DE

LA CONVENTION

DU 13 JUILLET

ET DE LA SITUATION ACTUELLE DE LA FRANCE.[1]

Le 23 juillet 1840, M. Guizot, ambassadeur à Londres, écrivait au ministre des affaires étrangères les paroles que voici :

« Lord Palmerston a vécu long-temps dans la confiance qu'au moment décisif, quand cela deviendrait sérieux, la France cèderait et ferait comme les quatre autres cabinets. A cette confiance a succédé celle-ci : les quatre cabinets feront ce qu'ils entreprennent; la France deviendra tranquille, et, l'affaire faite, malgré et après l'humeur, la France rentrera dans ses bonnes relations avec l'Angleterre. La paix de l'Europe n'aura point été troublée; l'Angleterre et la France ne seront pas brouillées, et l'Orient sera réglé comme l'Angleterre l'aura voulu. C'est un défilé plus désagréable que dangereux.

(1) Ce remarquable travail, qui s'écarte sur plusieurs points des vues développées en d'autres circonstances dans la *Revue*, notamment en 1838, y trouve pourtant naturellement sa place à titre d'opinion élevée et sincère, d'opinion sérieuse et approfondie d'un de nos collaborateurs les plus distingués. M. Duvergier de Hauranne est un de ces publicistes qu'il y a toujours profit à écouter dans son expression nette et vive.

« Tenez pour certain que telle est la confiance de lord Palmerston, et celle qu'il a fait partager à ses collègues. »

Il y avait là deux prédictions : l'une, qu'au jour du danger, la France abandonnerait sa politique et laisserait faire; l'autre, qu'après avoir laissé faire, elle s'en consolerait vite et rentrerait avec empressement dans ce qu'on appelle le concert européen. On sait que la première est accomplie depuis dix mois. La seconde vient de s'accomplir à Londres le 13 juillet dernier, entre un discours injurieux pour la France par le ministère qui s'en va, et un discours hostile à la révolution par le ministère qui arrive. C'est pour lord Palmerston un dernier triomphe, et pour sir Robert Peel une première satisfaction.

Cet évènement est grave, bien qu'il ait fait peu de bruit, grave en ce qui concerne l'avenir de l'Orient, plus grave en ce qui touche à la situation de la France au milieu des nations européennes. C'est sous ce dernier point de vue uniquement que je me propose de l'examiner. A travers les récits contradictoires qui viennent chaque jour de l'Orient, une seule chose paraît certaine, c'est que le funeste traité du 15 juillet n'a fait qu'aggraver le mal au lieu de le guérir, et que, grace à ce traité, toutes les parties du vaste empire qu'on prétendait consolider craquent à la fois et menacent ruine. Mais si, dans l'avenir de l'Orient, tout est encore mystérieux et voilé, tout au contraire, dans la situation de la France, est simple, clair, évident. C'est là ce qu'il importe de montrer, non dans un vain esprit d'opposition ou de récrimination, mais pour que les dépositaires officiels de notre honneur et de notre puissance ne s'endorment pas dans une fatale quiétude. Tout le monde, au reste, a le sentiment que la France, aujourd'hui, doit surtout songer au dehors, et ce n'est point par hasard ou par caprice que des hommes comme M. Thiers et M. Guizot aspirent à diriger les affaires de l'extérieur plutôt que de l'intérieur. Il est donc bon que la pensée publique se tourne aussi de ce côté, et que de mesquines querelles s'effacent enfin devant de si grands intérêts.

Il serait inutile de revenir longuement sur le passé. Parmi les hommes éclairés et consciencieux, il y a deux avis sur le degré de résistance qu'il convenait d'opposer au traité du 15 juillet; il n'y en a qu'un sur la nature, sur le but, sur la portée de ce traité. De temps en temps, à la vérité, il se rencontre un orateur ou un écrivain qui, dans un fol esprit d'inimitié contre un ministère tombé, s'efforce de persuader au public que les torts sont du côté de la France, et que

le traité de juillet, si nous eussions consenti à le signer, était en soi quelque chose d'admirable et d'excellent; mais ce sont là des jeux d'esprit dont la France fait autant de cas à peu près que de certaines palinodies plus déplorables encore. Il reste donc parfaitement établi que le traité du 15 juillet avait pour but réel, de la part de la Russie, la rupture de l'alliance anglo-française, de la part de l'Angleterre, l'anéantissement de notre influence en Orient. Il reste parfaitement prouvé que ce double but a été atteint, et que, si le traité a échoué dans sa pensée officielle et avouée, il a pleinement réussi dans sa pensée secrète. Sur ce point, toute illusion est impossible, et la France entière sait à quoi s'en tenir.

Quoi qu'il en soit, la chambre, au début de la session, a jugé que la France avait bien fait de parler pour revenir sur ses paroles, d'armer pour ne pas se servir de ses armes, de menacer pour ne donner aucune suite à ses menaces. Elle a jugé qu'une influence *lointaine et incertaine* ne valait pas la peine d'être défendue au risque d'une collision. Elle a jugé enfin qu'il convenait d'assister, sans mot dire, aux coups dont l'artillerie anglaise battait en brèche à la fois la puissance égyptienne et la puissance française. C'est là un arrêt contre lequel il n'est point d'appel légal, et qu'il faut respecter quand même on ne l'approuverait pas. Cependant, en même temps qu'elle souscrivait à l'abandon de la politique du 12 mai et du 1er mars, la chambre, d'accord avec le cabinet, posait les bases d'une politique nouvelle, d'une politique qui, dans la discussion et le texte même de l'adresse, trouvait son développement et sa sanction. Cette politique est-elle celle qui ressort des derniers actes du ministère et notamment de la convention du 13 juillet? Voilà la première question qui se présente.

On sait combien, pendant la discussion de l'adresse, plusieurs défenseurs du cabinet, plusieurs ministres même, trouvèrent la note du 8 octobre insuffisante et timide. Selon M. Dufaure, la note du 8 octobre était un acte de faiblesse, non un acte de force. Cette note avait sans doute raison de réserver l'Égypte d'une manière *absolue*, *définitive*. Elle avait tort d'abandonner la Syrie aux chances de la guerre. L'accomplissement même rigoureux de la note du 8 octobre ne pouvait donc suffire aux justes susceptibilités du pays. M. Dufaure terminait par supplier M. l'amiral Duperré de renvoyer notre escadre en Orient, non sans doute pour se donner la satisfaction puérile de jeter quelques belles manœuvres au milieu des victoires de la coalition, mais pour intervenir dans les évènemens et pour les modifier avec honneur et profit.

M. de Lamartine allait plus loin et qualifiait la note du 8 octobre de « Waterloo de la diplomatie. » Il était impossible, à son gré, que le cabinet du 29 octobre se contentât de si peu.

M. le ministre de l'instruction publique, malgré la réserve commandée par sa situation, voyait dans la note du 8 octobre une forte concession, et se plaignait de l'héritage que le ministère nouveau avait reçu de ses prédécesseurs.

M. le ministre des affaires étrangères enfin, acceptant purement et simplement l'héritage, se bornait à dire que tout ce que demandait la note du 8 octobre était accompli, et accompli à la considération de la France.

Ce n'est pas tout : parmi les lettres dont M. le ministre des affaires étrangères crut devoir donner lecture à la tribune pendant le cours de la discussion, il en est une de sa main, écrite quelques jours avant la crise, et dont il s'est fait grand honneur. Or voici ce qu'on lit dans cette lettre :

« On a tenu peu de compte de l'amitié de la France; elle en est blessée et très justement. C'est une raison de froideur, d'*isolement*, de politique parfaitement indépendante et personnelle; ce n'est pas un cas de guerre. »

« L'isolement de la France, disait de son côté M. le ministre des travaux publics, n'a rien qui doive l'inquiéter sur son avenir. Dans cet isolement même elle trouvera, elle doit nécessairement trouver des forces que peut-être elle n'eût rencontrées dans aucune alliance. »

Enfin M. le ministre de l'instruction publique revendiquait pour le cabinet la pensée et le mot de « paix armée. »

Ainsi parlaient les ministres. Voyons quel était le langage de leurs amis. Avec une prévoyance dont il a donné plus d'une preuve dans l'affaire d'Orient, M. de Carné s'opposait d'avance à ce que la garantie de Constantinople, ou toute mesure analogue, servît de prétexte pour faire rentrer la France dans le concert européen. « Ce serait là, disait-il, une politique peu habile et peu digne. La seule sérieuse, la seule honorable, la seule utile, c'est la politique d'isolement. »

« Il faut, s'écriait de son côté le général Bugeaud, que le gouvernement suive à présent la politique d'expectative, la politique de paix armée; qu'il attende les évènemens et qu'il saisisse l'occasion la plus propice pour porter le poids de sa vaillante épée du côté le plus favorable aux intérêts du pays. »

Il y a plus encore. C'est, on le sait, M. Jouffroy qui, le premier dans la chambre, en 1839, mit en avant l'idée, malheureuse selon

moi, d'un concert européen; et loin que l'expérience l'ait fait revenir sur cette idée, M. Jouffroy paraît y tenir plus que jamais. Voici pourtant comment il s'exprimait :

« L'alliance des quatre puissances, en présence de l'isolement de la France, ménage, j'ose le dire, à notre politique, *si elle est bien conduite, si elle est bien tenue*, des chances qui rendent notre position actuelle infiniment moins mauvaise qu'on le suppose.....

« ..... Donnez-moi un gouvernement qui mette de la suite dans les affaires de la France, et laissez ce gouvernement, pour peu qu'il soit intelligent, exploiter la situation qu'on dit déplorable, et vous m'en donnerez des nouvelles dans cinq ou six ans.....

« ..... J'ai voulu montrer à mon pays que, même dans cette situation (la situation actuelle), il y avait pour lui un grand rôle à jouer en Europe, et qu'*il ne devait pas s'effrayer de cet isolement dont, pour moi, je me féliciterais, s'il avait été autrement amené.* »

A vrai dire, pendant cette longue discussion, un seul orateur, M. de Lamartine, combattit la politique de l'isolement comme politique durable, et conseilla de rentrer le plus tôt possible dans le concert européen. Mais sait-on à quelles conditions? Le voici :

« La question orientale est engagée de telle sorte que la guerre est impossible, que la paix sans conditions serait honteuse! Que faire donc? Changer le terrain entre l'Europe et vous, briser énergiquement le cercle de fer que la politique de vos prédécesseurs a formé autour de nous, et rentrer avec des *concessions*, rentrer, *le drapeau levé,* dans le traité du 15 juillet, ouvert devant vous par les puissances........

« Non, il n'est pas possible qu'un pays susceptible comme la France, susceptible, je ne dis pas seulement parce qu'il a vaincu le monde, susceptible parce qu'il a été des bords de l'Oder aux bords du Nil; mais je dis susceptible parce qu'il a le droit de l'être, parce qu'il a été deux fois malheureux; un pareil pays, avec l'honneur d'engagemens plus délicats, ce qu'il pouvait concéder le jour de la victoire, il ne peut pas le concéder aujourd'hui. Non, vous n'accepterez pas telle qu'elle est la note du 8 octobre; vous y ferez faire par l'Europe *des modifications notables*, et, je n'en doute pas, je crois assez au reste de sagesse qui préside encore dans les conseils de l'Europe pour être convaincu que l'Europe s'apercevra qu'un traité où manque la signature de la France est un traité provisoire, un traité sans cesse menacé; que l'Europe sentira le besoin de faire des concessions à la France. *Attendez-les;* demandez des gages à vous, à l'hu-

manité; parlez de l'indépendance, de l'émancipation de la Syrie, de la liberté des mers du Levant, de la neutralisation des passages; vous serez entendus, n'en doutez pas, *ou vous resterez dans une attitude qui fera hésiter ou reculer l'Europe.* »

Pour compléter cet exposé, je n'ai plus qu'un fait à rappeler. Lors de la discussion des fonds secrets, c'est-à-dire trois mois après le vote de l'adresse, le vent avait tourné non dans la chambre, mais dans le cabinet, et déjà, comme on l'a su depuis, le ministère était décidé à rentrer dans le concert européen. C'est alors que la commission fit, par l'organe de M. Jouffroy, un rapport où, tout en déclarant que « l'intérêt de la France, d'accord avec sa fierté, devait lui faire une loi de ne pas sortir légèrement de l'isolement, » elle indiquait timidement et vaguement les avantages d'une *politique européenne.* A travers l'obscurité des expressions, la chambre entrevit le but vers lequel on la menait, et aussitôt de tous les bancs partit une protestation si générale, si énergique, que, pour conserver la majorité, le ministère fut obligé de désavouer implicitement la commission. Pas une voix d'ailleurs ne s'éleva pour la soutenir, et l'on doit se souvenir qu'elle s'en plaignit amèrement.

En présence de ces citations et de ces faits, il ne peut rester aucune incertitude sur l'opinion de la majorité de la chambre pendant la dernière session, et sur sa politique. Pour la majorité, la note du 8 octobre était un *minimum* dont la France, dans aucun cas, ne devait se départir. L'isolement était une situation digne, forte, avantageuse, qui, *bien exploitée et bien tenue,* selon l'expression de M. Jouffroy, devait à la longue amener les plus utiles résultats. Quelques membres de la majorité pourtant ne se refusaient pas, d'une manière absolue, à sortir de cet isolement; mais ce ne devait être, selon l'expression de M. de Lamartine, qu'en *brisant le cercle de fer* du traité de juillet, moyennant *de notables concessions* faites par l'Europe à la France, *et le drapeau levé.* Pour tout dire en un mot, la chambre et le ministère avaient alors pris envers le pays deux engagemens : l'un absolu, celui de faire respecter la note du 8 octobre dans son esprit et dans sa lettre; l'autre relatif, celui de persister dans l'isolement, tant que les puissances coalisées n'offriraient pas à la France des conditions beaucoup plus favorables que la note. C'était entre la politique qu'on a appelée belliqueuse, et la politique qu'on a appelée de la paix à tout prix, un degré intermédiaire et une sorte de compromis.

J'insiste sur ce point parce que, dans les derniers temps, on a

affecté de confondre les deux engagemens dont je viens de parler, et de faire dépendre le second du premier. Rien n'est plus faux, et, pour s'en convaincre, il suffit de remarquer qu'au moment même où elle proclamait la politique de l'isolement, la chambre, sur la foi du cabinet, croyait la note du 8 octobre accomplie et réalisée. Les paroles de M. de Lamartine et de tant d'autres ne laissent d'ailleurs aucun doute à cet égard. La note, quoi qu'il arrivât; puis, la note réalisée, l'isolement, au moins jusqu'à des concessions nouvelles et notables : voilà la politique que la chambre voulait alors et que le ministère acceptait.

Cela posé, voyons ce qu'est devenue cette politique. Et d'abord le gouvernement a-t-il fait respecter la note du 8 octobre dans son esprit et dans sa lettre?

Il y avait deux choses dans la note du 8 octobre. Par cette note, la France se plaçait entre Alexandrie et la flotte anglaise, et couvrait hautement et ouvertement Méhémet-Ali de sa protection. Par cette note, en outre, la France stipulait en faveur de son allié une grande vassalité héréditaire. Et qu'on le remarque bien, les deux choses étaient absolument nécessaires. Pour que la France, après les tristes évènemens de Syrie, conservât encore quelque influence en Orient, il fallait, d'une part, que l'Égypte restât une puissance considérable, et comme elle l'était, à peu près indépendante; il fallait, de l'autre, qu'il fût bien constaté qu'elle devait cet avantage à l'intervention active de la France. Voici maintenant ce qui est arrivé. Pour commencer, les quatre puissances trouvèrent fort mauvais que la France se permît de prendre Méhémet-Ali sous sa protection et de protester contre sa déchéance. Dès le 2 novembre, le grand exécuteur des volontés de la coalition, lord Palmerston, répondit donc à la note du 8 octobre par une contre-note dédaigneuse et blessante, dans laquelle la France était bien et duement avertie qu'on ne lui reconnaissait pas le droit de réserver l'Égypte, et qu'elle eût à l'avenir à se mêler de ce qui la regardait. Puis, pour que le monde n'en ignorât, cette note fut, par les soins de la coalition, publiée dans les journaux. Ce que le cabinet français a répondu, je l'ignore. Ce que je sais, c'est que, s'il a protesté, le cabinet anglais n'a tenu aucun compte de sa protestation; ce que je sais, c'est que ce cabinet et ses confidens ont persisté à dire, à écrire, que la France n'était pas plus autorisée à intervenir dans la question du maintien ou de la révocation du pacha d'Égypte que dans celle de la nomination ou de la destitution du vice-roi d'Irlande et du gouverneur du Canada; ce que je sais,

c'est que, dans le mémorandum du 15 janvier, la conférence a traité l'affaire d'Égypte comme si la note du 8 octobre n'existait pas, et d'après un principe en contradiction directe avec elle; ce que je sais enfin, c'est qu'au mois de mars encore les organes ministériels, pour répondre aux tories qui reprochaient à lord Palmerston « d'avoir inutilement donné cet embarras à un cabinet ami, » déclaraient très nettement que l'objet de la note du 2 novembre était de réfuter aux yeux du monde la prétention injuste et arrogante soulevée par M. Thiers. Voilà donc la note du 8 octobre, cette note, disait-on, si timide et si faible, repoussée par les cabinets étrangers comme un acte exorbitant et téméraire. Voilà cette note dépouillée de son caractère véritable, et réduite à la proportion mesquine d'une supplique adressée aux quatre puissances en faveur de Méhémet-Ali.

Cette conduite des quatre puissances, et notamment du cabinet anglais, s'explique parfaitement. On ne voulait point pousser les choses jusqu'au bout, et déposséder entièrement Méhémet; mais, tout en lui laissant l'Egypte, on voulait prouver à Constantinople, en Syrie, à Alexandrie surtout, que la France n'y était pour rien. On voulait nous enlever ainsi le reste de reconnaissance ou d'influence auquel nous eussions pu prétendre. Loin de voir dans la note du 2 novembre une pure et vaine bravade, j'y vois donc un acte parfaitement réfléchi, très conséquent, et presque nécessaire dans la vraie pensée du traité. Or, je le demande, accepter au nom de la France une semblable situation, est-ce faire respecter la note du 8 octobre, telle que l'avaient comprise le 1er mars et la chambre? « Ce qui nous importe le plus, disait avec beaucoup de raison M. de Tocqueville dans la discussion de l'adresse, ce n'est pas que Méhémet-Ali subsiste, c'est qu'à nos propres yeux, aux yeux de l'Europe et du monde, ce soit nous qui le couvrions. Le pouvoir organisé que Méhémet possède, s'il passe sous le contrôle direct de l'Angleterre, n'est qu'une arme de plus contre la France. »

Qu'on ne s'y trompe donc pas; avant le hatti-shériff, la note du 2 novembre avait virtuellement déchiré la note du 8 octobre, et privé la France de tous les avantages qu'elle pouvait en espérer. Examinons maintenant si les puissances ont bien voulu du moins accorder à notre prière ce que la note du 8 octobre réclamait au nom de notre puissance.

Deux hatti-shériffs ont, on le sait, réglé la situation de Méhémet-Ali, l'un du 18 février, l'autre du 1er juin; c'est du second seulement qu'il faut parler, puisque seul il fait loi. Voici les articles principaux

de ce hatti-shériff qui tous, à deux modifications près, se trouvaient compris dans le premier :

1° Méhémet-Ali est tenu d'exécuter en Égypte les dispositions du hatti-shériff de Gulhané ainsi que tous les traités (même commerciaux) existant ou à intervenir entre la sublime Porte et les puissances amies. Il est également tenu de se conformer à tous les règlemens faits et à faire par la sublime Porte, en tenant compte des circonstances locales, de la justice et de l'équité.

2° Toutes les taxes et tous les revenus perçus en Égypte doivent l'être au nom du sultan, et conformément au système suivi dans le reste de l'empire.

3° En temps de paix, l'armée égyptienne reste invariablement fixée à dix-huit mille hommes.

4° Toute distinction est interdite entre les insignes et les drapeaux des troupes turques et des troupes égyptiennes.

5° Au-dessus du grade de colonel, le sultan se réserve la nomination des officiers de terre et de mer.

6° Il est défendu au pacha de construire aucun vaisseau de guerre sans avoir obtenu préalablement du sultan une autorisation nette et positive.

7° Le pacha peut battre monnaie, mais sans s'écarter des règlemens faits et à faire par la sublime Porte.

8° A ces conditions, le sultan daigne accorder l'hérédité à son fidèle sujet, mais avec cette réserve, qu'il reste maître de la révoquer en tout temps, si le pacha se dispense d'exécuter un seul des articles précités.

De plus, un hatti-shériff particulier impose au pacha un tribut annuel de 10,000,000 de francs qui sera, dit-on, réduit d'un quart, c'est-à-dire à 7,500,000.

Pour qui connaît tant soit peu l'Orient, et notamment l'Égypte, il est évident que de telles conditions dépouillent absolument Méhémet de tout ce qui fait depuis dix ans sa grandeur et sa puissance. Il est évident en outre qu'il ne veut pas, qu'il ne peut pas les exécuter. Qui donc imagine qu'il se réduira à dix-huit mille hommes, après en avoir eu cent cinquante mille ? qu'il renoncera à posséder une flotte, et à remplacer ceux de ses vaisseaux qui, construits avec de mauvais bois, dépérissent déjà? qu'il consentira à recevoir ses officiers supérieurs de Constantinople, et à se conformer à tous les traités de commerce faits avec la Porte, même quand ces traités porteront atteinte à son monopole ? qu'il paiera enfin avec une exactitude scru-

puleuse l'énorme tribut qu'on lui impose? Tout cela, je le répète, est impossible, et pourtant tout cela est la condition *sine qua non* de l'hérédité. Que devient dès-lors la concession dont, faute de mieux, on a voulu faire tant de bruit? Pour tenir leurs fermiers dans leur dépendance absolue, certains propriétaires irlandais ont l'habitude de leur imposer un fermage très élevé dont ils n'exigent qu'une partie. La conséquence, c'est que le pauvre fermier est toujours leur débiteur, et qu'ils restent maîtres de le mettre à la porte du jour au lendemain, sans autre forme de procès. Telle est à peu près en droit, sinon en fait, la situation relative du sultan et de Méhémet-Ali.

Quand on y regarde de près, il est aisé de voir qu'entre le hatti-shériff du 1er juin et le hatti-shériff du 18 février, la différence est purement nominale et ne valait pas la peine qu'on attendît si long-temps. « Avec les conditions imposées par la Porte, disait le *Journal des Débats* du 11 mars, l'hérédité offerte au pacha est une dérision, et l'autorité qui lui est laissée une supercherie. » Ce qui était vrai alors ne l'est pas moins aujourd'hui; or, est-ce une dérision, est-ce une supercherie que la chambre et le ministère ont entendu offrir au pacha? Non certainement. Quand la note du 8 octobre engageait formellement la France « à ne pas abandonner aux chances de la guerre l'existence de Méhémet-Ali comme prince vassal de l'empire, » c'est d'un prince réel qu'il s'agissait, d'un prince obligé, par le lien de vassalité, à assister le suzerain de toutes ses forces militaires quand il en serait requis, mais maître d'ailleurs, ainsi qu'il l'était avant le 15 juillet, de gouverner à son gré l'Égypte, et de la rendre aussi puissante qu'il le voudrait. Aujourd'hui le prince vassal est, d'après les termes du hatti-shériff, un simple préfet sans force et sans autorité. Dans cette situation, l'hérédité, fût-elle ce qu'elle n'est pas, irrévocable, ne serait encore qu'un vain mot. C'est ce qu'au mois d'avril dernier un publiciste, conservateur passionné, et dont personne n'a jamais nié le rare talent et l'énergique probité, M. Henri Fonfrède, appelait si justement « l'hérédité du néant. »

On dit, à la vérité, que Méhémet-Ali s'est soumis, qu'il est content, et qu'il serait étrange de se montrer plus égyptien que le pacha d'Égypte. C'est là une singulière raillerie. Comment Méhémet vaincu ne se serait-il pas soumis, quand les quatre puissances le menaçaient encore, et que la France, ainsi que nous l'ont révélé les feuilles anglaises, lui faisait dire « de ne plus compter même sur son appui moral? » Méhémet-Ali est oriental : pour lui, le point d'honneur n'existe pas, et c'est folie que de soutenir une lutte inégale. Il aime

donc mieux plier que rompre, et demander à la ruse ce qu'il ne peut plus obtenir de la force. De là ses lettres au sultan, si respectueuses, si dévouées, si rampantes. Mais sous cet amas de protestations et de flatteries, qui ne voit percer déjà le projet bien arrêté d'éluder ce qu'il ne refuse pas, et de se relever un jour, à l'aide d'une amitié plus efficace et plus sûre? Encore une fois, Méhémet-Ali, vieux et usé, eût pu se résigner peut-être à la perte de la Syrie, de Candie, de l'Arabie; il ne se résignera jamais à la condition misérable qu'on lui a faite.

Quant aux bruits qui courent depuis quelques jours sur les intentions du sultan au sujet de l'Arabie, et sur la confiance qu'il veut bien en ce moment témoigner à Méhémet, je ne comprends guère, en supposant ces bruits exacts de tout point, ce qu'ils peuvent changer à la question. Il est possible que le sultan, trop faible pour reconquérir l'Arabie, s'adresse comme jadis à Méhémet, et le charge généreusement de cette périlleuse mission. Il est possible que, malgré les dépenses et les difficultés de l'entreprise, Méhémet saisisse cette occasion de maintenir sur pied son armée, et de reprendre en partie, par quelque action d'éclat, le prestige qui lui a échappé. Mais le hatti-shériff qui, par l'ordre de l'Europe et au mépris de la note du 8 octobre, règle ses droits et fixe sa situation, n'en reste pas moins le même avec ses clauses dérisoires et humiliantes. Vainqueur ou vaincu, on peut être certain que Méhémet ne l'oubliera jamais.

Ainsi, des deux choses écrites le 8 octobre, et acceptées par la chambre et par le cabinet, pas une n'a reçu son accomplissement. Contre l'esprit bien manifeste de la note, il a été déclaré, à la face du monde, que la France n'a pas le droit de protéger l'Égypte, et que, si les puissances et le sultan ne vont pas jusqu'à la déchéance de Méhémet, c'est de leur plein gré, et sans que la France y participe. Contre la lettre de la même note, le pacha n'a obtenu qu'une autorité dérisoire et une hérédité révocable à volonté. Le premier engagement, l'engagement absolu, n'a donc point été tenu. Parlons de l'engagement relatif, de celui qui concerne l'isolement.

Maintenir l'isolement jusqu'à ce que l'Europe payât d'une concession notable la rentrée de la France dans le concert européen, voilà les termes précis de cet engagement. Pour rompre l'isolement, il fallait obtenir plus que la note. Or, je viens de prouver qu'on avait obtenu beaucoup moins. Du côté de l'Égypte, rien donc ne justifie ou n'excuse l'abandon de la politique d'isolement. Il est possible, à la vérité, qu'il y ait ailleurs de larges compensations, des compensa-

tions telles que, dans l'intérêt de la France, il ait paru nécessaire de sacrifier Méhémet. Ce serait une conduite peu généreuse, mais qu'on pourrait donner pour habile. Cherchons donc si dans l'acte même qui porte notre signature nous trouverons ces compensations.

Il est impossible d'abord de ne pas rappeler un fait. Tout le monde se souvient du débat si vif, si pressant, qui, lors de la discussion des crédits supplémentaires de 1841, mit en présence le chef du dernier cabinet et M. le ministre des affaires étrangères. Le 13 avril 1841, M. Thiers annonça formellement à la chambre que la France venait de s'engager à rentrer dans le concert européen, et que, pour achever de s'accomplir, ce grand évènement n'attendait plus qu'une insignifiante modification au hatti-shériff du 18 février, celle précisément que nous avons vue depuis. Il annonça de plus que la convention paraphée, sinon signée par la France, consistait, quant à présent, dans une stipulation unique, l'interdiction du passage des détroits aux vaisseaux de guerre de toutes les puissances. Puis, avec une rare vigueur, il développa tous les motifs qui, selon lui, devaient faire considérer cette politique nouvelle comme funeste aux intérêts de la France et à sa considération. A cette attaque puissante, que répondit le cabinet? « Que la convention n'était pas telle que le supposait M. Thiers; que ses assertions fourmillaient d'inexactitudes; qu'il serait prouvé, plus tard, que le chef du dernier cabinet était mal informé des faits, et qu'il les avait crus légèrement. » M. Thiers insista; mais, sur la foi du cabinet, la chambre reprit confiance, et M. Thiers, aux yeux de certains députés, passa presque pour un calomniateur.

Cependant le temps a marché, la session a fini, les députés se sont dispersés, et voici que les assertions de M. Thiers se trouvent justes de tout point. M. Thiers annonçait « qu'il y avait consentement donné au *statu quo* oriental, sous une seule condition consentie d'avance (celle de l'hérédité), condition qui n'avait ni pour but ni pour effet de relever la puissance du pacha d'Égypte. » Tel est le hatti-shériff du 1er juin. M. Thiers ajoutait que « la convention paraphée par M. de Bourqueney ne s'occupait sérieusement ni de l'intégrité de l'empire ottoman, ni de la Syrie, ni de l'isthme de Suez, mais qu'elle stipulait la durée d'un principe immémorial, celui de la clôture des détroits. » La convention du 13 juillet se borne à stipuler, conformément au vieux droit public, la clôture des détroits. M. Thiers disait donc vrai de tout point, au fond et dans la forme, pour l'ensemble aussi bien que pour les détails. Et pourtant, je le répète, le

cabinet niait alors que M. Thiers fût exactement informé. Qu'en faut-il conclure? Non certes que, dans la séance du 13 avril, le cabinet voulût tromper la chambre, mais qu'à cette époque il espérait encore de meilleures conditions. Quoi qu'il en soit, la convention du 13 juillet est précisément celle dont se défendait le ministère, et à laquelle la chambre refusait d'ajouter foi.

Passons là-dessus, et faisons un pas de plus.

On sait que le 13 juillet dernier deux actes ont été signés, l'un sans la France, pour déclarer, bien que dans des termes assez équivoques, le traité du 15 juillet accompli et éteint; l'autre avec la France, pour assurer à la Porte la possession exclusive des détroits. Un mot d'abord du premier de ces deux actes, puisqu'on prétend s'en faire un argument pour justifier le second.

Tant que le traité du 15 juillet existait, dit-on, la rentrée de la France dans le concert européen était absolument impossible; mais le but du traité est atteint, et les puissances veulent bien nous en donner officiellement avis. De plus, à la demande expresse de l'envoyé de France, il n'a pas été inséré, dans le texte de la convention du 13 juillet, un seul mot qui rappelât l'existence de l'ancien traité. Que veut-on de plus? Quel sujet de plainte nous reste-t-il? et pourquoi refuserions-nous de reprendre nos vieilles relations?

Je dois le dire, j'ai peine à concevoir que l'on ait osé même un jour, même une minute, présenter à la France une telle apologie. Le but du traité est atteint! De quel but veut-on parler? Si c'est du but officiel, ostensible, l'affermissement de l'empire ottoman et la pacification de l'Orient, la déclaration est hardie et reçoit des faits même le plus éclatant démenti. Si c'est du but réel et maintenant avoué, la destruction de l'influence française en Orient, la déclaration est vraie; mais il est au moins étrange de nous l'offrir comme une preuve de bon vouloir et comme un gage de réconciliation. « Nous avons fait un traité malgré vous et contre vous, nous disent aujourd'hui les puissances. Grace à notre énergie et à votre prudence, ce traité est exécuté, et de tout ce que nous voulions vous prendre, il ne vous reste rien. Nous le constatons, et nous espérons que vous nous en saurez gré. » Voilà en résumé la déclaration dont on veut que nous nous tenions pour contens! Si j'ai lu dans quelques vieilles comédies des scènes à peu près semblables, je ne pensais pas qu'un rôle nous y fût jamais réservé.

Que les puissances qui, sans s'inquiéter de nos menaces, ont signé et exécuté le traité du 15 juillet se réjouissent de pouvoir annoncer

aujourd'hui au monde que tout est consommé, cela est naturel, et nous leur en avons donné le droit; mais nous serions le dernier des peuples si nous ne nous en sentions pas, au fond de l'ame, attristés et humiliés. Tout ce qu'on peut faire de mieux pour la convention du 13 juillet, c'est d'ignorer le jour où elle a été signée, et de la juger indépendamment de l'acte qui l'a précédée. C'est ce que je vais faire.

J'ai lu avec attention tout ce qu'on a publié depuis un mois en faveur de la convention du 13 juillet. Voici, ce me semble, à quoi ses prétendus avantages se réduisent. Elle abolit le protectorat exclusif de la Russie et de la Porte, tel qu'il résultait du traité d'Unkiar-Skelessi, et le remplace par un protectorat européen. Elle offre à la diplomatie française un point d'appui nouveau en lui donnant le moyen de former avec l'Autriche et la Prusse une alliance solide contre l'Angleterre et la Russie. Directement et indirectement, la convention du 13 juillet ajoute donc à la force comme à la considération du pays.

D'abord, quant au premier avantage, l'abolition du traité d'Unkiar-Skelessi, il est bon de rappeler ce que c'est que ce traité et dans quelles circonstances il fut conclu. La clôture des détroits est, personne ne l'ignore, un principe immémorial fondé à la fois sur le droit de la Porte à la souveraineté des deux rives, et sur le droit des puissances alliées de la Porte à un traitement égal. Cependant, en 1833, après la convention de Kutayah, quand les Russes, à la demande formelle des cabinets de France et d'Angleterre, durent se retirer de Constantinople et du Bosphore, ils emportèrent un traité qui, sous prétexte d'une alliance défensive entre les deux états, fermait pendant huit ans les Dardanelles aux vaisseaux de guerre étrangers, bien que le Bosphore restât ouvert aux vaisseaux russes. Dès que cet arrangement fut connu, la France se borna à déclarer « qu'en cas de guerre elle agirait en Orient comme si le traité n'existait pas, » et l'Angleterre, après avoir posé quelques questions auxquelles le divan ne répondit pas, fit un peu plus tard à peu près la même déclaration. Depuis ce moment, les choses en restèrent là, et le traité d'Unkiar-Skelessi ne reçut aucune application.

Quelle était donc l'importance réelle du traité d'Unkiar-Skelessi? A vrai dire, il n'y avait dans ce traité qu'une seule chose, une alliance défensive entre la Porte et la Russie. L'ouverture du Bosphore aux Russes si la Porte était menacée, la clôture des Dardanelles aux vaisseaux anglais ou français si la Russie était en guerre avec l'Angleterre ou la France, tout cela résultait naturellement, nécessairement de

l'alliance. Y avait-il un traité pour ouvrir le Bosphore aux escadres russes, quand, en 1833, les escadres russes, sur la simple invitation de l'ambassadeur, vinrent au secours de Constantinople menacée? Existait-il un article secret qui fermât les Dardanelles au profit de la France, quand, en 1805, le général Sébastiani y fit placer quelques artilleurs français, et força la flotte anglaise à repasser le détroit? Qui doute qu'en cas de crise, les Russes, alliés du sultan, ne fissent comme ils ont fait en 1833, comme fit en 1805 le général Sébastiani? Encore une fois, l'alliance de la Porte et de la Russie, voilà la grande, voilà l'unique question.

Maintenant je demande s'il est un homme sensé qui, du côté de la Porte, croie cette alliance parfaitement volontaire et libre. Ce qui fait du successeur de Catherine II le plus fidèle allié du successeur de Selim, ce n'est pas telle ou telle convention publique ou secrète; c'est la situation de la Russie dans la mer Noire, ce sont les établissemens de Sebastopol, c'est aussi le souvenir de 1792 et de 1829. A Constantinople, on sait très bien qu'en huit ou neuf jours les Russes, sur une simple lettre de leur ambassadeur, peuvent avoir embarqué et transporté leurs troupes au pied de la capitale de l'empire. On sait très bien que deux jours après ils peuvent avoir fermé les Dardanelles. On est donc peu disposé, avec ou sans traité, à leur refuser une confiance dont ils se montrent si dignes, et à repousser des avances qui s'appuient sur de si bonnes raisons. On a dit plusieurs fois à la tribune que le traité d'Unkiar-Skelessi n'était qu'une bravade de la Russie pour couvrir la retraite forcée de ses troupes. Quand on regarde au fond des choses au lieu de s'arrêter à la surface, on en reste convaincu.

Mais admettons que le traité d'Unkiar-Skelessi fût très important en effet et très menaçant pour l'Europe, que devenait-il en face de la protestation si formelle, si explicite de la France et de l'Angleterre? En déclarant qu'elles agiraient comme si le traité n'existait pas, la France et l'Angleterre ne l'avaient-elles pas dépouillé de toute sanction et de toute valeur? Aller plus loin et signer une convention pour proclamer un principe absolu et immémorial, n'est-ce pas affaiblir ce principe au lieu de le fortifier? Il y a sur ce point une autorité bien grave, bien imposante, celle du gouvernement français lui-même. Voici comment s'exprimait le gouvernement français dans une dépêche du 26 septembre 1839, citée à la tribune par M. Passy. Il s'agissait alors des propositions Brunow, favorablement accueillies en Angleterre.

« Accepter, consigner dans une convention formelle, disait le cabinet du 12 mai, la promesse de ne pas renouveler le traité d'Unkiar-Skelessi, contre lequel la France et l'Angleterre ont protesté si expressément il y a six ans, ce serait, en quelque sorte, annuler cette protestation et reconnaître la validité de l'acte contre lequel elle était dirigée. Proclamer dans cette même convention le principe de la clôture des détroits si solennellement consacré par le temps, par le consentement unanime des nations, et même par des engagemens écrits, ce ne serait pas lui donner une force nouvelle, ce serait bien plutôt l'affaiblir en le classant au nombre de ces stipulations accidentelles que les circonstances amènent et qu'elles peuvent emporter. Ce qu'il faut à ce principe incessamment menacé par l'ambition d'une grande puissance, ce sont des garanties qui en assurent l'inviolabilité, ou qui du moins assurent que, lorsqu'il sera absolument nécessaire d'y déroger, cette dérogation ne pourra compromettre les grands intérêts qu'il était destiné à protéger. Nous n'avons cessé de le répéter, de telles garanties ne peuvent résulter que de l'admission simultanée des forces de toutes les cours alliées dans les eaux de Constantinople. »

Il est impossible, ce me semble, de condamner en termes plus formels et plus clairs la convention du 13 juillet dernier.

Cette convention, d'ailleurs, que dit-elle et que prévoit-elle? Les cinq grandes puissances commencent par déclarer, chose peu contestable, que leur accord offre à l'Europe le gage le plus sûr pour la conservation de la paix générale, et que, pour bien constater cet accord, elles sont disposées à proclamer en commun, par un acte formel, leur respect pour l'ancienne règle de l'empire ottoman. Après nomination des plénipotentiaires et échange régulier des pouvoirs, le sultan dit donc « qu'il est résolu à maintenir pour l'avenir le principe suivi de tout temps comme règle immuable de son empire, en vertu duquel il est défendu aux vaisseaux de guerre de toutes les puissances étrangères d'entrer dans les détroits du Bosphore et des Dardanelles *aussi long-temps que la Porte ottomane jouira de la paix*. » De leur côté, les cinq puissances s'engagent « à respecter cette résolution du sultan et à agir conformément au principe exprimé ci-dessus. »

Que l'on veuille bien parcourir toutes les hypothèses menaçantes pour l'équilibre européen, et que l'on dise s'il en existe une qui soit sérieusement prévue et détournée par ce traité. D'après les termes même du protocole, les détroits doivent rester fermés aussi long-

temps que la Porte ottomane jouira de la paix. Or la Porte ottomane jouit-elle de la paix quand un sujet rebelle la menace, soit en Syrie, soit ailleurs? Voilà donc, en droit, l'intervention russe de 1833 parfaitement juste et légitime. Allez plus loin maintenant, et supposez qu'il s'agisse de toute autre chose. Les Russes croient le moment venu et veulent non-seulement protéger le sultan, mais le dominer tout-à-fait, non-seulement paraître à Constantinople, mais y rester. Quelles positions, quelles garanties les puissances ont-elles prises pour les en empêcher? A-t-on, comme l'auraient voulu quelques personnes, placé soit au Bosphore, soit aux Dardanelles, une garnison neutre? A-t-on du moins mis le sultan en état d'en placer une à ses frais et sous son autorité? Rien de tout cela. Après comme avant la convention, le Bosphore et les Dardanelles sont au plus fort et au premier occupant. Après comme avant la convention, le sultan est incapable de faire respecter sa prétendue neutralité. Qu'est-ce dès-lors que cette neutralité, et que devient la convention?

Cette opinion, au reste, n'est pas seulement celle des adversaires du dernier protocole; elle est aussi celle de ses plus ardens défenseurs. Pour peu qu'on les presse, ils avouent volontiers (1) que « l'Europe s'est trompée en regardant la fermeture du Bosphore et « des Dardanelles comme la garantie la plus sûre du maintien de « l'empire ottoman; que cette garantie n'ayant pour sa défense que « la faiblesse de la Porte ottomane est une garantie illusoire; qu'une « neutralité qui n'est pas protégée par une force effective quelconque « est à la merci de celui qui ose la violer le premier; que le moyen « d'empêcher une puissance quelconque de s'emparer de Constantinople serait plutôt d'ouvrir les détroits aux vaisseaux de guerre de « toutes les nations, parce que de cette manière, ce qui aujourd'hui « n'est défendu par personne, et peut être attaqué par une seule « puissance, pourrait être défendu par tous. Si le traité est bon, ce « n'est donc pas qu'il ait rétabli comme par enchantement l'équilibre européen, rompu ou tout au moins compromis par le traité « du 15 juillet; c'est qu'il a fait de l'indépendance de l'empire ottoman un des principes du droit public; c'est que, grace à lui, la Turquie fait partie de l'Europe, et qu'aucune puissance européenne « ne peut s'augmenter aux dépens de la Porte ottomane, sans créer « à l'instant même pour toutes les autres puissances un grief prévu et « légitime. »

(1) *Journal des Débats*, 11 août.

J'ai cité littéralement, et tout le monde peut juger combien est forte l'attaque, et faible la défense. Selon vous donc, avant la merveilleuse convention du 13 juillet, l'indépendance de l'empire ottoman n'était pas un des principes du droit public, la Turquie ne faisait pas partie de l'Europe, et la Russie ou l'Angleterre pouvaient s'augmenter à ses dépens sans créer pour la France un grief prévu et légitime? Étrange politique assurément, et plaidoyer digne en tout point de la cause! A ce compte, l'Angleterre et la Russie ont, en 1840, fait preuve d'un rare désintéressement, et nous leur devons beaucoup de reconnaissance!

En résumé, s'il s'agit du droit, la convention du 13 juillet, de l'aveu du gouvernement français, affaiblit, au lieu de le fortifier, le principe immémorial de la clôture des détroits. S'il s'agit du fait, la convention du 13 juillet, de l'aveu de ses plus habiles avocats, ne prévoit rien, ne prévient rien, n'empêche rien. Voilà le grand acte pour lequel on demande notre sympathie et notre admiration!

Il est pourtant, je l'avoue, un moyen de prouver que la convention du 13 juillet n'est pas insignifiante, c'est de dire, comme on l'a fait, qu'elle consacre sous peine de guerre avec toute l'Europe l'inviolabilité des détroits. Mais je doute que le ministère s'accommodât d'une pareille justification. Une triste et récente expérience nous a appris que, quand l'Angleterre et la Russie sont d'accord, l'Europe entière est disposée à s'incliner devant leur volonté. Quelle chance reste-t-il donc à la France pour que, sans une lutte terrible, elle puisse faire ses affaires et non celles des autres? Une seule, c'est que la Russie et l'Angleterre cessent de s'entendre. Libre de tout engagement et juge de son intérêt, la France alors pourra, ainsi que le disait le général Bugeaud, porter où elle le voudra le poids de son épée, et faire pencher la balance de l'un ou de l'autre côté. Voilà, dans la situation actuelle, sa ressource et sa consolation. Que faudrait-il donc penser d'une politique qui, d'un seul coup, lui enlèverait l'une et l'autre, d'une politique qui, après s'être efforcée, comme le disait M. Thiers, d'arrêter dans leurs origines toutes les divisions de nos ennemis, engagerait, en cas de crise, au service de l'un des deux toutes les forces du pays; d'une politique enfin qui, d'avance, se ferait fatalement anglaise ou russe, selon que l'Angleterre ou la Russie prendrait, pour atteindre et frapper son adversaire, telle ou telle arme, tel ou tel chemin? Ce serait, en vérité, pousser trop loin l'amour de cette théorie humanitaire et européenne dont on nous parle tant, et l'abdication de toute pensée nationale.

Pour moi, je le déclare, je ne crois pas qu'une si terrible conséquence sorte nécessairement de la convention du 13 juillet. Je ne crois pas surtout que, si elle en sortait, le pays se condamnât jamais à lui laisser suivre son cours. Quoi qu'il en soit, voici le simple dilemme que je pose : ou la convention du 13 juillet n'est, comme il semble résulter de son texte officiel, qu'un hommage platonique des cinq puissances au droit exclusif du sultan sur les détroits, et alors c'est une feuille de papier parfaitement innocente et de nulle valeur; ou la convention du 13 juillet implique de la part des puissances signataires l'engagement formel d'unir leurs forces contre celle d'entre elles qui s'en écarterait, et alors c'est pour la France le plus imprudent, le plus absurde, le plus funeste des engagemens.

Ce n'est pas tout, et il y a quelque chose de bien plus décisif encore, c'est que le traité d'Unkiar-Skelessi était expiré depuis cinq jours au moment où les cinq puissances ont signé la convention; c'est de plus que l'article 4 du traité du 15 juillet stipulait en termes très positifs ce que stipule la convention. Dans le marché passé, il y a un an, entre l'Angleterre et la Russie, et dont la France devait faire les frais, l'abandon du traité d'Unkiar-Skelessi est le prix dont la Russie a payé l'accession de l'Angleterre. Or, je ne sache pas que l'Angleterre ait jamais mérité le reproche de souffrir la violation des engagemens pris envers elle, et de remettre ce qui lui est dû. Par son adhésion à la convention du 13 juillet, la France s'est donc donné simplement la satisfaction de signer un article du traité du 15 juillet, et de garantir à l'Angleterre le paiement de sa défection. Depuis un an, les Anglais nous ont fait plus d'une fois l'honneur de nous dire que, pour nous empêcher de devenir trop puissans en Orient, ils avaient bien pu oublier momentanément leurs griefs contre la Russie et lui donner la main contre nous, mais qu'au fond leurs ombrages subsistaient, et qu'à la première occasion ils se feraient un vrai plaisir de nous donner la main contre elle. Il semble que la convention du 13 juillet n'ait d'autre but que de répondre à ces magnanimes avances.

Qu'on ne se paie donc pas de vaines paroles. Avant la convention du 13 juillet, l'abolition nominale du traité d'Unkiar-Skelessi et la clôture officielle des détroits étaient acquises et consommées, aussi bien que la destruction du pacha. Ce qui n'était pas encore acquis, c'est l'adhésion de la France à l'acte qui l'a si rudement frappée dans son honneur et dans ses intérêts; ce qui n'était pas consommé, c'est l'admission non contestée dans le droit européen du fait inique et

funeste contre lequel la politique française avait toujours protesté. Le 12 juillet, la France n'avait rien accepté, rien promis, rien garanti, et des évènemens nouveaux, quels qu'ils fussent, l'auraient trouvée maîtresse de son langage et libre de ses actions; le 14 juillet, tout était changé pour elle, et, au lieu de briser *le cercle de fer* de M. de Lamartine, elle venait de s'y emprisonner. Tel est le véritable résultat de la convention du 13 juillet, le résultat qui fait entonner chaque jour aux feuilles anglaises et allemandes un chant d'allégresse et de triomphe. « Tout s'est accompli, disent-elles, comme on l'avait annoncé, et l'Europe a prouvé que, quand elle veut se passer de la France, elle le peut sans danger. Désormais d'ailleurs le *statu quo* oriental, tel que l'a réglé le 15 juillet, est pour tout le monde un point de départ reconnu et consacré. Si quelque nouvelle collision éclate, c'est là ce que les cinq puissances auront à conserver. » Et après nous avoir fait ainsi sentir tout le poids de notre situation, on ne souffre pas même que nous nous fassions un instant d'illusion. « Certaines feuilles françaises, dit avec une superbe impertinence le journal de lord Palmerston, prétendent voir dans la convention du 13 juillet un succès et un sujet d'orgueil pour la France. Ces feuilles devraient se souvenir que la France a fait des remontrances contre le traité de juillet, qu'elle a armé, qu'elle a crié, et qu'elle n'a rien fait de plus. Aujourd'hui, elle se présente, accepte les faits accomplis, et s'efforce d'entrer dans le char de la sainte-alliance. C'est bien; mais ce qu'un ministre de France aurait de mieux à faire dans une telle situation, ce serait de se taire. »

Voilà pour moi et, je le crois sincèrement, pour le pays, le grand côté de la question. Dans d'autres temps, le protocole du 13 juillet eût été silencieusement s'ensevelir dans le même oubli que tant d'autres protocoles non moins insignifians et vains. Aujourd'hui il a un sens et un sens désastreux. C'est, pour tout dire en un mot, la reconnaissance pure et simple de tout ce qui s'est fait depuis un an sans nous et contre nous. Ainsi s'accomplit, en sens inverse, la condition que les adversaires les plus décidés de la politique d'isolement croyaient eux-mêmes devoir mettre à l'abandon de cette politique. Ils demandaient que l'Europe fît à la France une concession notable : la France fait une concession immense à l'Europe. Ils demandaient que la France rentrât dans le concert européen, drapeau levé : la France rentre dans le concert européen en s'abritant sous le drapeau ennemi.

Est-il vrai maintenant qu'à défaut d'avantage direct, la convention

du 13 juillet offre à la France l'avantage indirect dont on fait tant de bruit? est-il vrai qu'elle contienne en germe l'alliance des trois puissances du centre de l'Europe contre les deux puissances envahissantes qui, chacune pour sa part et de son côté, pressent l'Europe et le monde? Est-il vrai, en un mot, que l'Autriche et la Prusse soient à la veille de se rapprocher de la France, et d'opposer, de concert avec elle, la politique d'égalité à la politique de prépondérance? Cela vaut la peine d'être examiné.

Nul doute, d'abord, que l'alliance sérieuse, sincère, active, de la France et de l'Allemagne, ne fût un grand, un salutaire évènement. Malheureusement, dans l'état actuel des gouvernemens européens, cet évènement est impossible. Quand l'Angleterre et la Russie sont divisées, il y a chance d'entraîner l'Autriche et la Prusse de l'un ou de l'autre côté. Quand l'Angleterre et la Russie sont réunies contre la France, il est puéril d'espérer que l'Autriche et la Prusse, l'Autriche surtout, prennent le parti de la France. La raison en est simple. « L'Autriche, disait en 1828 un ingénieux publiciste, est toujours la veuve inconsolable de la sainte-alliance. » Depuis 1828, la sainte-alliance n'a pas ressuscité; mais ses idées sont dans le cœur de quelques cabinets européens plus vivantes, plus enracinées que jamais. Depuis 1828, en effet, la France a fait une révolution qui a brisé un principe cher à l'Europe, dépossédé une dynastie, consacré le droit des peuples de régler leur destinée comme ils l'entendent et de choisir leur gouvernement. Or cette révolution, dont l'Angleterre se préoccupe peu, et qui n'inquiète guère la Russie, donne, au contraire, à l'Autriche et à la Prusse beaucoup d'ombrage et de souci. Jusqu'ici, sans doute, elle a été très modérée, très réservée, très patiente; mais qui dit qu'elle le sera toujours? qui dit qu'après un prince ami de la paix il ne viendra pas un prince qui cherche dans la guerre un moyen nouveau de force et de popularité? qui dit même que, indépendamment de la couronne, les sentimens nationaux comprimés ne feront pas un jour explosion, et qu'une chambre élue sous l'empire de ces sentimens n'entraînera pas le gouvernement? Et, quand rien de tout cela n'arriverait, ne sait-on pas que l'exemple d'institutions libres est contagieux par lui-même, et qu'il peut, surtout chez de si proches voisins, troubler les esprits et enflammer les cœurs?

Il existe, à la vérité, d'honnêtes conservateurs qui se figurent que, pour l'Autriche et pour la Prusse, comme pour eux, la question révolutionnaire est finie depuis que M. Thiers est tombé, et que, satisfaites de ce résultat, les deux puissances dont il s'agit sont toutes prêtes

à se jeter dans nos bras. Est-il besoin de répondre que, pour l'Autriche et pour la Prusse, la question révolutionnaire est une question d'institutions et de dynastie, non de ministère? Ce qui, aux yeux de l'Europe, constitue la France à l'état révolutionnaire, c'est 1789 et 1830. Tant qu'elle refusera d'effacer, quant aux choses et quant aux hommes, les dernières traces de l'un et de l'autre, la tache originelle, quel que désir qu'on en ait, ne disparaîtra pas.

Il suit de là que nécessairement, par la force des choses, l'Autriche et la Prusse voient et verront long-temps encore avec plaisir tout ce qui peut affaiblir et rapetisser la France. Quelquefois, surtout quand elles seront inquiètes, elles pourront, comme en 1836 pour nous séparer de l'Angleterre, comme en 1840 et 1841 pour obtenir de nous le désarmement, nous faire des avances, des caresses, même certaines promesses; tout cela durera jusqu'à ce que nous ayons cédé; puis, le lendemain, elles se retourneront aussitôt et se joindront à nos ennemis. Pendant la discussion des fortifications, deux hommes d'état qui ont été ministres des affaires étrangères et qui connaissent bien l'Europe, M. de Broglie et M. Thiers, s'en sont expliqués assez clairement tous les deux, l'un à la chambre des pairs, l'autre à la chambre des députés. Entre les trois puissances qui composaient la sainte-alliance, il y a, pour bien long-temps encore, association contre les idées de 1830, et coalition contre la puissance qui représente ces idées. Croire le contraire et se conduire en conséquence, c'est s'exposer à jouer toujours le rôle de dupe, et à compromettre encore une fois l'honneur et les intérêts du pays.

Il faut parler nettement. L'abolition du protectorat exclusif de la Russie sur l'empire ottoman, l'alliance avec l'Autriche et la Prusse contre l'Angleterre et la Russie, la substitution, grace à cette alliance, d'une politique d'égalité à une politique de prépondérance, ce sont là de vains mots auxquels n'ajoutent pas foi la plupart de ceux qui les prononcent. La vérité, c'est que la convention du 13 juillet est le moyen, non le but; c'est qu'on n'est pas sorti de l'isolement pour signer la clôture des détroits, mais qu'on a signé la clôture des détroits, comme on aurait signé toute autre chose, pour sortir de l'isolement; c'est, en un mot, qu'on a voulu placer dans un acte public quelconque le nom de la France à côté de celui des quatre puissances, et rompre ainsi, purement et simplement, l'engagement pris envers le pays et la chambre au commencement de la session. Pour qui n'est pas aveugle ou ne ferme pas les yeux, cela est clair, manifeste, évident.

Deux questions maintenant se présentent : la politique de l'isolement était-elle mauvaise en soi, assez mauvaise pour qu'après s'y être engagé on dût la déserter si promptement? Utile en décembre et en janvier, est-elle devenue nuisible en août et en juillet, par suite de circonstances nouvelles? Dans un de ces deux cas, il pouvait être juste et utile d'en sortir, au risque de paraître inconséquent.

La politique de l'isolement est-elle mauvaise en soi? et nous sommes-nous tous trompés, quand, au début de la session, nous l'avons adoptée et soutenue? Je remarque d'abord qu'il est assez fâcheux pour un pays de reconnaître si souvent à la face du monde qu'il s'est trompé. Pendant deux ans, la politique égyptienne est en France celle de tout le monde à peu près. Le gouvernement s'y livre avec passion; la chambre la consacre par une adresse unanime; le pays s'y attache et s'y dévoue. Puis un beau jour, quand le canon anglais bat en brèche cette politique, on s'aperçoit tout à coup qu'elle est mauvaise, et qu'on a eu grand tort de s'y engager. La politique de l'isolement alors lui est substituée; on l'exalte, on la glorifie, on la présente presque comme une compensation suffisante de nos échecs. Puis trois mois après, quand les puissances s'en inquiètent et s'en irritent, on découvre qu'après tout elle n'avait pas les avantages qu'on en attendait, et qu'il faut se hâter d'en sortir. Est-ce donc ainsi qu'un grand pays maintient sa dignité et sert ses intérêts? Une politique, même médiocre, suivie avec fermeté et persévérance, peut produire de bons effets. La meilleure politique, quand on la prend et qu'on la quitte si facilement et si vite, ne saurait aboutir qu'à l'affaiblissement et à la déconsidération.

C'est d'ailleurs se faire une étrange idée de la politique d'isolement que de la représenter tantôt comme une politique taquine et tracassière, tantôt comme une politique oisive et indifférente. Dans la politique d'isolement, il ne s'agissait pas de rester étranger à tout ce qui se passe dans le monde et de regarder faire. Il s'agissait encore moins d'aller chercher à l'Europe de mauvaises querelles pour se dédommager de n'en avoir pas soutenu une bonne. Se tenir à l'écart et témoigner par une attitude froide et digne son juste mécontentement, dire à l'Europe qu'elle est entrée dans une voie où l'on ne veut pas la suivre, peser par son absence même et par sa désapprobation sur les combinaisons qui se préparent, avertir les puissances coalisées que, si, pour cette fois, la France a subi la loi du plus fort, sa patience a un terme, et qu'il faut se garder de la mettre encore à l'épreuve; enfin et surtout imprimer un caractère précaire et provi-

soire à tous les arrangemens faits sans la France et contre elle : voilà l'isolement tel que la chambre le comprenait, tel que le gouvernement l'acceptait, tel que le pays le voulait. C'est ce qu'un homme politique, estimé de tous les partis et d'un esprit aussi ferme que sûr, appelait, l'hiver dernier, « faire le vide. »

Maintenant, qui doute que, si la France eût persisté « à faire le vide, » l'Europe ne se fût bientôt apercue qu'on ne se passe pas d'elle impunément? Qui doute que, pour sortir d'une situation pénible et tendue, elle ne nous eût offert, au lieu d'une place gratuite *dans le char de la sainte-alliance*, la concession notable qu'exigeait M. de Lamartine? C'était là, je l'ai prouvé par de nombreuses citations, la prévision générale au début de la session. D'où vient qu'on l'a subitement oubliée, quand tout concourait à la rappeler, l'inquiétude des chancelleries allemandes comme les attaques des feuilles ministérielles de l'Angleterre, les avances de l'Autriche et de la Prusse comme la mauvaise humeur de la Russie? N'est-ce pas la situation que les hommes politiques avaient prédite, que la nation tout entière avait espérée, et fallait-il se hâter de l'abandonner avant d'en avoir tiré parti!

En soi, la politique de l'isolement était bonne. Point de doute à cet égard. Qu'on veuille bien maintenant montrer les évènemens nouveaux qui, depuis six mois, ont pu en commander l'abandon. Il est aisé de dire que les circonstances ne sont plus les mêmes, que le terrain a changé; mais il est moins aisé de le prouver. En Europe, tout est justement au même point qu'il y a six mois, avec cette seule différence, que les tories en Angleterre ont vaincu les whigs et s'apprêtent à les remplacer. Est-ce dans cette perspective que l'isolement a été déserté? Quant à l'Orient, qu'y voit-on aujourd'hui? En Égypte, une réconciliation factice et un arrangement provisoire entre un puissant vassal et son faible suzerain; en Syrie, des populations qui se révoltent à la fois contre le gouvernement tutélaire qu'on a bien voulu leur donner et contre ceux qui, si généreusement, leur ont apporté ce gouvernement; en Crète, une insurrection courageuse, glorieuse, et à laquelle le blâme unanime des cabinets n'ôtera pas la sympathie des ames généreuses de tous les pays et de tous les partis; en Bulgarie, des vieillards, des femmes, des enfans qu'on dépouille et qu'on égorge; en Macédoine, en Thessalie, des chrétiens qui veulent se joindre à leurs frères de Grèce; puis partout des intrigues russes, anglaises, autrichiennes, dont le fil échappe encore, mais dont personne ne doute. Voilà l'Orient tel que l'ont fait les quatre puissances,

réunies, comme on sait, le 15 juillet 1840 pour pacifier et consolider l'empire ottoman! Et l'on cherche dans de tels évènemens un motif pour la France de joindre sa signature à celle des quatre puissances, en renonçant une fois pour toutes à ses réserves et à ses protestations! Ce que cela signifie, le voici. Les quatre puissances ont réussi dans leur projet principal, celui de dépouiller et d'abaisser la France. Elles ont échoué dans leur projet secondaire, celui de rendre la paix à l'Orient et la sécurité à l'empire ottoman. Plus que jamais, l'Orient s'agite, et l'empire ottoman se décompose. Or, dans la crise nouvelle qui se prépare, un seul pays est libre de tout engagement et maître de prendre le parti qui lui plaira, sans qu'on puisse lui reprocher ni déloyauté ni trahison. Ce pays est la France, à laquelle ainsi de belles chances peuvent être bientôt offertes. Ces chances, il faut qu'elle se hâte de les répudier d'avance, afin qu'au moment décisif elle n'ait pas même la tentation d'en profiter!

Il me reste, pour terminer cette discussion, un dernier argument à examiner. Il est possible, dit-on, que la France soit, comme elle l'a déjà été, entravée dans ses projets, déçue dans ses espérances; mais qu'importe? après comme avant la convention du 13 juillet, rien ne l'empêchera d'avoir une politique indépendante, personnelle, isolée, la politique qu'avait choisie la France. Ce sera l'isolement en dedans, au lieu de l'isolement en dehors. Voilà tout.

Ce sera l'isolement en dedans! Rien n'est plus vrai, et là précisément était la raison décisive de ne pas signer la convention. C'est aussi l'isolement en dedans que créait la note collective du 27 juillet 1839, cette note fatale, origine et cause de tous nos maux. Qu'en est-il résulté? Que le jour où la délibération est devenue sérieuse, il s'est trouvé, malgré des intérêts bien divers, quatre voix contre une, et que nous avons été réduits à la triste alternative de souscrire à une politique ruineuse pour nous, ou de nous retirer avec éclat de la conférence. C'est ce dernier parti que nous avons pris, et nous avons bien fait; mais combien affaiblis par la déplorable signature que nous avions donnée! La France, disait-on, a consenti à soumettre la question d'Orient à l'arbitrage d'un tribunal européen, et parce que la décision n'est pas selon ses vœux, elle boude et se retire! Est-ce là une conduite loyale, sensée, politique? Ce qui est arrivé alors arrivera encore à bien plus forte raison. Qu'un évènement quelconque dérange le *statu quo* oriental, et que la France veuille y faire apporter quelque modification, nul doute qu'il n'y ait d'un côté son vote, de l'autre celui des quatre puissances; nul doute aussi qu'on ne lui rap-

pelle fort durement que, par sa signature du 13 juillet, elle a accepté sinon les moyens du traité du 15 juillet, du moins son but et ses conséquences. De deux choses l'une alors comme en 1840 : ou la France acceptera une résolution mauvaise, selon elle, et contraire à ses intérêts; ou elle quittera une seconde fois le concert européen. Dans le premier cas, quelle honte! Dans le second, quelle dérision!

Avec *l'isolement en dedans,* il faut d'ailleurs renoncer à tous les bénéfices qui, aux yeux de quelques personnes, ont rendu désirable la rentrée dans le concert européen. Cette rentrée, on le sait, devait mettre fin à toutes les inquiétudes, procurer à la France une paix plus douce, permettre dans les dépenses de la guerre et de la marine de considérables réductions. Rien de tout cela, si au fond, entre les quatre puissances et nous, la situation n'est pas changée; c'est alors une capitulation sans motif, un sacrifice sans compensation.

Bonne en soi et meilleure en raison des évènemens nouveaux, consacrée d'ailleurs par le vote de la chambre et acceptée par l'opinion du pays, la politique d'isolement avait trop d'avantages pour qu'un homme politique aussi éminent que M. le ministre des affaires étrangères ne la trouvât pas utile pour le pays, commode pour le cabinet. Il l'a pourtant abandonnée, et nous a fait entrer dans une voie toute nouvelle, sans se dissimuler sans doute la grande responsabilité qu'il encourait. Pourquoi cela, et comment expliquer cet étrange revirement? Je vais dire très sincèrement là-dessus ce que je sais et ce que je crois.

L'idée de la politique d'isolement n'est pas si nouvelle qu'on le pense. Elle naquit en 1836, lors de la querelle avec l'Angleterre au sujet de l'intervention en Espagne. Elle devint presque systématique en 1839, quand l'Angleterre proposa à la France d'agir de concert contre la Russie et de frapper un grand coup. Mais alors, dans l'esprit de ceux qui la concevaient, la politique de l'isolement n'avait qu'un but : retirer autant que possible la France des affaires de ce monde, éviter de se prononcer entre l'Angleterre et la Russie; en un mot, voir couler l'eau sans se mouiller. C'était, l'évènement l'a prouvé, jouer un jeu dangereux et risquer de réunir tout le monde contre soi. Il est vrai que, dans ce cas extrême, il restait une dernière ressource, celle de céder à tout le monde.

Quoi qu'il en soit, quand après la retraite d'octobre 1840 l'isolement fut proposé, il rassembla naturellement dans un même vote ceux qui croyaient y voir l'unique moyen de conserver encore une action indépendante et digne et ceux qui espéraient y trouver un

prétexte honorable pour n'agir dans aucun cas; ceux qui ne voulaient pas que la France consacrât par son adhésion même tacite des faits accomplis sans elle et contre elle, et ceux qui craignaient qu'en rentrant dans la conférence on n'y rencontrât de nouveaux sujets de querelles et de brouilles; ceux qui gardaient au fond du cœur un ressentiment profond de la conduite des puissances envers la France, de l'Angleterre notamment, et ceux qui ne songeaient qu'à garder désormais entre toutes les puissances une stricte et pacifique neutralité; ceux enfin qui désiraient saisir cette occasion de fortifier la puissance militaire de la France afin de la préparer à de nouvelles luttes au dehors, et ceux qui trouvaient bon d'augmenter l'armée afin d'avoir à l'intérieur une force disponible plus considérable. C'est ce qui fait que la politique d'isolement rencontra si peu d'antagonistes, et fut acceptée à peu près à l'unanimité.

Par malheur, un tel accord était plus apparent que réel, et ne pouvait pas durer. Bientôt en effet l'isolement et la paix armée, qui en était la conséquence, commencèrent à porter ombrage à l'Europe, et à soulever de sérieuses réclamations. La Russie, on le conçoit, ne se plaignait pas de notre isolement, et se souciait peu qu'il durât. L'Angleterre affectait d'y être indifférente. Les discussions de la chambre, en montrant à l'Angleterre combien la France était blessée; les armemens, les fortifications et les sommes énormes qu'on y consacrait, une certaine atmosphère belliqueuse enfin, dans laquelle vivait le pays, et qui pouvait affermir à la longue les courages les plus douteux, tout cela pourtant donnait à penser à l'Angleterre, et l'aigrissait contre le nouveau cabinet. C'est alors que les journaux ministériels de Londres se mirent à traiter M. Guizot à peu près comme ils avaient traité M. Thiers quelques mois auparavant, et que le duc de Wellington écrivit à Paris une lettre dans laquelle il se plaignait vivement, bien que convenablement, de l'isolement et des armemens de la France. C'est alors aussi que dans le parlement l'opposition évitait d'attaquer la politique extérieure du ministère whig, parce que, disait-elle, il pourrait en résulter à Paris une force nouvelle pour le parti belliqueux.

Mais les deux puissances que désespérait l'attitude de la France, c'est l'Autriche et la Prusse, l'Autriche surtout, plus prévoyante et plus habile. L'Autriche et la Prusse, on le sait, avaient signé le traité du 15 juillet sans enthousiasme, sans goût, et uniquement pour ne pas se séparer de la Russie et de l'Angleterre. Il leur paraissait fort dur d'avoir à supporter, comme voisines continentales de la France,

les frais d'un état de choses dont elles n'avaient en rien profité. M. de Metternich demandait donc à Londres que, pour en finir, on proposât à la France de signer quelque chose en commun, et en même temps il agissait à Paris pour faire sentir la nécessité d'oublier tout ce qui s'était passé et de rétablir les vieilles relations.

On comprend facilement qu'en présence de ces ombrages de l'Angleterre et de ces avances de l'Autriche et de la Prusse, la politique d'isolement, pour les hommes qui la voulaient inactive et contemplative, prit un caractère tout nouveau. Maintenir la politique d'isolement, ce n'était plus rester spectateur neutre et impartial entre toutes les puissances; c'était mécontenter l'Angleterre, et peut-être se brouiller avec l'Autriche et la Prusse. A mesure que se manifestait ainsi la mauvaise humeur de l'Europe au sujet de la politique d'isolement, il arrivait donc deux choses contradictoires en apparence, mais au fond parfaitement logiques: c'est que les uns s'y attachaient de plus en plus, et que les autres s'en détachaient chaque jour. On peut dire qu'à cet égard la politique d'isolement subissait précisément les mêmes phases et les mêmes retours que la politique plus décidée qui suivit le traité de juillet. Tant qu'on avait cru que cette politique triompherait sans combat et presque sans difficulté, tout le monde s'y était rallié. Le jour où l'on vit qu'elle faisait courir au pays quelques dangers et que la guerre pouvait s'ensuivre, beaucoup la désertèrent. C'est aussi l'histoire de la politique d'isolement.

Il est assez difficile de savoir quelle fut d'abord l'opinion du cabinet relativement aux ouvertures de l'Autriche et de la Prusse. J'ai pourtant lieu de croire qu'il les accueillit sans beaucoup d'empressement. Après avoir répété partout, deux mois auparavant, que la France, pour son honneur comme pour ses intérêts, devait se tenir longtemps à l'écart, il était difficile de démentir soudainement ses paroles et d'opérer si vite un rapprochement que rien ne justifiait. Après avoir vanté les avantages de la politique d'isolement, il était fâcheux de se jeter sans motif avouable dans une autre politique. Quoi qu'il en soit, le cabinet, après quelque hésitation, déclara, dit-on, qu'il ne délibérerait sur les propositions à lui faites qu'à deux conditions: la première, qu'on ne dirait rien de nos armemens; la seconde, que l'acte à signer ne ferait pas mention du traité du 15 juillet. De telles conditions ne pouvaient manquer d'être acceptées. Elles le furent en effet, du moins par celles des puissances qui désiraient le rapprochement.

Que se passa-t-il alors? Un jour on le saura. Tout ce que je puis

dire, c'est que, si je suis bien instruit, la convention commune dont M. de Metternich avait pris l'initiative devait d'abord contenir plusieurs stipulations importantes : 1° la garantie à cinq du *statu quo* territorial et de l'intégrité de l'empire ottoman ; 2° l'arrangement des détroits ; 3° un règlement sur les droits du sultan à l'égard des pachas ; 4° la protection à cinq des chrétiens de Syrie et peut-être des autres provinces ; 5° l'explication positive que l'article 1er comprenait la reconnaissance par la Porte et par l'Europe de notre domination en Afrique.

Mais, ainsi que je l'ai expliqué, les quatre puissances étaient loin d'être, à l'égard de la France, dans les mêmes dispositions. La Russie paraissait satisfaite de l'alliance à quatre. Lord Palmerston, malgré les efforts de lord Melbourne, attachait peu de prix à la signature de la France. L'Autriche et la Prusse seules tenaient à conduire à bonne fin la négociation. Sur le refus tantôt de l'une, tantôt de l'autre des puissances, la convention se réduisit enfin au seul article des détroits. Cet article fut alors proposé à la France, et on lui fit entendre extrà-officiellement, mais clairement, que, si elle ne s'en contentait pas, la conséquence de son refus serait une alliance défensive entre les quatre puissances.

Quelques personnes prétendent que sans cette alliance indirecte la France n'aurait pas accédé à l'acte du 13 juillet. Je ne puis, je ne veux pas le croire. Sans doute bien des faiblesses peuvent être reprochées à notre gouvernement, mais il serait trop pénible de supposer que le mot d'alliance défensive à quatre suffit pour renverser ses déterminations, pour arracher son consentement, pour changer sa politique. S'il en était ainsi, l'Europe, une fois le moyen trouvé, s'en servirait toujours, et c'en serait fait en France de toute indépendance, de toute nationalité. Pour moi, j'attribue deux autres causes à l'accession du cabinet. La première, c'est qu'au fond du cœur le cabinet n'avait jamais adhéré sérieusement à l'isolement, tel du moins que l'entendaient la chambre et le pays. Pour lui, le principal mérite de cette politique, c'est qu'elle se distinguait de la politique du cabinet précédent sans rompre trop brusquement avec elle ; c'est qu'entre l'armement actif et le désarmement, entre la résistance au traité et son acceptation, elle formait en quelque sorte un chaînon intermédiaire et une transition ménagée ; c'est que, grâce à elle, un pont se trouvait jeté d'une rive à l'autre, à l'aide duquel on pouvait franchir le précipice sans trop de difficultés et de dangers. Le cabinet savait d'ailleurs que, dans ce pays où les esprits vont si vite, l'isolement et

la paix armée perdraient bientôt une portion de leur crédit. Il savait que les embarras financiers et la suspension des travaux civils d'une part, de l'autre les inquiétudes et les menaces de l'Europe, pourraient ramener au concert européen beaucoup de déserteurs.

Voilà, ce me semble, la première cause de la détermination du cabinet. Il y en a une seconde. En diplomatie, comme partout, les petites difficultés qu'on rencontre, et contre lesquelles on lutte, font quelquefois oublier le but même vers lequel on tend, et détournent l'esprit du principal sur l'accessoire. Or, quand dans le courant de la négociation le cabinet voyait la Russie hostile, l'Angleterre froide, l'Autriche et la Prusse amicales et pressantes; quand il savait que la convention imaginée par ces deux dernières puissances était presque repoussée par la première et peu désirée de la seconde, n'est-il pas naturel que petit à petit il se soit laissé entraîner à croire que cette convention était avantageuse, et qu'en la signant la France avait le haut du pavé? N'est-il pas possible même qu'il ait pris au sérieux la bienveillance calculée de l'Autriche et de la Prusse et cru vraiment qu'elle survivrait aux circonstances? Pour moi, j'ai des raisons de penser qu'avant la séance du 13 avril l'illusion était complète, et qu'on se flattait d'avoir remporté un avantage signalé. Ce jour-là, en présence de la discussion et de l'attitude de la chambre, l'illusion s'est dissipée; mais il était trop tard.

En résumé, au début de la session, la chambre et le ministère avaient promis de faire respecter dans son esprit et dans sa lettre la note du 8 octobre, minimum de la politique française en Orient. La note du 8 octobre n'a été respectée ni dans sa lettre, ni dans son esprit. A la même époque, la chambre et le ministère s'étaient engagés à maintenir la politique de l'isolement, au moins jusqu'à ce qu'une concession notable de l'Europe permît d'en sortir avec honneur et avantage pour le pays. Aucune concession, notable ou non, n'a été faite, et la politique de l'isolement n'existe plus aujourd'hui. La France a donc accepté le traité du 15 juillet et repris dans les conseils de l'Europe je ne dis pas son ancienne place, mais la place que lui font les derniers évènemens. Voilà ce qui s'est accompli en moins de six mois, sous le ministère du 29 octobre, en présence d'une majorité venue il y a deux ans pour relever la dignité nationale, et rendre à la France le rang qui lui appartient parmi les nations.

Je veux maintenant envisager la question d'une manière plus générale, et rechercher quelle est, en août 1841, la situation de la

France en Europe. C'est une étude pleine d'intérêt, et qui porte en elle-même de graves avertissemens.

Malgré les désastres qui attristèrent la fin de son règne, on sait que Louis XIV laissa la France plus grande et plus forte qu'il ne l'avait trouvée. C'est de son temps que furent réunis au vieux territoire français l'Alsace, la Franche-Comté, la Flandre française, Metz, Toul, Verdun, l'Artois même et le Roussillon, dont la conquête, lorsque mourut Louis XIII, était encore imparfaite. De plus Louis XIV plaça son petit-fils sur le trône d'Espagne, et modifia ainsi au profit de la France l'équilibre européen. Louis XV, à son tour, se fit céder la Lorraine et acheta la Corse; mais là s'arrête le progrès et commence le déclin. Voici donc quelle était, au milieu du dernier siècle, la force territoriale de la France.

Elle avait, en Europe, le territoire de Louis XIV tout entier, plus la Lorraine, dont la réunion venait d'être réglée en 1735, et Minorque, reprise en 1745;

En Amérique, le Canada, l'Acadie, la Louisiane, tout le cours du Mississipi et de l'Ohio ainsi que les terres fertiles qui les bordent, les trois quarts en un mot de l'Amérique du Nord dont le littoral seul appartenait à l'Angleterre, presque toutes les Antilles et spécialement Saint-Domingue, Cayenne;

En Afrique, le Sénégal, Gorée, Madagascar, les îles Mascareignes, au nombre desquelles l'Ile-de-France;

En Asie, les deux côtes de l'Inde, depuis le cap Comorin jusqu'à Surate et au Gange.

Elle avait en outre, entre sa frontière et le Rhin, des états ecclésiastiques pour la plupart qui ne pouvaient se défendre contre elle.

Aujourd'hui la France a perdu l'Amérique, du Canada à la Louisiane, et par conséquent toute position dans les golfes de Saint-Laurent et du Mexique; la plupart des Antilles, notamment Saint-Domingue; Gorée, Madagascar, l'île de France, toute l'Inde, à l'exception de deux comptoirs insignifians; Minorque enfin, et quatre places fortes construites par Louis XIV pour garder la frontière. Au lieu d'états petits et faibles, elle a pour proches voisins à l'est la Prusse et des états moins redoutables par eux-mêmes, mais qui, enlacés dans la confédération germanique, y trouvent une grande force d'emprunt.

A ce triste tableau on oppose, je le sais, l'Algérie, ce grand empire que la Providence, comme on dit, a mis à deux journées de Toulon pour nous dédommager de toutes nos pertes. J'ai, pour ma part, le malheur de peu croire à l'Algérie, et, malgré les talens militaires et

les succès très réels du général Bugeaud, ce qui s'y passe en ce moment n'est pas fait pour changer mon opinion. Dans tous les cas, il faut bien reconnaître qu'avant de compter l'Algérie pour beaucoup, il convient que la conquête en soit faite, et que la France ait traversé, sans la perdre, une grande guerre maritime. Faut-il dire toute ma pensée? je crains que, pour quelques hommes politiques, le plus grand mérite de l'Algérie ne soit de faire illusion à la France et de détourner sur une terre lointaine la passion militaire qui bouillonne toujours en elle. Je crains qu'on ne trouve commode de donner ainsi le change aux sentimens généreux du pays, et de satisfaire, sans se compromettre, son désir de puissance et de gloire. Avec l'Algérie, on a, sans autre danger que celui de perdre beaucoup d'hommes et d'argent, des combats à livrer, d'éclatans bulletins à rédiger, un vaste sol à conquérir. Sans l'Algérie, il serait possible que la France portât un peu plus souvent les yeux autour d'elle, et fût quelquefois plus agitée par le sentiment de sa déchéance. Quand quatre-vingt mille hommes sont occupés en Afrique, on ne peut d'ailleurs pas s'en servir en Europe, et c'est une raison de se montrer, du côté de la Manche et du Rhin, plus timide et plus prudent. « Il y a deux choses, disait l'été dernier lord Palmerston, qui me répondent de la France. » L'Algérie en était une.

Quoi qu'il en soit, les opinions les plus contraires à l'Algérie doivent reconnaître qu'au point où en sont les choses, on ne saurait l'abandonner sans honte; les opinions les plus favorables doivent convenir en revanche qu'à l'exception d'un petit nombre de points, l'empire est encore à conquérir, la colonie à fonder. C'est, si on le veut, une grande et belle espérance; ce n'est rien de plus.

On n'en peut donc douter, malgré l'Algérie, la France, comme puissance territoriale, est aujourd'hui beaucoup moins forte qu'au milieu du dernier siècle. Mais la force d'un état n'est pas quelque chose d'absolu. Voyons donc, pour arriver à une juste appréciation, quelle était, au milieu du dernier siècle, la situation des autres grandes puissances européennes et ce qu'elle est aujourd'hui.

Depuis le milieu du siècle dernier, l'Autriche a perdu les Pays-Bas autrichiens, possession lointaine et précaire. Elle a gagné la Galicie, Salzbourg, une portion du Tyrol, Venise et l'état vénitien, l'Istrie, la Dalmatie, Raguse, la Valteline, un pied dans l'état du saint père, plusieurs îles de l'Adriatique, c'est-à-dire six fois plus qu'elle n'a perdu.

La Prusse a gagné le grand-duché de Posen, la Poméranie sué-

doise, le grand-duché du Rhin, une partie notable de la Saxe, de la Westphalie et de la Franconie.

L'Angleterre a perdu sa colonie du nord de l'Amérique; elle a gagné en Europe Malte, Heligoland, Gibraltar, les îles Ioniennes; en Amérique, l'Acadie, le Canada et tout le continent septentrional, les Lucayes, les Bermudes, presque toutes les Antilles, une partie de la Guyane, les Malouines et quelques autres îles encore; en Afrique, Bathurst, Sierra-Leone, plusieurs établissemens sur la côte de Guinée, l'importante colonie du Cap, l'île de France, Rodrigue, les Séchelles, Socotora, les îles de Loss, l'Ascension, Sainte-Hélène, et bientôt peut-être l'embouchure du Niger par Fernando-Po et Annobon; en Asie, Aden, Ceylan, un empire de plus de cent millions d'habitans qui s'étend tous les jours, les îles Sincapoure, une portion de Malaka et de Sumatra, une première position en Chine; dans l'Océanie enfin, la plus grande partie de l'Australie, la Tasmanie, les îles Norfolk, la Nouvelle-Calédonie, la Nouvelle-Zélande, les îles Sandwich, Taïti.

La Russie, qui n'a rien perdu, a gagné sur la Suède la Finlande, Abo, Wiburg, l'Esthonie, la Livonie, Riga, Revel, une partie de la Laponie; sur l'Allemagne, la Courlande, la Samogitie; sur la Pologne, la Lithuanie, la Volhynie, une partie de la Galicie, et la Pologne proprement dite; sur la Turquie, une partie de la petite Tartarie, la Crimée, la Bessarabie, le littoral de la mer Noire et l'embouchure du Danube; sur la Perse, la Géorgie, la Circassie, le Schirwan; enfin les deux extrémités de l'Asie et de l'Amérique au point où elles se touchent, et les îles qui en sont voisines (1).

Ainsi, dans le double mouvement d'expansion et de concentration qui tend partout à absorber les petits états dans les grands, et à soumettre la barbarie à la civilisation, toutes les puissances européennes de premier ordre ont gagné; la France seule a perdu. Or, sa décadence se mesure sur ce qu'elle a perdu et sur ce que les autres ont gagné; son infériorité se compose de ce qu'elle a de moins et de ce qu'elles ont de plus. La conséquence, tout le monde la sent, c'est que la France, comme puissance territoriale, est à deux titres déchue de son rang parmi les nations européennes; c'est que les évènemens

(1) Si l'on veut se faire une idée nette du déclin de la puissance territoriale de la France et des progrès énormes de la puissance territoriale de la Russie et de l'Angleterre, on doit consulter deux cartes publiées en 1840 par Andriveau, sous ce titre: *La France, l'Angleterre et la Russie en* 1740 *et en* 1840. Rien n'est plus curieux et plus triste.

des cent dernières années, et notamment la paix de 1763, le partage de la Pologne et les traités de 1815 lui ont porté un coup dont elle ne s'est pas relevée; c'est qu'en un mot l'équilibre dont on parle tant est notamment altéré à son détriment.

Dans cette situation, la France, rajeunie et fortifiée par quinze années de paix, quand éclata la dernière révolution, devait certes être fort tentée de protester contre 1815 au dehors comme au dedans, et de redemander à l'Europe sa juste part les armes à la main. C'était, on le sait, l'avis d'un parti puissant et ardent. La France ne le voulut pas, et, selon moi, elle fit bien; la France avait alors sa révolution à consolider, son gouvernement à fonder, ses principes à faire prévaloir. En brisant soudainement et violemment les traités de 1815, elle provoquait l'Europe à refaire le traité de Chaumont contre ses principes, contre son gouvernement, contre sa révolution, et elle rendait possible une troisième restauration. Il était plus sage sans contredit d'assurer la conquête qu'elle venait de faire avant de songer à des conquêtes nouvelles; il était plus habile de ne pas mêler deux questions étrangères l'une à l'autre, celle de sa liberté au dedans, celle de sa puissance territoriale au dehors. Il était plus prudent enfin d'attendre, avant de risquer une guerre générale, que sa force militaire, déplorablement négligée sous la restauration, fût réparée et refaite. C'est par ces raisons, non par d'autres, que les hommes éminens de la majorité, M. Périer, M. Thiers, M. Guizot, combattirent l'opinion qui voulait que la France se portât sur la Belgique et sur le Rhin. Pas un de ces hommes d'état ne nia que les traités de 1815 n'eussent réduit la France outre mesure, et qu'elle ne fît, en consentant à les subir, un très grand sacrifice.

Cependant en 1830, tout en se renfermant dans ses limites territoriales, la France avait encore un autre moyen d'exercer sur le monde une puissante action. La révolution et l'empire, en parcourant l'Europe à main armée, y avaient semé nos idées, nos mœurs, nos lois, notre civilisation. D'un autre côté, pour soulever les peuples contre le despotisme impérial, les gouvernemens européens avaient fait appel aux idées et aux passions libérales et révolutionnaires; puis, le despotisme impérial renversé, ils avaient réprimé violemment ces passions, comprimé ces idées. Déçus dans leurs légitimes espérances et rassurés sur leur nationalité, les peuples s'étaient donc habitués de nouveau à tourner les yeux vers la France comme vers un phare un peu obscurci peut-être, mais d'où la lumière devait tôt ou tard jaillir et rayonner sur l'Europe et sur le monde. Quand, en 1830, le

phare ralluma soudainement ses feux et brilla d'un éclat inattendu, il y eut en Europe un élan d'allégresse et d'enthousiasme qui se traduisit bientôt en agitations populaires et en révolutions. C'est alors que la Belgique brisa le lien qui l'unissait à la Hollande, que la Suisse secoua le joug de son aristocratie, que l'Espagne donna des signes d'une fermentation nouvelle, que tout le nord de l'Italie s'insurgea, que la Pologne reconquit pour quelques jours sa nationalité, que la pesante Allemagne elle-même s'agita jusque dans ses fondemens, que l'Angleterre enfin entra dans la voie de la réforme. Il y avait donc partout, au nord, à l'est, au midi, un grand mouvement révolutionnaire et libéral dont la France était la tête et le cœur. Après avoir protesté contre toute idée de conquête territoriale, la France ne pouvait-elle prendre ce mouvement sous sa protection, et prêter partout appui aux peuples contre les gouvernemens? Le 25 juillet 1840, en communiquant à lord Palmerston le contre-mémorandum français, M. Guizot lui adressait les belles paroles que voici, et dont avec raison il s'est fait honneur à la tribune : « Vous nous exposez, milord, lui disait-il, à une situation que nous n'avons pas cherchée, que depuis dix ans nous nous sommes appliqués à éviter. M. Canning, si je ne me trompe, était votre ami et votre chef politique. M. Canning a montré un jour, dans un discours bien beau et bien célèbre, l'Angleterre tenant entre ses mains l'outre des tempêtes, et en possédant la clé. La France aussi a cette clé, et la sienne est peut-être la plus grosse. » La clé dont parlait M. Guizot en 1840, la France en 1830 ne pouvait-elle pas s'en servir?

C'était là, je le sais, un rôle difficile, hasardeux, mais qui avait sa grandeur et ses chances. La France le déclina, et se contenta de faire respecter deux révolutions accomplies et qui se trouvaient à sa porte, celle de Belgique et celle de Suisse. La France eut-elle tort? Beaucoup le pensent, et ce qui se passe en ce moment semble, il faut l'avouer, leur donner, jusqu'à un certain point, gain de cause. Je persiste pourtant à n'être pas de cet avis. Sans compter qu'une telle politique, avant toute agression, était peu conforme au droit des gens et à la loi qui régit les rapports des nations entre elles, elle offrait au dehors à peu près le même danger que la précédente, celui de réunir contre nous tous les gouvernemens européens. Elle soulevait en outre au dedans les passions révolutionnaires, et menaçait le pays de longues et terribles convulsions. Ces raisons, selon moi, devaient l'emporter et l'emportèrent. Il faut pourtant reconnaître qu'en laissant s'éteindre l'enthousiasme et la sympathie des peuples, la

France se privait d'une force bien réelle. Il faut reconnaître qu'elle s'enlevait ainsi le moyen de donner, au jour de la lutte, de sérieux embarras à ses ennemis, et de faire à son profit une puissante diversion.

Après s'être résignée à la diminution de sa puissance territoriale, après avoir volontairement abdiqué sa puissance révolutionnaire, que restait-il à la France pour tenir parmi les nations le rang qui lui appartient? Il lui restait le maintien et le développement de son influence. Il est, tout le monde le sait, inévitable que les grandes puissances, tout en respectant les droits des petites, aient une certaine sphère où leur action s'exerce plus particulièrement et avec plus de succès. Il est inévitable qu'entre les états du premier ordre il s'établisse ainsi un équilibre d'influences comme de territoires. Plus le gouvernement français avait été prudent et modéré en s'abstenant de soulever la question territoriale et la question révolutionnaire, plus il s'était engagé à ne point fléchir sur la question d'influences. Si là encore il laissait les états rivaux s'étendre et s'accroître sans compensation, il ne restait plus à la France qu'à oublier qu'elle fut un grand pays, et qu'à renoncer à la fois à toutes ses prétentions.

On doit rendre cette justice au gouvernement de juillet, que, pendant quelques années, il comprit bien ce devoir et remplit honorablement cette mission. Au point de vue de ceux qui voulaient la guerre territoriale ou la guerre révolutionnaire, le gouvernement de juillet sans doute ne faisait pas assez; mais il est impossible de nier qu'en Belgique, en Italie, en Suisse, en Grèce, en Espagne, en Portugal, dans l'Amérique du Sud, dans l'Orient enfin, la France n'ait exercé, pendant quelques années, une véritable influence. Cette influence n'était point exclusive et ne pouvait pas l'être. En Belgique, en Portugal, en Espagne, dans l'Amérique du Sud, l'Angleterre rivalisait avec nous. Nous rencontrions l'Autriche en Suisse et surtout en Italie, où son pouvoir était mieux assis que le nôtre. Dans l'Orient enfin et en Grèce, nous nous sentions pressés d'une part par l'Angleterre encore, de l'autre par la Russie. Partout néanmoins nous avions notre part et nous tenions notre place. Quelle est notre part et notre place aujourd'hui? Je commence par l'Italie.

Il faut d'abord reconnaître que, dans l'état actuel de l'Europe, la France ne saurait prétendre à exercer en Italie l'influence principale. Cette influence appartient nécessairement à la puissance qui possède directement Milan, Venise, Mantoue, Vérone, et indirectement Parme et Modène; à la puissance qui tient en outre garnison

à Ferrare, et dont, au besoin, le bras s'étend par-dessus les Abruzzes pour protéger le roi de Naples contre ses sujets. Et cependant quand, en 1831, M. Périer planta le drapeau français sur les murs d'Ancône, il fit une grande chose. Ancône n'était peut-être pas une place bien forte, et 1500 Français n'auraient pu résister long-temps à l'armée autrichienne tout entière; mais cette place entre les mains de la France avait un sens, ces 1500 Français étaient une avant-garde qui donnait à penser. J'en appelle à quiconque a parcouru l'Italie de 1831 à 1838, n'est-il pas vrai que le drapeau tricolore à Ancône offrait à la fois aux populations une garantie d'indépendance, un espoir de liberté? N'est-il pas vrai que bien des regards se tournaient vers ce drapeau, et que par lui la France restait présente aux esprits et aux cœurs? Un jour pourtant il a disparu, et avec lui toutes les espérances et tous les sentimens qu'il avait apportés en Italie.

Je n'entends point renouveler ici une discussion épuisée, ni rechercher si, en évacuant Ancône, nous avons, comme le disait, il y a trois ans, le gouvernement, subi une triste nécessité, ou, comme l'affirmait l'opposition, fait à l'Autriche une concession volontaire et gratuite. Je prends le fait tel qu'il est, et je dis que, nécessaire ou volontaire, il a porté une grave atteinte au-delà des Alpes à l'influence française. Je dis que les gouvernemens ont cessé de nous craindre, comme les populations d'espérer en nous, et qu'aujourd'hui l'influence autrichienne règne dans ce beau pays sans contrepoids et sans contestation. Et qu'on ne s'y trompe pas, c'est là pour la France un affaiblissement notable, en temps de paix non moins qu'en temps de guerre. Dans la complication actuelle des affaires européennes, il y a toujours entre les états quelques questions à résoudre, quelques différends à régler par la diplomatie ou par la guerre. Or la diplomatie aussi bien que la guerre a besoin de positions et de points d'appui. Pour négocier comme pour se battre, c'était donc une grande force que d'avoir sur le point par où l'Autriche est surtout vulnérable, la pointe de notre épée, et de la lui faire sentir; c'était une grande force que de lui montrer sans cesse, sur cette terre dont elle se croit souveraine, nos couleurs à côté des siennes, et nos soldats campés au milieu de ces populations qu'elle aspire à dominer. En 1840, je l'ai déjà dit, l'Autriche n'a signé le traité du 15 juillet qu'avec beaucoup de trouble et d'inquiétude, et dans les deux mois qui l'ont suivi, peu s'en est fallu qu'elle ne se retirât de la coalition. Qui sait ce qu'elle eût fait si elle eût vu encore la Lombardie ouverte à la France et menacée par la révolution?

En Suisse comme en Italie, c'est l'Autriche que nous rencontrons, c'est à l'Autriche que nous devons tenir tête. Mais dans ce pays, dont une partie notable parle notre langue, nous avons toujours cherché et souvent obtenu l'influence prédominante. C'est d'ailleurs à la première révolution française que plusieurs des cantons actuels doivent leur indépendance; c'est à la seconde que tous les cantons doivent la chute d'une aristocratie oppressive et la conquête du droit commun. Entre la France et la Suisse il existait donc plus que jamais, depuis 1830, des liens naturels qu'il s'agissait seulement de resserrer, des sympathies toutes créées qu'il suffisait de cultiver avec quelque habileté. Le gouvernement français n'y manqua pas d'abord, et tout le monde sait qu'entre le parti de l'ancien régime, soutenu par l'Autriche, et le parti radical pur, notre diplomatie concourut à créer un parti intermédiaire à la fois libéral et conservateur, un parti qui, par ses propres forces, avait la majorité contre les deux autres et gouvernait le pays. C'est ce parti qui, à travers de grandes difficultés intérieures et extérieures, conduisit pendant six ans les affaires de la Suisse avec autant de fermeté que de prudence. C'est ce parti qui sut d'une main contenir les passions révolutionnaires des cantons radicaux, et de l'autre réprimer les tentatives contre-révolutionnaires des cantons absolutistes. C'est ce parti enfin qui, lorsque le pouvoir lui échappa, allait, en resserrant le nœud fédéral, donner à son pays une organisation plus raisonnable et plus forte.

Je suis loin de dire qu'à cette époque l'Autriche restât étrangère aux affaires helvétiques et renonçât à lutter en Suisse contre notre influence. L'Autriche, entre toutes les nations, a cette vertu de ne jamais perdre l'espoir, et de finir souvent, à force de persévérance et d'habileté, par tirer parti de ses défaites comme de ses victoires. L'Autriche continuait donc à agir, surtout dans les cantons catholiques; mais son action, resserrée dans des bornes étroites et paralysée par les derniers échecs de l'aristocratie, ne pouvait se comparer à celle de la France. Comment se fait-il qu'aujourd'hui les rôles soient intervertis et que l'influence autrichienne en Suisse ait repris l'avantage et la prédominance? L'histoire serait longue et douloureuse à raconter. Qu'il me suffise de dire que, par une série de fautes et de faiblesses, le gouvernement français a détaché de la France précisément ceux qui lui portaient la plus sincère affection; qu'à la suite de ces faiblesses et de ces fautes le parti intermédiaire, le parti français, s'est à peu près dissous, et que ses débris ont été se perdre d'une part dans le parti de l'ancien régime, de l'autre dans le parti

radical; que la France s'est ainsi trouvée pressée entre deux opinions qui lui étaient également hostiles, et que l'Autriche a su tourner à son profit cette étrange situation.

Pour être juste, il faut reconnaître que, depuis deux ans, le gouvernement français paraît s'être aperçu de son erreur, et qu'il travaille un peu mollement peut-être, mais sincèrement, à la réparer. Dans l'affaire des couvens d'Argovie notamment, le gouvernement français s'est placé avec raison entre les prétentions extrêmes, et a secondé l'action conciliatrice des hommes modérés. C'est une bonne tendance, et dans laquelle il fera bien de persévérer. Mais, de tous les pouvoirs, celui qui s'acquiert par voie d'influence est le plus difficile à reprendre, une fois qu'on l'a perdu. Pour revenir au point où nous étions il y a huit ans, il faudrait d'énergiques efforts, beaucoup de persévérance et des succès éclatans, toutes choses auxquelles, depuis quelques années, notre diplomatie ne nous a pas habitués.

Voilà pour l'Italie et la Suisse. Quant à l'Espagne, l'échec qu'y a subi notre politique est cent fois plus grave encore et plus mortifiant. La France, tout le monde le sait, depuis que s'est écroulé l'empire de Charles-Quint, a tendu constamment à attirer l'Espagne dans sa sphère et à contracter avec elle une alliance solide. C'est dans cette pensée que Louis XIV, malgré les grands avantages qu'on lui offrait ailleurs, voulut mettre son petit-fils sur le trône de Madrid, et que fut, soixante années plus tard, signé le pacte de famille. C'est cette pensée qui dirigeait Napoléon en 1808, quand, par des moyens injustes et malheureux, mais dans un but légitime, il essaya d'attacher par un lien indissoluble la vieille monarchie espagnole à son empire nouveau. C'est à cette pensée qu'obéit, en 1823, la restauration le jour où, malgré l'opposition de l'Angleterre, elle envoya cent mille Français de l'autre côté des Pyrénées renverser la constitution et rendre à Ferdinand son plein pouvoir. Du point de vue libéral, cette expédition était déplorable et criminelle, puisqu'elle tendait à relever un régime vicieux et usé. Du point de vue purement français, et la restauration donnée, elle pouvait très bien se justifier, et répondait, ainsi que le vit M. Canning, à un intérêt réel et permanent du pays. Jamais, au reste, cet intérêt n'a été méconnu par la révolution de juillet et par son gouvernement. Que répondaient les ministres de ce gouvernement au parti légitimiste lorsqu'il leur reprochait d'avoir, par l'appui prêté à la jeune reine, compromis dans l'avenir l'alliance de famille? Ils répondaient qu'aujourd'hui les alliances de famille sont peu de chose quand elles ne sont pas soutenues par la commu-

nauté des sentimens et des idées. En soutenant la jeune reine contre don Carlos, la révolution de juillet faisait donc précisément, et dans un meilleur sens, ce que le gouvernement contre-révolutionnaire de 1823 avait fait en abattant la constitution.

Maintenant, qu'est-il arrivé dans ce pays? Le voici en deux mots. Il y avait une régente française par le cœur et par l'esprit, la seule de sa race qui portât au gouvernement nouveau et à la dynastie nouvelle en France une sincère affection. Cette régente est aujourd'hui à Paris, privée à la fois de son pouvoir et de la tutelle de ses enfans. Il y avait un parti modéré, le plus nombreux et le plus éclairé sans contredit, qui ne demandait qu'à s'appuyer sur la France, et qui, toutes les fois qu'il a été au pouvoir, sous M. Martinez de la Rosa comme sous M. d'Ofalia, sous M. Isturitz comme sous M. Perez de Castro, n'a cessé de lui donner une préférence évidente. Ce parti est abattu, dispersé, anéanti. Le parti exalté, en revanche, de tout temps hostile à la France, règne en maître et s'efforce de rompre les faibles liens qui unissent encore les deux pays. Quant au pouvoir, il se partage entre Espartero, à qui le cabinet whig a envoyé, l'an dernier, de si belles récompenses pour prix de ses loyaux services, et Arguelles, plus dévoué encore aux Anglais qu'Espartero. Tels sont les résultats; ils sont frappans et parlent d'eux-mêmes. Quant à la cause du mal, elle est incontestablement dans notre politique. Je ne sais pas si, dans un pays comme l'Espagne, au milieu de partis ardens et actifs, la France pouvait, ainsi que l'auraient voulu quelques personnes, garder entre eux une stricte neutralité. Ce que je sais, c'est que, du moment qu'elle préférait un parti et s'y attachait, il fallait le soutenir avec fermeté, avec énergie, avec persévérance. Qu'a fait la France au lieu de cela? des vœux, de simples vœux pour le parti modéré. Et pendant ce temps une puissance plus hardie et moins scrupuleuse excitait les passions anarchiques, favorisait l'émeute, circonvenait les généraux, soudoyait l'insurrection. Est-il surprenant que nous ayons succombé dans cette lutte, et que, traités en ennemis par les exaltés, regardés par les modérés comme des alliés inutiles, il ne nous reste plus en Espagne, malgré nos sacrifices, ni pouvoir ni crédit?

Dans l'état actuel des choses, un espoir, un seul nous est laissé : c'est qu'à force de prétentions arrogantes et cupides, les Anglais partagent bientôt notre impopularité. On sait que, sur toutes les côtes, sur les côtes voisines de Gibraltar particulièrement, la contrebande se fait sous la protection du canon britannique, et qu'il en résulte

déjà quelques conflits. On sait que le traité de commerce projeté et, dit-on, promis par Espartero soulève, surtout dans les provinces du nord, une vive et bruyante opposition. Partout, d'ailleurs, l'Angleterre semble prendre à tâche de donner de l'ombrage à l'Espagne et d'éveiller sa susceptibilité. Ce sont ici deux îles improductives aujourd'hui, mais dans une magnifique situation, dont elle veut devenir maîtresse, et que le gouvernement, son vassal, lui cède sans hésiter; là, deux autres îles, entre l'Espagne et la France, qu'elle convoite et qu'elle menace. On a fait un grand crime au 1er mars de la surveillance qu'il voulait exercer sur les Baléares, dans la prévoyance d'une guerre avec l'Angleterre : qu'en dit-on maintenant? Le 1er mars avait-il tort? Et les excellens Français qui lui reprochaient à cette occasion de faire injure à lord Palmerston, commencent-ils à s'apercevoir que leurs sentimens cosmopolites les ont entraînés un peu loin?

Ce n'est pas la première fois, au reste, que l'Angleterre alliée de l'Espagne serait devenue son ennemie, et il en existe un éclatant exemple. Assurément, entre l'Angleterre et l'Espagne, pendant les derniers temps de l'empire, l'union paraissait bien intime et le lien bien étroit. Qui ignore pourtant que, si l'empire eût vécu six mois de plus, une grande bonne fortune lui était réservée, celle de voir les armées anglaises et espagnoles se tourner l'une contre l'autre? La dernière histoire de la guerre d'Espagne par Napier, et la correspondance officielle du duc de Wellington, ne laissent aucun doute à cet égard. Aujourd'hui, par Espartero et par Arguelles, l'Angleterre gouverne l'Espagne aussi complètement qu'elle la gouvernait, en 1814, par le duc de Wellington; mais le joug commence à peser, et peut-être le jour n'est-il pas éloigné où l'Espagne voudra s'en délivrer.

Je ne dirai qu'un mot du Portugal, où, depuis le traité de Methuen, l'Angleterre a toujours exercé une sorte de protectorat commercial et politique. Cependant la France y était quelque chose quand, sous la restauration, son ambassadeur, le loyal et courageux M. Hyde de Neuville, sauvait Jean VI des complots de don Miguel et de lord Beresford; quand, dès les premiers jours de la révolution de juillet, l'amiral Roussin forçait le Tage; quand, en 1832, don Pedro et la jeune reine recrutaient en France l'armée constitutionnelle; quand, plus tard, un chargé d'affaires de France donnait à l'indépendance portugaise un appui énergique contre la domination de l'Angleterre. La France, aujourd'hui, est-elle quelque chose en Portugal, et lui reste-t-il dans ce pays une ombre d'influence? D'un bout à l'autre

de la Péninsule, c'est, en ce moment, l'Angleterre qui règne et qui dicte des lois. D'un bout à l'autre de la Péninsule, la France semble n'aspirer qu'à un seul rôle, celui de se croiser les bras et de se faire oublier.

En Belgique, heureusement, notre situation est moins mauvaise. Deux fois, depuis 1830, la France a sauvé l'indépendance de ce pays, et ce souvenir n'est point encore effacé tout-à-fait. Cependant, si la France ne se hâte, il y a péril là comme ailleurs. La Belgique industrielle, tout le monde le reconnaît, ne peut se suffire à elle-même. Il faut, pour prospérer et pour vivre, qu'elle se rattache à l'Allemagne ou à la France. Or, la Belgique penche vers la France plutôt que vers l'Allemagne, et, à plusieurs reprises, des négociations à ce sujet ont été entamées entre les deux gouvernemens. Depuis deux mois, dit-on, ces négociations ont été reprises, et, il y a peu de jours, on faisait espérer qu'elles pourraient aboutir promptement à une heureuse conclusion. Qu'est-il arrivé alors? Qu'en Angleterre et en Allemagne on s'est élevé, tout d'une voix, contre ce qu'on veut bien appeler notre esprit de conquête et d'envahissement. Ce sont, d'un côté, les journaux anglais qui déclarent très nettement que l'association projetée ne peut pas se réaliser, vu qu'elle est contraire aux intérêts commerciaux et politiques de l'Angleterre. Ce sont, de l'autre, les gazettes privilégiées de l'Allemagne, la *Gazette d'Augsbourg* notamment, qui en appellent à l'Europe coalisée, et menacent la France de l'intervention des quatre puissances, si elle persiste dans un dessein *frauduleusement attentatoire à l'équilibre européen*. Ce sont enfin, si l'on en croit le bruit public, des notes diplomatiques qui, bien qu'en termes plus convenables, expriment la même pensée, et interdisent aux deux états le rapprochement auquel les portent leurs sympathies et leurs intérêts. Voilà donc, le lendemain de la convention du 13 juillet, la France poursuivie en Belgique, aussi bien qu'en Orient, dans ses intérêts et dans son influence! La voilà, cette fois encore, menacée d'une coalition, si elle ne se laisse exclure de Bruxelles comme d'Alexandrie!

Pour tout ministère ayant un peu de sang dans les veines, cette incroyable opposition de l'Angleterre et de l'Allemagne devrait être un argument décisif en faveur du projet de réunion, et une raison d'y travailler plus que jamais avec ardeur et persistance. Pour le ministère du 29 octobre, après ses faiblesses dans l'affaire d'Orient, c'est de plus une admirable occasion de se relever aux yeux du pays, et de montrer à l'Europe qu'elle ne peut pas tout obtenir de lui par

l'intimidation. Je refuse donc de croire qu'après avoir été pressant et ardent pour l'association commerciale, le ministère du 29 octobre se soit tout à coup refroidi et ralenti. Je refuse de croire que, depuis les notes qui lui sont parvenues, il ait découvert subitement dans cette association une foule de difficultés et d'inconvéniens auxquels il ne pensait pas auparavant. Je refuse de croire surtout, comme le bruit en court, qu'une résolution définitive ait été déjà prise, et que cette résolution soit négative. Une telle résolution, dans un tel moment, après de telles menaces, serait un acte dont je n'accuserai jamais sans preuves le gouvernement de mon pays. Quoi qu'il en soit, le projet dont il s'agit n'a point abouti encore, et le succès en est douteux. Qu'il échoue définitivement, et, l'an prochain peut-être, nous verrons la Belgique associée à la Prusse, c'est-à-dire hors de notre sphère, et doublement séparée de la France.

Je n'ai jusqu'ici parlé que des pays voisins de la France. Portons les yeux au loin, en Amérique, en Grèce, dans l'empire ottoman. Je passe sur les États-Unis, bien que dans ce pays notre considération et notre influence aient également souffert des deux votes contradictoires de la chambre et de la double conduite du gouvernement dans l'affaire de la dette américaine : les États-Unis, ennemis et rivaux nés de l'Angleterre, ne peuvent, dans le cas d'un conflit européen, manquer d'incliner vers nous, autant du moins que le permettent leurs intérêts commerciaux et le soin de leur neutralité.

L'Amérique du Sud est loin d'être dans la même situation. Au milieu des récits divers que depuis quelques mois nous avons entendus et lus sur l'origine et sur les phases successives de nos dernières querelles avec l'Amérique du Sud, il est certainement difficile de se former une opinion bien précise. Pour moi, malgré ce qu'on a dit à la tribune et ailleurs, je suis disposé à croire que nos agens dans ces pays n'ont point eu les torts qu'on a trouvé commode de leur imputer. Quand on a l'honneur de représenter la France auprès de gouvernemens à demi sauvages, et pour qui le droit des gens est encore un vain mot, il faut, si l'on ne veut tomber dans le mépris, se montrer fier et susceptible. Or, je ne sache pas qu'au début du moins les agens français aient fait plus. J'admets toutefois, si on le veut, qu'à l'origine les différends de la France avec le Mexique et Buénos-Ayres ne valussent pas le bruit qu'on en a fait. J'admets que nos agens se soient trop engagés d'abord, et que plus tard ils aient embrassé trop facilement de vaines et trompeuses apparences; encore

ne fallait-il pas oublier que, s'il est fâcheux de s'être fait une mauvaise querelle, il est plus fâcheux de ne pas la soutenir jusqu'au bout. Or, il est incontestable que, bons ou mauvais, justes ou injustes, les deux traités du Mexique et de Buénos-Ayres nous ont fait perdre dans l'Amérique du Sud tout crédit et tout renom. La seule idée qui reste dans ces vastes contrées, c'est que la première fois, après un fait d'armes brillant, la seconde sans combat, la France a reculé et cédé la meilleure partie de ses prétentions; c'est que par conséquent il n'y a pas plus à compter avec elle que sur elle. Est-il besoin de dire quels ravages une telle idée doit produire au milieu de populations qui, comme les populations orientales, ne comprennent guère le droit sans la force, et s'en rapportent volontiers à ce qu'on appelait jadis le jugement de Dieu?

Au point où en sont les choses, le gouvernement français peut envoyer dans l'Amérique du Sud tels agens qu'il voudra; il n'en est pas un dont les promesses ou les menaces commandent la confiance ou la crainte, pas un qui soit en état de protéger efficacement les personnes et les choses dont la tutelle lui appartient. Inaction ou impuissance, voilà l'alternative qui leur est laissée, voilà la destinée qui les attend. Il y avait cependant pour la France une belle place à prendre dans ces états nés d'hier, où tant de germes féconds ne demandent qu'à se développer. En 1830, on le sait, avec une précipitation peut-être trop généreuse, la France reconnut les républiques de l'Amérique du Sud, sans exiger, comme l'Angleterre, qu'elles payassent cette reconnaissance par des traités à son profit. Depuis, jamais, directement ou indirectement, elle n'a rien fait contre leur indépendance ou contre leur prospérité. Ajoutons que si, parmi ces populations à peine émancipées, il y a un peu de vie intellectuelle, c'est par notre littérature, par nos arts, par notre civilisation. Tout tendait donc à rapprocher les peuples, à unir les intérêts. Or, jamais les intérêts ne furent plus divisés, les peuples plus séparés. Encore une fois, je ne blâme ni l'amiral Baudin en 1838, ni l'amiral Mackau en 1840. Peut-être, avec les faibles ressources dont ils disposaient, ont-ils dû se contenter des concessions qu'on leur a faites, et ramener en France des forces dont elle pouvait avoir besoin. Peut-être même l'état des esprits et des partis au Mexique et à Buénos-Ayres ne permettait-il pas une meilleure solution dans aucun cas. Il n'en reste pas moins vrai qu'après plusieurs années de blocus et deux expéditions dispendieuses, l'idée que nous avons laissée dans l'Amé-

rique du Sud n'est point celle de notre puissance et de notre fermeté. Il n'en reste pas moins vrai que là aussi l'Angleterre gagne chaque jour sur nous.

Des trois états qui en 1827 et 1828 concoururent à l'affranchissement de la Grèce, la France est sans contredit celui qui, de tout temps, secourut et servit ce royaume naissant avec le plus de zèle et de désintéressement. Depuis quelques années, la Russie s'était montrée favorable à l'insurrection grecque, mais dans des vues toutes personnelles et avec la pensée bien évidente de trouver là, comme dans les principautés, une nouvelle occasion d'influence exclusive et de protectorat. L'Angleterre, qui n'a de goût ni pour les progrès de la puissance russe, ni pour la création d'états nouveaux, l'Angleterre au contraire voyait l'insurrection grecque avec inquiétude, et ne consentit à la protéger qu'à la dernière extrémité, afin de mettre aussi la main dans l'affaire, et de peur qu'elle ne lui échappât tout-à-fait. La France seule, ainsi que le disait M. de Broglie en 1830, eut dès le début « le désir sincère de faire de la Grèce un état véri- « table, indépendant de droit et de fait, un état qui ne soit placé « sous la protection de personne, un état qui n'ait besoin d'aucune « intervention perpétuellement officieuse, un état libre, pour tout « dire, de choisir ses amis et ses alliés. » M. de Broglie ajoutait avec beaucoup de raison qu'en agissant ainsi la France avait consulté ses intérêts non moins que ses sympathies, puisqu'un tel état « serait « naturellement disposé à tourner ses regards vers celle des puis- « sances qui l'aurait rendu tel, et qui au besoin pourrait lui promettre « et lui donner son assistance sans le menacer sans cesse de sa pro- « tection. »

De cette triple pensée de la Russie, de l'Angleterre, de la France, naquit naturellement et nécessairement une triple politique. Ce que voulait la Russie, c'était un pays sans cesse troublé, agité, déchiré par des désordres intérieurs, et qui, par lassitude de la guerre civile, finît par se jeter un jour dans les bras de son puissant voisin. Ce que voulait l'Angleterre, c'était un royaume faible, pauvre, dépendant, incapable de vivre d'une vie propre et de faire sentir au dehors son influence et son action. Ce que voulait la France, c'était un état bien constitué, vigoureux, uni, qui pût avoir une armée, une marine et tenir son rang parmi les nations. Pendant les premières années, et notamment sous l'administration de M. d'Armansperg, la Russie aida donc et favorisa toutes les insurrections locales, et prêta partout secours aux bandes indisciplinées dont Colocotroni était le chef. L'An-

gleterre soutint vivement M. d'Armansperg, qui, soumis d'ailleurs à ses volontés, avait à ses yeux le double mérite de ruiner le pays et de l'énerver. La France travailla à l'expulsion des Bavarois et à l'établissement d'un gouvernement national et régulier. C'est alors que lord Palmerston dénonçait naïvement à M. de Metternich M. de Broglie, coupable de vouloir introduire en Grèce quelques principes libéraux et une espèce de constitution.

A cette époque, la France, liée au parti national et constitutionnel, tenait en Grèce le haut du pavé, et luttait avec succès contre l'Angleterre et la Russie. Malheureusement, là comme ailleurs, sa politique devint, vers 1836, incertaine, chancelante, inerte. L'Angleterre s'en aperçut, et, aussitôt après la mort de M. d'Armansperg, on la vit faire soudainement volte-face et passer d'un absolutisme sans ménagement à un libéralisme sans mesure. Deux ans auparavant, elle déclarait la Grèce incapable de supporter les institutions modérées dont la France avait pris l'initiative. Dans sa nouvelle ardeur, ces institutions ne lui parurent plus suffisantes, et ce fut pour une constitution radicale qu'elle prit parti, pour une constitution plus propre à créer l'anarchie que la véritable liberté. Il est aisé de deviner pourquoi, et l'on comprend qu'en se conduisant ainsi, l'Angleterre restait fidèle à sa pensée primitive.

Quoi qu'il en soit, depuis 1837, il est constant qu'en Grèce aussi la France a disparu, et que l'influence s'y partage exclusivement entre la Russie et l'Angleterre. La Russie a toujours son ancien parti, celui qui l'a servie et qui la sert encore avec beaucoup de dévouement et de zèle. L'Angleterre a le sien, et de plus une portion du nôtre, qu'elle a su nous enlever en se faisant ultra-constitutionnelle. Ce n'est pas que les patriotes grecs ne sachent très bien quels sont leurs véritables amis. Avec la vive et pénétrante intelligence qui caractérise leur nation, ils devinent facilement les vues de la Russie et de l'Angleterre, et ils comprennent que la France seule leur veut du bien. Mais comment compter sur un gouvernement qui ne fait rien, qui ne dit rien, qu'on ne voit et qu'on n'entend nulle part? Toujours présentes, toujours actives, l'Angleterre et la Russie, au contraire, offrent à leurs amis un point d'appui solide et méritent d'être soutenues par eux.

Depuis quelque temps, au reste, il faut reconnaître que le gouvernement français a fait, en Grèce comme en Suisse, quelques louables efforts pour recouvrer un ascendant perdu. Malgré l'Angleterre, il a réussi à prévenir toute explosion violente et à réorganiser obscuré-

ment les finances. Cependant l'Angleterre n'en a pas moins conservé l'influence prédominante, et le parti français reste exclu des affaires. Une preuve éclatante vient d'en être donnée dans l'avénement à la présidence du conseil de Maurocordato, chef reconnu du parti anglais, comme Colocotroni du parti russe, comme Coletti du parti national. C'est là pour l'Angleterre un triomphe incontestable, et qui, si Maurocordato tient ce qu'on espère de lui, donne gain de cause définitif à la politique plus habile que franche de lord Palmerston et du ministère whig.

Dois-je ajouter qu'il existe en ce moment quelques chances pour que les choses ne tournent pas ainsi? Le nouveau président du conseil, bien que dévoué jusqu'ici à l'Angleterre, est un homme éclairé, instruit, vraiment patriote, et qui, par la lutte constitutionnelle qu'il vient de soutenir contre le roi Othon, a donné la mesure de sa fermeté. Peut-être donc voudra-t-il être Grec avant d'être Anglais, et, s'il est Grec, il est impossible qu'il ne s'appuie pas sur la France. Déjà on dit qu'après sa nomination il n'a pu se mettre d'accord avec lord Palmerston sur la nature et sur l'étendue des institutions constitutionnelles dont il convient de doter aujourd'hui la Grèce. On ajoute même que, dans son voyage à Paris, il s'est rapproché de Coletti et a manifesté les plus honorables intentions. S'il en est ainsi, il y a là, pour le gouvernement français, une occasion de réparer, en partie du moins, ses fautes antérieures; et cette occasion, quelques actes récens font espérer qu'il saura la saisir. En Grèce, je le répète, les esprits et les cœurs sont naturellement tournés vers la France; il s'agit seulement, par une conduite un peu habile, de les maintenir dans cette direction.

Il ne me reste plus qu'à jeter un coup-d'œil sur le théâtre de nos derniers revers, sur l'empire ottoman. J'en ai dit assez à propos de la convention du 13 juillet pour que ce coup-d'œil soit rapide.

On sait que, peu de jours après la révolution de 1830, quand une collision entre la France et l'Europe était imminente, l'ambassadeur français à Constantinople voulut tirer parti des vieux ressentimens de la Porte contre la Russie, et donner à son pays le sultan Mahmoud pour allié. Le maintien de la paix fit évanouir ce projet, et bientôt, grâce aux avantages de sa position géographique, grâce à la faiblesse croissante de l'empire ottoman, grâce peut-être aussi à quelque hésitation de la part de la France et de l'Angleterre, la Russie fut acceptée à Constantinople à titre de protectrice et de patronne. Mais si de ce côté notre influence avait déchu, d'un autre côté elle s'était

fortifiée. Aujourd'hui que le malheur a frappé Méhémet-Ali, on peut désavouer noblement tous les éloges qu'on lui a donnés, et refuser même une capacité médiocre à celui qu'on célébrait naguère comme un homme de génie. Il n'en est pas moins vrai que Méhémet, vainqueur de l'armée turque, maître de l'Égypte, de la Syrie, de l'Arabie, était une grande puissance en Orient, dans ce pays où, plus qu'ailleurs, le prestige de la victoire impose aux esprits et frappe les imaginations. Or, par un concours heureux de circonstances, il se trouvait que Méhémet, populaire en France, bien servi par des Français, curieux et jaloux d'introduire dans ses états quelques élémens de nos arts, de nos sciences, de notre civilisation, avait pour la France plus de respect, plus de goût, plus de sympathie que pour toute autre puissance. Si l'influence russe était la principale à Constantinople, l'influence française était donc la première à Alexandrie, et chaque jour semblait y ajouter quelque chose.

On l'a dit à la tribune, et tout le monde s'en souvient, pendant les sessions de 1838 et 1839, cette situation faisait à la fois notre orgueil et notre consolation. On convenait qu'ailleurs la France avait joué un petit rôle; mais on se promettait d'en jouer un grand en Orient, le jour où les circonstances le permettraient. Le *statu quo*, d'ailleurs, n'avait rien qui nous fût défavorable, puisqu'il consolidait notre alliance avec Méhémet et étendait nos relations avec les pays soumis à sa domination.

Voilà précisément la situation qui portait ombrage au ministère anglais et qui le rendait hostile à Méhémet-Ali. « Le gouvernement britannique, disait M. Guizot dans une dépêche du 16 mars 1840, désire affaiblir le pacha d'Égypte de peur qu'il ne soit pour la France dans la Méditerranée un allié trop puissant et trop utile. » C'est dans cette pensée que le traité du 15 juillet fut préparé, signé, exécuté; c'est dans cette pensée encore qu'on vient, il y a six semaines, de le déclarer, avec grand fracas et grande pompe, accompli et éteint. Maintenant je demande quel est le coin de l'empire ottoman où la France pourrait avoir une véritable influence. Est-ce à Constantinople? La sublime Porte sait que si, dans sa querelle avec son puissant vassal, la France n'a pas tiré le canon contre elle, c'est par des considérations qui lui sont parfaitement étrangères et dont il serait difficile qu'elle nous sût gré. Plus que jamais, d'ailleurs, la sublime Porte est dans la dépendance de la Russie, qui, plus que jamais aussi, se montre l'ennemie de la France. Est-ce en Syrie? Les populations de Syrie ont vu quelques poignées de soldats anglais bombarder leurs

côtes, prendre leurs villes et battre les Égyptiens, sans que les Français, amis déclarés du pacha d'Égypte, fissent un instant mine de s'y opposer. Est-ce à Alexandrie? Le pacha, que la France a retenu dans sa victoire sans l'aider dans sa défaite, sait à quoi s'en tenir sur une si trompeuse alliance, et cherche ailleurs des protecteurs plus utiles et plus sûrs. Est-ce enfin en Crète, en Thessalie, en Macédoine, dans toutes les parties de l'empire qu'agite en ce moment l'amour de la liberté? Les chrétiens de ces contrées ont devant les yeux l'exemple du pacha et le souvenir des derniers événemens. En Orient, d'ailleurs, on ne saurait trop le redire, chrétiens et musulmans croient surtout à la force et adorent le succès. Or il y a long-temps que la force et le succès n'ont été du côté de la France.

Que le journal de Smyrne et la *Gazette d'Augsbourg* viennent donc, tant qu'il leur plaira, nous parler de l'influence que notre ambassadeur reprend à Constantinople depuis quelques mois. Il n'est pas en France un seul homme de sens qui ne sente que c'est là une ironie sanglante ou une ridicule politesse. Je crois à l'habileté de notre ambassadeur, mais je crois encore plus à la force des choses. L'an dernier, notre ambassadeur luttait seul contre le divan et contre les quatre puissances. Cette année, il souscrit à tout ce que veulent les quatre puissances et le divan. Il est assez naturel qu'il soit mieux vu cette année que l'an dernier, et qu'on le traite avec plus de bienveillance. Quel avantage en résulte-t-il pour la France? qu'y a-t-il là dont elle doive se réjouir et se glorifier?

Quant à nos héritiers en Orient, il est aisé de les découvrir, et c'est assez ouvertement qu'ils recueillent la succession. Il y a moins d'un an, Méhémet-Ali était à Londres un sauvage odieux, un exécrable tyran, un monstre impitoyable, le fléau de l'humanité et de la civilisation. Aujourd'hui, c'est un prince civilisateur, un peu dur peut-être dans les procédés qu'il emploie, mais animé des meilleures intentions et doué des plus nobles qualités. Il y a moins d'un an, le but principal de la guerre était de délivrer d'un joug intolérable les malheureuses populations de la Syrie, de l'Arabie, peut-être même de l'Égypte. Aujourd'hui on parle de rendre l'Arabie à Méhémet, on déclare que la Syrie est plus à plaindre qu'avant sa chute, et, pour l'aider à opprimer l'Égypte, on lui offre une main amie. C'est d'ailleurs le commodore Napier qui parcourt l'Angleterre, vantant partout le pacha, le plus habile, le plus loyal, le plus généreux, le plus grand des princes et des hommes. Ce sont les principales villes com-

merciales, Londres, Liverpool, qui envoient à Alexandrie les adresses les plus flatteuses. Qui ne comprend ce que cela veut dire? Et qu'on ne croie pas que toutes ces avances soient perdues, et que le pacha n'y réponde que par la colère et le dédain. Loin de là, il s'en accommode fort bien, et songe sérieusement à en tirer parti. Voici, par exemple, ce qu'il disait un jour au commodore Napier, et ce que celui-ci n'a pas manqué de publier : « Je ne suis pas, disait le pacha, « l'ennemi de l'Angleterre, mais des ambassadeurs à Constantinople. « Rien ne me fera plus de plaisir que d'ouvrir à l'Angleterre tout le « commerce de l'Égypte et du Nil; tout ce que je demande, c'est « que l'Angleterre me dise ce qu'elle veut, et je le ferai. Nos intérêts « sont identiques. Vous avez besoin d'un passage vers l'Inde; moi, « j'ai besoin de commercer avec vous. Dites-moi donc ce que vous « désirez. Je serai trop heureux d'entrer dans vos vues, quelles « qu'elles soient. Donnez-moi un peu de temps, et tout ira comme « vous le désirez. »

Depuis, si l'on en croit les voyageurs, l'affection du pacha pour les Anglais n'a fait que s'accroître. Jadis il ne lisait guère que les journaux de Paris; il les repousse maintenant, et n'a plus de goût que pour les journaux de Londres. Tous ceux qui l'entourent apprennent l'anglais, et il entretient avec les orateurs les plus populaires et les plus distingués d'actives correspondances. Il fait enfin traduire et répandre à profusion tout ce qui se dit verbalement ou par écrit sur son compte en Angleterre. Dans son intérêt, le pacha a raison. Et cependant c'est le même pacha qui, au mois de novembre 1840, accueillait avec joie et reconnaissance la note du 8 octobre et y voyait son salut. C'est le même pacha qui, vers la même époque, écrivait au gouvernement français pour lui donner pleins pouvoirs et se mettre à sa discrétion ! Ces pleins pouvoirs, au lieu de s'en servir, on les a cachés. La note du 8 octobre, au lieu de la faire respecter, on l'a abandonnée. Comment le pacha ne tournerait-il pas ses yeux et ses vues d'un tout autre côté? « Que les cinq, ou pour mieux dire « les quatre puissances, s'écriait Napier à Liverpool, accordent de « bonne foi à Méhémet le gouvernement d'Égypte, et il n'y a pas « un pays au monde qui puisse en profiter la moitié autant que l'An- « gleterre. » Dans la situation qu'on nous a faite, Napier disait vrai.

L'influence russe dominante à Constantinople, l'influence anglaise maîtresse en Syrie et à Alexandrie, voilà le partage qui s'est opéré, et que la France prévoyait il y a un an. Ce n'est pas encore un par-

tage de territoire; c'est quelque chose qui y mène, et le gouvernement, quoi qu'il en dise, le sait et le comprend. Autrement éprouverait-il, comme il l'éprouve, un vif désir de maintenir le *statu quo* déplorable qu'on a créé il y a huit mois à notre détriment? Ferait-il, comme il en fait, des vœux contre les chrétiens de Candie, de Bulgarie, et de tant d'autres provinces qui veulent secouer le joug pesant de Constantinople? Travaillerait-il, comme il y travaille, à comprimer toutes les insurrections, à apaiser tous les mécontentemens, à calmer tous les esprits? Chercherait-il enfin, comme il le cherche, à s'interposer amicalement entre la Russie et l'Angleterre, et à prévenir entre ces deux grandes puissances toute querelle possible et toute collision? Si le gouvernement agit ainsi, c'est qu'il sait qu'à moins d'un effort qu'il ne veut pas faire tout est perdu pour nous en Orient; c'est qu'il comprend que si, pendant la trève, il peut jusqu'à un certain point cacher la plaie faite à la dignité, à la puissance, aux intérêts matériels de la France, cette plaie, le jour de la crise, apparaîtra à tous les yeux dans toute sa gravité.

Si l'on partage en deux époques à peu près égales les onze années qui se sont écoulées depuis la révolution, voici donc ce qu'on trouve: de 1830 à 1836, la France avait établi son influence en Belgique par l'expédition de 1831 et par le siége d'Anvers; en Italie, par l'occupation d'Ancône; en Suisse, par la protection donnée aux révolutions cantonales qui ont suivi 1830, et par la formation d'un parti intermédiaire entre le parti autrichien et le parti radical; en Espagne, par la prompte reconnaissance de la jeune reine et par les sympathies hautement avouées de la régente et du parti modéré; en Portugal, par l'entrée de notre flotte dans le Tage, et par les secours donnés depuis à don Pedro et à la reine; dans l'Amérique du Sud, par la reconnaissance sans condition des républiques nouvelles; en Grèce, par une lutte décidée, et quelquefois heureuse, en faveur du parti national, contre les Bavarois, le parti russe et le parti anglais; dans l'empire ottoman enfin, par l'alliance chaque jour plus intime et plus profitable de Méhémet-Ali. De 1836 à 1841, Ancône a été évacué en Italie, le parti intermédiaire dissous en Suisse, la régente dépossédée et le parti modéré anéanti en Espagne, le nom français oublié en Portugal, notre diplomatie désavouée ou abandonnée dans l'Amérique du Sud, le parti national absorbé dans le parti anglais en Grèce, Méhémet-Ali enfin, dans l'empire ottoman, vaincu, abaissé, dépouillé, réduit, pour être encore quelque chose, à se faire

le vassal de l'Angleterre. De tous les états sur lesquels nous avions action, il n'en reste qu'un, la Belgique, qui ne nous ait pas tout-à-fait échappé; encore n'est-il pas bien sûr qu'en refusant le seul moyen de consolider l'alliance entre les deux pays, le ministère ne l'ait pas tout récemment anéantie, autant qu'il était en lui.

En 1815 sa puissance territoriale, en 1831 sa puissance révolutionnaire, de 1836 à 1841 sa puissance d'influence, la France a donc laissé successivement tout décliner entre ses mains. Et cependant telle est la vieille opinion qu'on a d'elle dans le monde et telles sont ses immenses ressources, qu'il y a six semaines, il lui restait encore une force véritable, son mécontentement. « La France, pouvait-on se dire à l'étranger, subit sa situation; mais elle la connaît et la juge. La preuve, c'est que le gouvernement, bien qu'ami de la paix, arme le pays jusqu'aux dents, et garde une attitude isolée. En 1840, la France a été prise au dépourvu, et elle a compté outre mesure sur la résistance du pacha. De là seulement la patience qu'elle a montrée, les échecs qu'elle a subis. Quand, par ses représentans légaux, elle a été appelée à prendre un parti, tout d'ailleurs était à peu près accompli, et il fallait se résigner ou jeter le gant après coup. Dans cette alternative, la France s'est résignée, mais avec tristesse, avec colère, et un vif ressentiment au fond du cœur. Tout annonce qu'elle n'entend pas pousser plus loin les concessions, et que, même seule contre tous, elle est déterminée à reprendre son rang, à reconqnérir son influence. » Voilà la dernière force qui restait à la France, ou, comme on l'a dit à la tribune, la dernière valeur qu'elle eût entre les mains. Eh bien! je le dis avec douleur, cette dernière force, la convention du 13 juillet nous l'enlève; cette dernière valeur, elle nous en dépouille sans compensation. Aujourd'hui l'Europe est autorisée à croire que l'isolement n'était pas sérieux, et que les armemens n'avaient d'autre but que d'endormir et de calmer les agitations de l'opinion publique. L'Europe est autorisée à croire que la France s'apaise aussi vite qu'elle se fâche, s'adoucit aussi facilement qu'elle s'irrite. L'Europe est autorisée à croire qu'à condition d'agir avec énergie et rapidité, on peut tout tenter contre ses intérêts, et qu'après une bouderie passagère elle accepte d'abord, puis consacre par sa signature les faits accomplis. Ainsi se trouve fortifiée cette idée déplorable, que la France n'a une diplomatie que pour faire des notes, une armée que pour se battre en Afrique et maintenir l'ordre à l'intérieur. Comment veut-on, après cela, que dans les conseils

européens, où elle vient de rentrer, la France se fasse écouter et respecter?

Il est triste de le dire, mais l'expérience de tous les temps est là pour le prouver, la raison et le bon droit, s'ils ne s'appuient sur la force, ont peu de chance de réussir dans le monde. Dans le siècle où nous vivons d'ailleurs, et grace aux progrès de la civilisation, la paix a partout des partisans nombreux, et ce n'est pas à Paris seulement qu'en décrivant les horreurs de la guerre, on agit sur les esprits et sur les cœurs. Quand les nations débattent entre elles leurs intérêts, elles pèsent donc les unes sur les autres par un sentiment qui leur est commun, la crainte de la guerre. C'est là ce qui les contient et les modère dans leurs prétentions, ce qui les amène presque toujours à une juste transaction. Mais qu'il soit une fois établi que, par sa faute ou par celle de son gouvernement, une de ces nations est décidée d'avance, tant qu'on respecte son territoire, à ne point tirer l'épée pour la défense de son droit; que cette nation cesse ainsi d'avoir contre les autres l'arme que celles-ci ont contre elle, et de leur inspirer la juste inquiétude qu'elle ressent, n'est-il pas évident que la partie ne sera plus égale, et qu'elle finira très probablement par tout céder, sans qu'on lui cède rien? J'espère, malgré de bien imprudentes paroles tout récemment prononcées, que telle n'est pas, que telle ne sera jamais la situation de la France; malheureusement beaucoup le pensent au dehors, et la convention du 13 juillet semble venir tout exprès pour justifier une si triste opinion.

Je désire sincèrement me tromper; mais tel est, selon moi, le sens, telle est la portée de la signature donnée par la France le 13 juillet dernier. Quelques-uns ont signalé le protocole comme dangereux, la plupart comme insignifiant: je penche, ainsi que je l'ai dit, vers ce dernier avis; là cependant n'est pas la question. La question, c'est que, depuis moins d'un an, la France a successivement abandonné toutes ses positions; d'abord active et ferme, puis réservée et triste, aujourd'hui soumise et presque contente; c'est qu'en dix mois elle semble ainsi avoir descendu tous les degrés de l'échelle et réalisé les espérances les plus insolentes de ses ennemis. Voilà ce qui me paraît grave, cent fois plus grave que le protocole même, quelles que puissent en être les conséquences.

En traçant ce triste tableau, je n'ai point voulu user des précautions et des réserves que l'on emploie ordinairement. J'ai dit simplement et durement la vérité, telle du moins que je la vois, et telle que

je la sens. Ai-je besoin d'ajouter que personne moins que moi n'en tire cette conséquence extrême, que d'une politique inerte et timide la France doive se jeter soudainement dans une politique turbulente et téméraire? Je sais que la paix, quand elle ne compromet ni l'honneur ni la puissance, est un grand bienfait, et c'est avec un profond regret que j'y renoncerais. Mais je suis convaincu que la paix elle-même sera mieux assurée si l'on résiste et si l'on ose à propos, que si l'on continue à céder chaque jour et sur tout. La paix n'a point été troublée en 1831 quand M. Périer a pris Ancône, en 1832 quand le ministère du 11 octobre a ordonné le bombardement d'Anvers. Peut-être l'eût-elle été si M. Périer et le ministère du 11 octobre eussent alors reculé, et inspiré à l'Europe une aveugle confiance. La politique que je demande pour mon pays, c'est celle de cette époque, politique prudente assurément et modérée, mais influente et respectée, parce qu'on savait qu'au bout de ses paroles il y avait des actes, et que ses canons étaient chargés. Que la France se hâte d'y rentrer, et il y aura pour elle encore chance d'échapper à la collision qu'elle redoute avec raison, mais que d'autres alors redouteront aussi. Qu'elle persiste, au contraire, dans la politique actuelle, et la collision deviendra inévitable par l'exagération même des efforts qu'on fera pour l'éviter.

M. le ministre des affaires étrangères, qui jugeait à peu près ainsi la situation il y a trois ans, la juge autrement aujourd'hui, et, dans son dernier discours de Lisieux, il se glorifie de son œuvre, et semble annoncer, pour le jour où le débat s'ouvrira devant les chambres, d'importantes révélations. Si en effet, au commencement de la prochaine session, le ministère peut dire : « Oui, j'ai accepté pour Méhémet-Ali des conditions moins bonnes que celles de la note du 8 octobre; oui, j'ai renoncé, sans motif apparent, à la politique voulue et consacrée par la chambre; oui, j'ai sanctionné par ma signature le funeste traité du 15 juillet; mais, si j'ai fait tout cela sous ma responsabilité, c'est que j'y voyais le seul moyen d'arriver à une grande chose, à une chose qui dédommage pleinement la France de tous ses sacrifices, et cette chose, la voici. Songez donc au résultat que j'ai obtenu, non au chemin que j'ai pris, et que la gloire du présent achève d'effacer les douloureux souvenirs du passé. » Si le cabinet est en mesure de tenir ce langage, il triomphera facilement de toutes les défiances, de toutes les attaques. S'il n'avait au contraire à nous offrir qu'un *statu quo* déplorable, et l'avantage menteur d'apposer

de temps en temps notre signature à côté de celles des quatre puissances; si l'Orient, arrangé comme l'Angleterre et la Russie l'ont voulu, ne nous présentait, en échange d'une influence actuelle et réelle, que des combinaisons lointaines et des espérances probablement chimériques; si en un mot, ainsi que le dit le protocole de clôture, le but du traité du 15 juillet était vraiment atteint, sans que rien, d'un autre côté, vînt compenser pour la France ce qu'elle a perdu, alors j'ai peine à croire que la chambre, tout amie qu'elle est de la paix, ne demandât pas un compte sévère aux dépositaires officiels de sa puissance et de son honneur. Dans l'état singulier où se trouvaient les esprits et les partis, on a pu, sans trop de peine, traverser la dernière session au bruit sans cesse renouvelé d'une sorte de fanfare pacifique; il faudra quelque chose de plus en 1842, et les représentans du pays ne penseront pas toujours que son gouvernement n'ait d'autre mission dans le monde que d'empêcher la guerre et de préserver l'humanité de ses dangers et de ses maux. Dans son intérêt comme dans le nôtre, le ministère fera bien d'y songer. La France n'occupe pas la place qui lui appartient parmi les nations : il faut qu'elle la reprenne. Ceux qui l'y aideront, quels qu'ils soient, obtiendront son amour et sa reconnaissance. Je n'ai pas besoin de dire quels seraient ses sentimens pour ceux qui l'en empêcheraient.

P. Duvergier de Hauranne.

PUBLICATIONS

DÉMOCRATIQUES ET COMMUNISTES.

I. — PAMPHLETS DE M. DE LAMENNAIS.
II. — LA BIBLE DE LA LIBERTÉ, PAR L'ABBÉ CONSTANT.
III. — QU'EST-CE QUE LA PROPRIÉTÉ? PAR P.-J. PROUDHON.
IV. — ORGANISATION DU TRAVAIL, PAR M. LOUIS BLANC, ETC.

Ce qui assure au gouvernement constitutionnel un avenir, c'est l'abîme contre lequel il nous protége; quelques rudes épreuves qu'il ait à traverser, quelques mécomptes que puissent lui faire subir et les évènemens et les hommes, il a droit d'attendre le bénéfice du temps, puisqu'il n'a laissé fléchir entre ses mains aucun des principes avoués par la conscience des peuples. Ce n'est pas une inconnue à dégager, un édifice fantastique à fonder sur une nuée orageuse. L'organisation sociale à laquelle ce gouvernement se superpose, est assise sur la propriété, sur la famille, sur la responsabilité de l'être agissant dans la plénitude de sa liberté morale; elle ne répudie aucun des intérêts non plus qu'aucune des idées sur lesquelles ont vécu jusqu'à ce jour les sociétés humaines.

La révolution de 89 abolit des formes surannées, changea la balance des intérêts, en créa de nouveaux en les divisant à l'infini : elle donna à la souveraineté législative d'autres organes et d'autres conditions, et ces résultats sont restés parce que la foi du genre humain les avoue; mais lorsqu'elle osa toucher aux croyances qu'on disait éteintes, lorsqu'elle rêva la substitution d'une vie factice et théâtrale à la vie qu'ont puisée les peuples modernes dans le christianisme et dans la famille régénérée par lui, quand de hideux pontifes se firent les apôtres d'un culte nouveau, alors la révolution s'arrêta court : la nature reprit ses droits et fit sonner l'heure de la réaction.

Il faut cependant le reconnaître : en ces temps même où la grandeur des attentats incitait la pensée publique aux plus audacieuses expérimentations, celle-ci s'égara rarement dans le monde d'utopies vers lequel on la convie aujourd'hui à se diriger. Des hymnes à la raison, des niaiseries pastorales débitées par la théophilanthropie entre des gerbes et des fleurs, tels sont les seuls monumens des efforts tentés à l'époque révolutionnaire pour satisfaire, par des formes nouvelles, aux plus indestructibles besoins du cœur de l'homme. On n'essaya pas alors de fonder une morale nouvelle sur des bases inconnues aux générations antérieures, en faisant prévaloir l'harmonie des passions sur la sainte lutte qui engendre et entretient la sérénité de l'ame. On ne nia ni la liberté du moi humain, ni la distinction radicale du bien et du mal. On ne présentait pas alors la famille comme une institution usée, ni le mariage comme un contrat exécrable. Si Babeuf rêva l'égalité des richesses, ni lui ni aucun des démagogues conspirateurs de l'an IV ne ramenèrent jamais leurs anarchiques pensées à des formules savamment déduites et démontrées. Dans ces jours de fièvre et d'audace, aucune voix ne s'éleva pour proclamer l'égale répartition des salaires entre les artistes de génie et les ouvriers manœuvres; et lorsque l'échafaud se dressait pour Bailly, pour Lavoisier et pour Chénier, les sauvages qui hurlaient autour de lui n'avaient pas encore appris à établir, à grand renfort de métaphysique et d'algèbre, que les savans pour d'immortelles découvertes, et les poètes pour des chefs-d'œuvres, n'ont pas à réclamer, au sein d'une société bien organisée, une autre rétribution que celle des chiffonniers du carrefour et des équarrisseurs de Montfaucon.

Les pamphlets les plus subversifs de l'époque révolutionnaire dépassent peut-être en cynisme, mais sont bien loin d'égaler en hardiesse réformatrice les productions que *l'école avancée* présente

aujourd'hui comme l'expression réfléchie de sa foi et de ses espérances. Négation de la propriété, de la famille, du libre arbitre, du bien et du mal moral; proclamation d'une force universelle et passive en place d'un dieu distinct et rémunérateur; nivellement de toutes les industries au taux d'un service uniformément rétribué, substitution de la puissance publique à toutes les activités individuelles et du monopole social au principe de la concurrence, ardentes et vagues aspirations vers un état où toutes les conditions de la nature physique et morale seront bouleversées : ce sont là les idées jetées en ce moment en pâture aux passions de la multitude comme aux méditations de l'intelligence solitaire.

Lorsqu'on relit par aventure les pages oubliées du *Tribun du Peuple*, et qu'on rapproche les rapsodies de cette époque des théories actuellement enseignées, ici sous forme populaire, là sous une enveloppe savante, on est un instant saisi d'une sorte d'effroi à la vue de cette marche de plus en plus rapide dans des voies inconnues; il semble que le sol où vécurent nos pères soit à la veille de se dérober sous nos pas, et l'on reste comme obsédé par l'imminence d'un grand cataclysme. Il faut, pour se rassurer à cet égard, apprécier avec sang-froid et le vide de ces théories, et l'organisation intime de la société qui les repousse.

Il est utile d'étudier ces idées, ne fût-ce que pour acquérir le droit de moins s'inquiéter de leur diffusion; il est important de les connaître pour estimer à leur valeur réelle les banalités dont s'alimentent presque exclusivement la presse et la tribune. Nous voulons aujourd'hui en présenter l'exposé rapide, en l'appuyant sur les moins contestables des autorités, sur des citations sincères et textuelles : il est un ordre de pensées que l'analyse philosophique ne supplée pas, et dont il faut recevoir, sans intermédiaire, l'impression immédiate et personnelle. Lorsqu'on se rend compte du travail souterrain de certaines doctrines au sein des masses, et qu'on plonge au-dessus du gouffre que tant de passions s'efforcent de creuser, il est difficile de prendre au sérieux les lieux communs politiques et les thèses constitutionnelles à l'aide desquelles les partis parlementaires s'évertuent à se dessiner une position distincte dans l'intérêt de leur ambition et de leur avenir. La réforme électorale elle-même serait assurément une pure niaiserie, si elle était le dernier mot de l'école démocratique, le terme extrême de ses espérances. Cette réforme, en effet, dans la sphère où entendent la circonscrire les organes de l'opposition régulière, n'affecterait point le principe fondamental de

notre organisation politique, qui attribue le pouvoir à la représentation des intérêts combinés avec celle de l'intelligence, à l'exclusion du nombre et de la force matérielle; elle aurait dès-lors une importance trop secondaire pour agiter des passions qui ne seraient pas appelées à en profiter.

Lors donc que la question de la réforme est embrassée avec ardeur par ces passions démocratiques qui seules lui donnent quelque vie dans la nation, il est trop évident que cette thèse est moins un but qu'un moyen, et qu'elle marque la première étape sur cette route mystérieuse dont le terme se dessine à grand'peine dans les vapeurs de l'horizon.

Dans un écrit destiné à organiser au sein des masses le mouvement réformiste, à en provoquer la manifestation par toutes les voies légales, un écrivain de la presse démocratique expose avec franchise la stratégie de l'opinion à laquelle il appartient; et, s'arrêtant tout à coup devant le vide de cette réforme qu'il vient pourtant de réclamer avec tant d'insistance, il éprouve le besoin de justifier des efforts qu'on taxerait à bon droit de stériles, s'ils n'étaient un premier pas dans cette voie de rénovation dont la réforme serait l'instrument en même temps que le gage.

« La vie de notre siècle et de notre pays n'est pas dans cette agitation superficielle des passions politiques, qui ne sont trop souvent par elles-mêmes qu'une fièvre énervante. Elle est dans les idées qui germent, croissent, se ramifient de toutes parts, portant en silence au cœur de l'humanité une sève qui régénère; un monde intellectuel se forme dans les esprits qui, par une sorte de création nouvelle, transformera le monde des faits, car c'est la destinée fatale de notre génération, en même temps que c'est sa gloire, d'avoir à se refaire elle-même, à refaire ses sentimens, ses intérêts, et jusqu'à son existence physique, par l'effet libre de sa pensée. Ainsi donc, ne nous y trompons pas, c'est au fond de la régénération de l'homme intérieur qu'il s'agit aujourd'hui; ce sont les mœurs, les croyances, la science des choses divines et humaines qui sont surtout à relever de leur prostration. Sans cette rénovation intime, nulle réforme ne serait complète, nul progrès réel et normal. Nous dévoilerions, si notre sujet admettait de telles digressions, comment dans une zone obscure et souterraine de la société actuelle, dans ce qu'on pourrait appeler les cacatombes de notre époque, un travail sourd et profond s'accomplit par le développement du sentiment de la fraternité dans le sein des masses, et par l'investigation philosophique la plus hardie

comme la plus sérieuse de la part des penseurs. Les hommes qui ne voient de la réalité que son écorce, ne s'imagineraient jamais quel chemin a fait l'esprit humain depuis un quart de siècle, et comment les élémens d'un ordre moral nouveau se montrent déjà dans une conception de la providence divine et de la vie générale du monde, plus large que celle admise aux siècles passés, dans le dogme de la perfectibilité, secondé par une profonde métaphysique, et dans le principe, de mieux en mieux compris, de la solidarité naturelle et obligatoire qui lie les hommes entre eux. De là certainement sortira l'avenir (1). »

« Peuple! s'écrie à son tour le grand écrivain qui a transporté à la souveraineté populaire la dogmatique infaillibité dont il fit si long-temps l'apanage d'une autre puissance; peuple, réveille-toi enfin! Esclaves, levez-vous, rompez vos fers, ne souffrez pas que l'on dégrade plus long-temps en vous le nom d'homme! Voudriez-vous qu'un jour, meurtris par les fers que vous leur aurez légués, vos enfans disent: Nos pères ont été plus lâches que les esclaves romains! Parmi eux il ne s'est pas rencontré un Spartacus. Il s'en rencontrera, et plus d'un, n'en doutons pas : autrement que resterait-il qu'à jeter un peu de terre sur cette génération maudite et pourrie (2)? »

« O peuple, dis-moi, qu'es-tu? Ce que tu es! Si j'ouvre la charte, j'y lis une solennelle déclaration de ta souveraineté : cela fut écrit après ta victoire. Si je regarde les faits, je vois qu'il n'est point, qu'il ne fut jamais de servitude égale à la tienne, car l'esclavage même ne privait l'homme que de sa liberté, le tien te prive de la vie même. Paria dans l'ordre politique, tu n'es, en dehors de cet ordre, qu'une machine à travail. Aux champs, tes maîtres te disent : « Laboure, moissonne pour nous. » Tu sais ce qu'on te dit ailleurs, tu sais ce qui te revient de tes fatigues, de tes veilles, de tes sueurs. Refoulé de toutes parts dans l'indigence et l'ignorance, décimé par les maladies qu'engendrent le froid, la faim, l'air infect des bouges où tu te retires après le labeur des jours et d'une partie de la nuit, réclames-tu quelque soulagement, on te sabre, on te fusille, ou, comme le bœuf à l'abattoir, tu tombes sous le gourdin des assommeurs payés et patentés, etc. (3). »

(1) *Urgence de la réforme électorale en présence des difficultés actuelles*, par Th. Fabas, p. 13.

(2) *De l'Esclavage moderne*, par F. Lamennais, p. 78.

(2) *Le Pays et le gouvernement*, par F. Lamennais, p. 88.

Pourquoi ces paroles enflammées, pourquoi ce tableau des souffrances humaines qui n'a rien de spécial à notre temps, et cette complaisance à étaler des plaies que jamais peut-être autant de mains ne se sont empressées à guérir? Est-ce uniquement de pétitions et de signatures pour la réforme électorale qu'il s'agit au fond de tout cela? Le résultat final d'une telle excitation dans la pensée des hommes qui la provoquent, ne doit-il être qu'une modification à la constitution politique qui nous régit? Un pareil but suffirait-il pour provoquer le réveil de ces trente-trois millions d'hommes que l'on convie à rompre leurs chaînes? et ne faut-il pas croire, ne fût-ce que pour excuser ce délire de l'intelligence et de la passion, que l'on poursuit au moins à travers cette route sombre et sanglante une secrète panacée pour toutes les douleurs, une transformation radicale dans la condition même de l'humanité? Telle est assurément la pensée de l'auteur, et vous pouvez entendre le tribun se changer en prophète :

« Serf dans l'ordre domestique, dans l'ordre civil, dans l'ordre politique, le peuple est tourmenté du besoin de s'affranchir, pour assurer sa vie par une meilleure organisation du travail, et une plus équitable distribution de ses fruits, pour remonter à la dignité d'homme, pour conquérir les droits de citoyen. La grande révolution qui s'opère sous nos yeux n'a pas d'autre motif, d'autre but, et rien ne l'arrêtera que ce but ne soit atteint. Ce que veut le peuple, Dieu lui-même le veut; car ce que veut le peuple, c'est la justice, c'est l'ordre essentiel, éternel, c'est l'accomplissement dans l'humanité de cette sublime parole du Christ : qu'ils soient *un*, mon père, comme vous et moi nous sommes *un!*... Ce jour de la justice et de la paix, ce jour que bénira l'humanité future, qu'elle célébrera dans ses sacrés cantiques, il n'est au pouvoir de personne d'empêcher qu'il ne vienne, mais il dépend de nous de le hâter. Que nos efforts soient unanimes, que rien ne nous lasse, ne nous décourage, ni la résistance de quelqus-uns, ni l'inertie de plusieurs autres, et bientôt la lumière se fera, et bientôt l'astre qu'attend le genre humain, qu'il appelle de ses vœux, que saluent ses fermes espérances, enflammera les stagnantes vapeurs de l'horizon. »

Ce qu'on attend, ce qu'on salue de loin, c'est donc une ère nouvelle où l'œil de l'homme verra ce qu'il n'a point encore vu, où son oreille entendra ce qu'elle n'a point entendu, organisation merveilleuse où les difficultés qu'a présentées dans tous les siècles l'antagonisme des intérêts seront résolues par un miraculeux balance-

ment établi entre toutes les forces contraires. L'illustre auteur des *Paroles d'un croyant* berce depuis long-temps son imagination solitaire de ces espérances d'âges meilleurs. Devant ces ardentes visions ont disparu et ces joies du sanctuaire où son ame s'épanchait en torrens d'amour, et cette quiétude de l'intelligence qu'une énergique conviction enchaînait à la foi, comme par une chaîne d'airain. Cependant M. de Lamennais, dans ses nombreux pamphlets politiques, paraît encore moins dominé par une systématique aperception de l'avenir que par une haine profonde contre l'organisation sociale actuelle. Sa nature est plus révolutionnaire que rénovatrice; il paraît plus occupé de déblayer le sol que d'élever le nouvel édifice sur des bases arrêtées. Ses écrits populaires révèlent peu de prétentions au dogmatisme théorique. Le christianisme, dont l'intelligence humaine ne se dégage jamais lorsqu'elle en a été imprégnée, continue à lui fournir la plupart de ses formules morales et alimente encore sa poésie d'images et de souvenirs; il ne déduit pas didactiquement d'un principe sacramentel les lois d'une hiérarchie nouvelle, et n'aspire pas avec Saint-Simon à une suprématie mystique; il ne discipline pas le genre humain, avec Owen, comme une école à la Lancastre, et ne se complaît pas, à l'exemple de Fourier, dans les descriptions anticipées d'une vie commode et plantureuse.

Mais les disciples sont dispensés de la réserve commandée au maître par son génie, ses habitudes et les tendances de sa nature personnelle. Voici venir un autre homme également sorti du sanctuaire, et que nous demandons pardon à l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence* de nommer après lui : il le faut cependant, pour suivre la filiation logique de certaines idées et de certaines passions et pour montrer comment l'abîme invoque l'abîme.

Celui-ci dessine d'une main plus ferme et regarde en face sans sourciller cet avenir enveloppé de tant de nuages; il va jusqu'au fond des choses, et ne se laisse pas arrêter par un reste de respect pour ces antiques bornes de la religion, de la propriété, de la famille, du mariage; barrières au-dessus desquelles le flot du siècle s'élève et gronde chaque jour. Écoutons, et sachons ce que l'évangile d'un apostat va révéler aux peuples, de Dieu, de la liberté, du devoir et d'eux-mêmes.

Dieu n'est pas plus au ciel que sur la terre : il est dans tout ce qui est, et il est tout ce qui est; « il resplendit dans le soleil, il est suave dans l'azur du firmament, il vit dans l'air embaumé des fleurs. » Le pouvoir, c'est « la représentation terrestre de la puissance infernale; »

lui seul est un agent de révolte, « il dévore le peuple vivant, il le couvre de pierres entassées et croit qu'il ne criera pas; mais s'il se tait, les pierres crieront. » La propriété, « c'est l'usurpation, et l'esprit d'usurpation est l'esprit de meurtre ; » c'est lui qui a été homicide dès le commencement. Le Christ a réhabilité le vol et a protesté contre la propriété en mourant entre deux voleurs; « mais son dernier soupir a bouleversé le monde, et la vie austère de ses disciples était un cri sublime qui demandait justice au ciel. » Tous ceux qui ont compris la loi du Christ ont cherché à réaliser sa pensée unique : la communauté; mais les chrétiens sont des victimes qui gémissent vers Dieu, et qui n'ont pu jusqu'ici former que des communautés de douleurs.

« Pauvres et affamés, combien êtes-vous, et combien sont-ils? Votre vie est une mort lente et honteuse; échangez-la contre une mort prompte et glorieuse, ou contre une victoire qui vous fera vivre. Voilà ce que crie l'esprit exterminateur.

« Et moi, je pleure, et je me couvre la tête de cendre, et je crie à Dieu et au peuple : grace !... Et ils répondent : *il n'y a plus de grace.*

« Arrière, honnêtes gens engraissés de rapines, et qui avez fait des vertus à votre image; arrière, hypocrites, qui partagez avec les voleurs, et qui prêchez la résignation à celui qu'on dépouille; laissez passer la justice de Dieu.

« Car, je vous le dis en vérité, quiconque vous tue n'est pas un assassin, mais un exécuteur de la haute justice.

« Et celui qui vous reprend l'or dont vous vous êtes gorgés aux dépens des pauvres, n'est pas un voleur, c'est un huissier de Dieu qui vous contraint par corps à payer vos dettes.

« Puisque vous n'êtes plus des hommes, nous vous chasserons comme des bêtes féroces, et si vous avez dévoré nos pères, peut-être ne dévorerez-vous pas nos enfans.

« Voilà ce que le peuple crie avec une voix pareille à celle de l'ouragan; et moi je couvre mon visage de mes vêtemens déchirés, et je frissonne à l'odeur du feu et du sang (1). »

Par respect pour nos lecteurs et pour nous-même, nous ne feuilleterons pas plus long-temps ces sanglantes pages, qui sont dans l'ordre politique ce qu'est dans l'ordre moral le monstrueux roman

(1) *La Bible de la liberté*, par l'abbé Constant, p. 3, 43, 85, etc.

qu'on n'ose nommer; à côté de la réhabilitation du vol, nous trouverions, en effet, celle du parricide et l'invitation à l'épouse de plonger le fer dans le sein de l'époux qui, « en retenant captive la femme qui ne l'aime plus, attache une vipère sur son cœur. »

C'est assez, c'est trop peut-être, car la justice du pays a déjà parlé, et ces hideuses folies ont rencontré devant elles l'autorité du bon sens public et de la loi. Mais la pensée fondamentale qui les inspire, l'éversion du principe de la propriété, se révèle chaque jour, il faut bien le reconnaître et le confesser, sous les formes les plus hardies et les plus diverses. Pendant qu'un troisième transfuge du sacerdoce, l'auteur de la brochure *Ni châteaux ni chaumières*, justifiait devant la justice ses idées politiques et religieuses, en les présentant comme empruntées à Mably et à Volney, nous lisions avec une curiosité avide et triste l'œuvre d'un esprit original qui porte de remarquables qualités d'écrivain au service d'un parti dont le symbole s'élabore avec une audacieuse persévérance dans les profondeurs où il se cache. L'auteur d'un volume étendu publié sous ce titre : *Qu'est-ce que la propriété* (1), a entrepris d'établir par une suite de théorèmes que cette institution est la violation la plus manifeste et la plus insigne de toutes les lois de la nature, de la logique et de l'expérience, et que la propriété ne saurait se défendre en fait non plus qu'en droit. C'est la boîte de Pandore, et l'auteur en fait sortir tous les maux sous lesquels gémit l'espèce humaine depuis le commencement des temps; mais tout annonce et présage, selon lui, une transformation radicale de la société, qui, pour trouver le bonheur dont elle a si vainement poursuivi l'image, n'a plus qu'à changer son hypothèse fondamentale, comme Copernic changea celle de la science.

La métaphysique et l'algèbre sont tour à tour invoquées dans le hardi procès intenté à la foi des nations, et l'auteur, rejetant avec une apparence de profondeur toutes les hypothèses et toutes les théories, s'attache à démontrer qu'aucune d'elles ne constitue d'une manière solide le droit de propriété. Ce droit ne prend pas sa source dans la nature elle-même, comme l'ont voulu Rousseau, Reid, et tant d'autres, car le tien et le mien sont l'expression de droits personnels, il est vrai, mais égaux, et, appliqués aux choses hors de nous, ils indiquent l'usage et non la propriété; ce droit ne résulte

(1) *Qu'est-ce que la Propriété, ou Recherches sur le principe du droit et du gouvernement*, par P.-J. Proudhon.

pas de l'occupation, ainsi que l'établissent Cicéron, les anciens, et après eux la plupart des jurisconsultes modernes, car si la raison et l'utilité commune consacrent le principe de la paisible jouissance du premier occupant, comment ne pas voir qu'un abîme sépare cette possession, essentiellement subordonnée au double fait de la détention et de l'usage, de la propriété héréditairement et arbitrairement transmissible? La propriété ne sort pas du droit divin, car si Dieu a attribué la terre au genre humain, quiconque n'a rien reçu doit protester contre l'usurpation. Le droit de propriété ne résulte pas davantage du travail, car l'histoire dément formellement cette origine; il n'est pas consacré par le droit des gens, car il a été la source de toutes les calamités sous lesquelles gémissent les peuples, et depuis dix-huit cents ans il est sous le coup des anathèmes de l'Évangile, dont l'église n'a pénétré ni le génie ni la portée. La propriété ne s'appuie donc que sur la loi civile, c'est-à-dire sur la souveraineté de la force, destinée à disparaître bientôt devant la souveraineté du droit. L'avenir maintiendra la possession individuelle en la réglant de manière à déterminer la plus grande masse de production possible, mais il flétrira la propriété comme il a flétri l'esclavage, car la propriété c'est l'esclavage de la nature extérieure. Supprimer le droit de propriété en réglant rationnellement le mode de possession, tel est aujourd'hui le véritable problème à résoudre. Cette difficulté tranchée, l'égalité s'établira naturellement et d'elle-même dans la région du travail, comme elle est établie dans les relations de la vie civile, car, toute capacité travaillant étant de même que tout instrument de travail un capital accumulé, l'inégalité de traitement, de salaire et de fortune, sous prétexte d'inégalité de capacité, est injustice et vol.

Mais suivons jusqu'au bout l'enchaînement de ces principes, et voyons où l'on arrive par la route aplanie du syllogisme.

« Le commerce a pour conditions nécessaires la liberté des contractans et l'équivalence des produits échangés : or, la valeur ayant pour expression la somme de temps et de dépense que chaque produit coûte, et la liberté étant inviolable, les travailleurs restent nécessairement égaux en salaire, comme ils le sont en droits et en devoirs.

« Les produits ne s'achètent que par des produits : or, la condition de tout échange étant l'équivalent des produits, le bénéfice est impossible et injuste. Observez ce principe de la plus élémentaire économie, et le paupérisme, le luxe, l'oppression, le vice, le crime, avec la faim, disparaîtront du milieu de vous.

« Les hommes sont associés par la loi physique et mathématique de la production, avant de l'être par leur plein acquiescement. Donc l'égalité des conditions est de justice, c'est-à-dire de droit social, de droit étroit; l'estime, l'amitié, la reconnaissance, l'admiration, tombent seules dans le droit *équitable* ou *proportionnel*.

« L'association libre, la liberté qui se borne à maintenir l'égalité dans les moyens de production et l'équivalence dans les échanges est la seule forme de société possible, la seule juste, la seule vraie.

« La politique est la science de la liberté; le gouvernement de l'homme par l'homme, sous quelque nom qu'il se déguise, est oppression; la plus haute perfection de la société se trouve dans l'union de l'ordre et de l'anarchie.

« *Anarchie*, absence de maître, de souverain, telle est la forme de gouvernement dont nous approchons tous les jours, et que l'habitude invétérée de prendre l'homme pour règle, et sa volonté pour loi, nous fait regarder comme le comble du désordre et l'expression du chaos... Les plus avancés parmi nous sont ceux qui veulent le plus grand nombre possible de souverains, la royauté de la garde nationale est l'objet de leurs vœux les plus ardens. Bientôt sans doute, quelque jaloux de la milice citoyenne dira : Tout le monde est roi; mais, quand ce quelqu'un aura parlé, je dirai, moi : Personne n'est roi, nous sommes, bon gré mal gré, nous, associés. Toute question de politique intérieure doit être vidée d'après les données de la statistique départementale; toute question de politique extérieure est une affaire de statistique internationale. *La science du gouvernement appartient de droit à l'une des sections de l'Académie des Sciences,* dont le secrétaire perpétuel devient nécessairement premier ministre; et puisque tout citoyen peut adresser un mémoire à l'Académie, tout citoyen est législateur... Tout ce qui est matière de législation et de politique est objet de science, non d'opinion : la *puissance législative* n'appartient qu'à la raison méthodiquement reconnue et démontrée. »

On éprouve vraiment une impression douloureuse en voyant l'intelligence humaine descendre ainsi par l'escalier de la logique jusqu'au dernier degré de la pauvreté, pour ne pas dire de la démence. Voilà donc les lois merveilleuses dont le monde est en travail! C'est pour arriver au lieu commun de toutes les écoles, à l'éternelle et banale formule de la souveraineté de la raison, que vous vous constituez en lutte contre l'autorité des siècles! C'est là tout ce que vous

avez trouvé au bout de vos argumens! Comment et sous quelles formes comprenez-vous votre société rationnalisée, de quelle force coercitive l'armez-vous contre les agressions et les résistances individuelles; quelles règles et quelles croyances substituez-vous à celles qui n'ont jamais fléchi dans la conscience des peuples? Vous n'avez garde de le dire, et vous échappez au vide de votre pensée par le pédantisme de sa forme. Vous triomphez des incertitudes de la science, des contradictions des philosophes et de la confusion des doctrines, et vous sommez la propriété de montrer ses titres sous peine de reculer devant l'audace de vos attaques. Niez donc aussi la liberté, la justice, l'égalité naturelle des hommes, car toutes ces choses ont été contestées, et aucune ne saurait se défendre avec une évidence mathématique. Pourquoi le fort ne prévaudrait-il pas contre le faible, pourquoi l'impérieux instinct des désirs ne serait-il pas la règle des devoirs ? Pourriez-vous démontrer la légitimité de l'obéissance et du respect que l'homme porte, dans la plénitude de ses facultés, aux cheveux blancs et à la vieillesse décrépite de son père? Le fils n'est-il pas engendré dans l'insouciance et la volupté, et comment un fugitif souvenir viendrait-il enchaîner sa vie? Cela est-il rationnel, scientifiquement parlant, et le sauvage écrivain dont nous parcourions tout à l'heure les déplorables pages n'établit-il pas aussi, au nom de la suprême raison, et sous forme d'axiome, que c'est le père assassiné et non le fils parricide qu'il faut exposer en spectacle d'épouvante et d'horreur (1)? A ces formules algébriques alignées avec une telle confiance, qu'on nous permette de préférer un petit écrit, choisi comme spécimen entre vingt autres publications populaires à peu près semblables. Là, nous trouvons dans sa sincérité naïve le plan de vie de la ruche communiste, tracé par l'un de ces peintres grossiers qui ne cachent pas leurs informes pensées sous un appareil prétentieux. Parcourez cet écrit (2), destiné à alimenter les loisirs fébriles des usines à feu continu et les intervalles lucides des plaisirs de la Courtille, et vous y trouverez un tableau complet de la vie démagogique, qui n'a rien à envier aux minutieuses et succulentes peintures tracées par l'auteur du *Nouveau Monde industriel.*

La France sera divisée en parties égales d'une contenance de cinq

(1) *La Bible de la liberté*, p. 92.

(2) *Exposé d'une constitution sociale ayant pour base le dogme de l'égalité, et procurant par là le bien-être à chaque membre de la société*, par Bri.

à six hectares, au centre desquelles s'élèvera (les villes devant sans doute disparaître comme inutiles) une jolie petite maison en briques destinée à chaque famille, à peu près dans le système des cabanes de la vallée suisse au Jardin-des-Plantes. Là chacun trouvera les plaisirs et l'abondance pour prix du service qu'il devra prêter à la société. Dix heures de travail par jour, de seize à cinquante ans, obtenues des trente-trois millions de Français suffisant amplement pour obtenir des résultats fort supérieurs à la masse de la production actuelle, les travailleurs seront libérés de toute obligation sociale passé cet âge. Les condamnations pour crimes et délits augmenteront seules le temps de la tâche individuelle. Pour les états repoussans, le travail finira cinq ans plus tôt, et pour les états dangereux, dix ans avant le terme fixé. Cette prime suffira pour établir entre toutes les professions le nivellement sans lequel toute organisation démocratique est impossible. L'application des machines, de la vapeur et des autres forces naturelles encore inconnues, est destinée d'ailleurs à avancer de plus en plus le terme de cette libération des travaux matériels, qui rendra à l'intelligence humaine la pleine disposition d'elle-même. Le pouvoir, constitué par l'élection, recevra la souveraine mission d'assigner à chacun sa tâche, selon ses dispositions constatées par la voie d'examen ou par les qualités extérieures: œuvre facile, d'ailleurs, du moment où l'égalité des salaires aura enlevé la plus grande partie de leur importance actuelle aux professions d'élite, et où le bénéfice d'une vétérance anticipée fera même rechercher comme une faveur le labeur aujourd'hui repoussé par les préjugés. Toute différence devra disparaître entre les deux sexes, quant à l'exercice des droits politiques. La vie sera d'ailleurs commune, en ce sens, du moins, que des dépôts publics fourniront les objets nécessaires à la nourriture, au vêtement et à tous les besoins. Le gouvernement étant le régulateur suprême de l'industrie et du commerce, la production n'excèdera jamais les besoins, appréciés avec une rigueur mathématique. Enfin le signe représentatif des valeurs devra disparaître, puisqu'il n'y aura plus d'échange, et que chacun, sur le vu de sa quittance de travail quotidien ou annuel, recevra de l'autorité sociale les objets législativement affectés à son alimentation et à ses besoins. Sous un état de choses qui garantira à tous, dans un avenir prochain, des jouissances certaines et faciles, la morale dogmatique deviendra comme superflue, et dès-lors sera assurée cette harmonie sociale que les rigueurs pénales et les croyances religieuses

sont aujourd'hui impuissantes à maintenir. L'égalité sera enfin réalisée dans les lois, parce qu'elle le sera dans les mœurs, et le pouvoir, assis sur des bases nouvelles et élargies, deviendra le chef et le directeur absolu de toutes les forces individuelles qui se choquent aujourd'hui sous un régime de concurrence aveugle et dévorante.

Il n'y aurait guère à s'arrêter à ces capricieuses fantaisies, que nous sommes contraint de dépouiller de leurs formes naïves, si l'on n'atteignait enfin ici la seule pensée vraiment sérieuse qui tende à se dégager du chaos des théories réformatrices. La morale harmonienne dont Charles Fourier prétendit asseoir le principe sur l'accord et l'innocuité des passions, la hiérarchie fondée par Saint-Simon sur la classification par capacité, les projets de nivellement, les attaques à la propriété, les prétentions des femmes à l'égalité politique, les utopies sociales et les religions progressives, auront été depuis longtemps grossir la liste des folies et des témérités humaines, que l'idée d'un pouvoir modérateur suprême de toutes les activités individuelles se maintiendra dans sa force, et gagnera chaque jour du terrain à raison des difficultés sans cesse renaissantes sorties de l'application de la doctrine contraire.

Les dangers d'une concurrence sans règle comme sans limite, les plaies des industries manufacturières et la guerre impitoyable à laquelle elles sont condamnées, l'abaissement progressif des salaires combiné avec l'élévation du prix des choses, les misères déjà cuisantes du présent, les bouleversemens qu'on peut prévoir et redouter dans l'avenir, tel est, tel restera pour la génération contemporaine le seul point d'appui des théories novatrices. C'est que les réformateurs touchent ici par tous les points à des réalités douloureuses, c'est qu'ils écrivent avec une plume trempée dans les larmes, et que des cris d'angoisses répondent à leur voix.

Que le régime actuel de l'industrie et du commerce soit livré sans direction à toutes les chances et à tous les caprices de la fortune, que les maux enfantés par lui soient destinés à s'aggraver à mesure que les marchés étrangers pourront de plus en plus se suffire à eux-mêmes; que, dans l'état actuel du système industriel, les découvertes de la science et du génie provoquent chaque jour d'incalculables souffrances et d'horribles privations, ce sont là de pénibles vérités dont les doctrines d'Adam Smith et de J.-B. Say n'affaibliront pas, hélas! la portée redoutable. Singulier retour des choses d'ici-bas! étrange évolution des idées humaines! La France s'était à peine dégagée des liens de sa vieille organisation; elle avait à peine conquis cette liberté

du travail attendue comme si féconde, qu'une réaction d'une portée incalculable se préparait contre les principes les plus universellement admis! On allait voir l'idée d'une haute direction gouvernementale et d'un véritable monopole social envahir l'opinion publique le lendemain du jour où le pouvoir politique venait de perdre ses principales attributions et de voir s'évanouir son dernier prestige. A en juger par la réaction qui s'opère et par les efforts des économistes radicaux pour détruire dans la sphère commerciale les résultats que le mouvement des idées a produits depuis un demi-siècle dans la sphère constitutionnelle, à entendre le pouvoir invoqué comme un tuteur éclairé et comme un refuge nécessaire par ceux-là même qui l'ont mis en poudre et qui continuent à en démolir les ruines, on dirait que nous assistons au spectacle des plus étranges contradictions, et que l'esprit de ce siècle est condamné à protester perpétuellement contre lui-même. La tendance toute négative des idées politiques et la tendance organisatrice des idées économiques qui se produisent simultanément au sein de l'opinion *avancée*, ces doubles efforts pour annuler le pouvoir politique au profit de la liberté illimitée de l'individu, et pour soumettre cette liberté elle-même aux restrictions les plus sévères en matière de salaire et de travail; la liberté magnifiée d'un côté pendant qu'on la maudit de l'autre; le même principe présenté comme la source de tous les progrès moraux en même temps que de toutes les misères matérielles, c'est là un phénomène dont ce siècle et cette société tourmentée étaient seuls appelés à donner l'éclatant exemple.

Les considérations sur lesquelles s'appuie l'école qui réclame avec une énergie sans cesse croissante l'organisation du travail, sont dignes assurément de l'attention la plus sérieuse, car les bons esprits ne peuvent manquer d'être frappés des obstacles que rencontrent dans leur marche les idées placées, voici à peine quelques années, au-dessus de toute controverse. Compenser les résultats funestes de la concurrence par l'extension progressive de la consommation est un problème qui paraît aujourd'hui plus facile à poser qu'à résoudre. Qu'arrive-t-il en effet dans la pratique? Personne ne l'ignore, et chacun en gémit, sans découvrir un remède pour des plaies que chaque année rend plus profondes : les petits capitalistes succombent et disparaissent devant les grands, et la condition de la victoire n'est pas tant de mieux faire que de pouvoir durer davantage. Les transitions soudaines d'une production exagérée à un chômage désastreux livrent tour à tour les capitalistes à toutes les exigences du travailleur,

et les travailleurs aux spéculations sordides des capitalistes. Il faut travailler sous peine de mourir ; il faut travailler à un prix dont une lutte incessante nécessite et légitime peut-être l'abaissement, mais sans rendre cet abaissement moins déplorable; c'est alors à qui aura moins de besoins à satisfaire, moins de devoirs à remplir, à qui sera chargé du poids de moins d'affections, car le célibataire pourra supporter sans trop de souffrances des conditions qui seront un arrêt de mort pour l'époux et pour le père. Combien les problèmes ne se pressent-ils pas et les solutions ne deviennent-elles pas plus obscures, lorsqu'on envisage la rivalité des nations condamnées à se constituer conquérantes parce qu'elles sont productrices, et rentrant, par les nécessités les plus impérieuses de leur régime économique, dans ces voies de la force et de la barbarie militaire dont le génie contemporain s'attache à les écarter! Quoi d'étonnant si, en présence de tant de douleurs, des esprits hardis s'efforcent de régulariser cette anarchie et d'organiser ce qui leur apparaît comme un chaos? L'intervention de l'état entre les chefs d'ateliers et les travailleurs; la limitation de la liberté du travail opérée comme celle de la liberté politique elle-même, dans un haut intérêt social; la sollicitude de la puissance publique appelée à proportionner la production aux besoins et aux débouchés, pour prévenir, par une intervention éclairée, des déceptions et des désastres; enfin le droit international réglant et limitant la concurrence des forces industrielles, comme il limite déjà celle des forces militaires, ce sont là des idées qui n'ont rien d'étrange en elles-mêmes, mais qu'il est au moins fort singulier de voir répandues en Europe, par les publicistes de l'école républicaine, comme la conséquence extrême de leurs principes.

Il n'est pas un écrit émané des hommes de quelque valeur dans ce parti où cet ordre d'idées ne se produise, et dans lequel vous n'aperceviez des efforts visibles pour transformer l'élément politique par l'élément industriel. La guerre à la concurrence est un mot d'ordre aussi accrédité aujourd'hui dans les rangs du parti démocratique que la guerre aux priviléges lors du mouvement de 89, et le *bon marché* est devenu l'idée la plus antipathique à une école qui ne prévoyait pas à coup sûr, il y a dix ans, où la conduiraient et des déceptions nombreuses, et les faits nouveaux dont elle s'efforce de s'emparer pour se refaire une popularité perdue.

« Le *bon marché*, dit l'auteur de l'un des travaux les plus remarquables qu'elle ait produits, le *bon marché*, voilà le grand mot dans

lequel se résument, selon les économistes de l'école des Smith et des Say, tous les bienfaits de la concurrence illimitée. Mais pourquoi s'obstiner à n'envisager les résultats du *bon marché* que relativement au bénéfice momentané que le consommateur en retire? Le bon marché ne profite à ceux qui consomment qu'en jetant parmi ceux qui produisent les germes de la plus ruineuse anarchie. Le bon marché, c'est la massue avec laquelle les riches producteurs écrasent les producteurs peu aisés. Le *bon marché*, c'est le guet-à-pens dans lequel les spéculateurs hardis font tomber les hommes laborieux. Le *bon marché*, c'est l'arrêt de mort du fabricant qui ne peut faire les avances d'une machine coûteuse que ses rivaux, plus riches, sont en état de se procurer. Le *bon marché*, c'est l'exécuteur des hautes œuvres du monopole; c'est la pompe aspirante de la moyenne industrie, du moyen commerce, de la moyenne propriété; c'est, en un mot, l'anéantissement de la bourgeoisie au profit d'oligarques industriels.

« Serait-ce que le bon marché doive être maudit, considéré en lui-même? Nul n'oserait soutenir une telle absurdité. Mais c'est le propre des mauvais principes de changer le bien en mal et de corrompre toutes choses.

« Dans le système de la concurrence, le *bon marché* n'est qu'un bienfait provisoire et hypocrite. Il se maintient tant qu'il y a lutte : aussitôt que le plus riche a mis hors de combat tous ses rivaux, les prix remontent. La concurrence conduit au monopole : par la même raison, le *bon marché* conduit à l'exagération des prix; ainsi, ce qui a été une arme de guerre parmi les producteurs devient tôt ou tard pour les consommateurs eux-mêmes une cause de pauvreté. Que si à cette cause on ajoute toutes celles que nous avons déjà énumérées, et en première ligne l'accroissement désordonné de la population, il faudra bien reconnaître comme un fait incontestable, comme un fait né directement de la concurrence, l'appauvrissement de la masse des consommateurs.

« Mais, d'un autre côté, cette concurrence, qui tend à tarir les sources de la consommation, pousse la production à une activité dévorante. La confusion produite par l'antagonisme universel dérobe à chaque producteur la connaissance du marché. Il faut qu'il compte sur le hasard pour l'écoulement de ses produits, qu'il enfante dans les ténèbres. Pourquoi se modérerait-il, surtout lorsqu'il lui est permis de rejeter ses pertes sur le salaire si éminemment élastique de l'ouvrier?

Il n'est pas jusqu'à ceux qui produisent à perte qui ne continuent à produire, parce qu'ils ne veulent pas perdre la valeur de leurs machines, de leurs outils, de leurs matières premières, de leurs constructions, de ce qui leur reste encore de clientelle, et parce que l'industrie, sous l'empire du principe de concurrence, n'étant plus qu'un jeu de hasard, le joueur ne veut pas renoncer au bénéfice possible de quelque heureux coup de dé.

« Donc, et nous ne saurions trop insister sur ce résultat, la concurrence force la production à s'accroître et la consommation à décroître; donc elle va précisément contre le but de la science économique; donc elle est tout à la fois oppression et folie.

« Quand la bourgeoisie s'armait contre les vieilles puissances qui ont fini par crouler sous sa main, elle les déclarait frappées de stupeur et de vertige. Eh bien! elle en est là aujourd'hui, car elle ne s'aperçoit pas que tout son sang coule, et la voilà qui, de ses propres mains, est occupée à se déchirer les entrailles. Oui, le système actuel menace la propriété de la classe moyenne, tout en portant une atteinte à la propriété des classes pauvres (1). »

Ce passage résume d'une manière assez complète la théorie économique dont les esprits réfléchis ne peuvent manquer de suivre les développemens avec une curieuse attention. Des disciples de Say pourraient sans doute objecter à M. Louis Blanc que le système de la concurrence et de la liberté commerciale ne saurait être jugé si vite, et qu'il est impossible de la condamner en dernier ressort sur des applications incomplètes et au milieu des résistances que lui opposent encore la plupart des gouvernemens européens : quant à nous, nous n'abordons pas en ce moment ce côté de la question, et notre projet n'est en rien de faire ici de l'économie politique; mais qu'on nous permette de constater la direction inattendue que prennent depuis peu d'années des efforts si long-temps tournés contre tous les pouvoirs, au nom de toutes les libertés.

Pour guérir des maux dont elle a la vive aperception et qu'elle décrit parfois avec éloquence, l'école qui prend pour devise *l'organisation du travail* n'hésite pas à proposer des mesures qui ne sont rien moins que le contrepied de tout ce qui s'est fait en France depuis l'abolition du système des maîtrises et des jurandes. Le gouvernement, proclamé régulateur souverain de la production et du travail, lèverait

(1) *Organisation du travail*, par M. Louis Blanc.

d'abord un emprunt affecté à la création d'*ateliers sociaux,* consacrés à toutes les branches importantes de l'industrie nationale; il en proposerait les statuts à la représentation nationale, et ceux-ci acquerraient force et puissance de loi. M. Blanc, qui professe une morale industrielle relâchée en face du rigorisme de quelques autres adeptes, propose quelques mesures de transition pour ménager les intérêts aujourd'hui engagés dans la fabrication; il veut bien d'ailleurs admettre une différence dans les salaires gradués sur la hiérarchie des fonctions et la nature du travail, mais il ne fait cette concession qu'à regret, seulement à raison de l'éducation fausse et anti-sociale donnée à la génération actuelle, et « jusqu'à ce qu'une éducation nouvelle ait sur ce point changé les idées et les mœurs. »

Le gouvernement réglerait au début la hiérarchie des fonctions parmi les travailleurs; celle-ci se constituerait plus tard par la voie élective. L'évidente économie et la supériorité incontestable de la vie en commun ne tarderaient pas à faire sortir de l'association des travaux l'association volontaire des besoins et des plaisirs. Ainsi serait radicalement absorbé dans une nouvelle unité le régime de l'isolement et de la rivalité individuelle, et l'hostilité des efforts serait remplacée par leur convergence.

Un écrit récent, sorti d'une plume moins exercée, mais plein de faits présentés avec mesure (1), a tracé pour ainsi dire pas à pas les degrés divers de cette immense révolution. L'auteur propose de procéder à l'œuvre de l'organisation du travail, vers laquelle la force des choses vient déjà d'entraîner la législature (2), par une recomposition des conseils de prud'hommes, au sein desquels on ferait entrer en proportion égale les délégués des fabricans et ceux des travailleurs; la présidence en serait dévolue à un représentant du gouvernement, modérateur naturel des intérêts contraires. Ces conseils détermineraient un minimum de salaire, réglementeraient les heures, les prix et les autres conditions du travail. Un grand conseil général de l'industrie et du commerce serait formé à Paris, et communiquerait avec tous les conseils locaux. Dans toutes les mairies, des registres seraient ouverts pour inscrire les commandes, les demandes de main-d'œuvre et celles des ouvriers manquant d'ouvrage; ceux-ci

(1) *De l'État des ouvriers et de son amélioration par l'organisation du travail,* par Adolphe Boyer, compositeur typographe.

(2) Loi sur le travail des enfans dans les ateliers et manufactures.

seraient acheminés avec indemnité et feuille de route, selon les besoins, dans les diverses localités, d'après le système qui préside aux mouvemens de l'armée; enfin une direction éclairée par la connaissance complète des faits dominerait l'industrie comme elle domine le défense militaire, l'administration et les financcs de la nation.

L'idée d'une direction générale émanant de ce grand centre a également inspiré l'auteur d'un travail spécial sur la *misère des classes laborieuses en France et en Angleterre*, et l'on va voir par les paroles suivantes où en sont aujourd'hui dans un grand nombre d'esprits les maximes sacramentelles du *laissez-faire* et du *laissez-passer*.

« Le conseil régulateur de la production nationale devrait régler les rapports de la production et de la consommation étrangères; il dirigerait par un comité les opérations du commerce et des douanes, et aurait ainsi connaissance du mouvement des produits étrangers dans nos ports et à nos frontières. Aucun produit ne pourrait entrer dans le pays sans être examiné; toute denrée de production étrangère de mauvaise qualité ou falsifiée serait repoussée. Si l'étranger, pour obtenir le monopole d'un produit, abaissait ses prix au-dessous du prix de revient, afin de ruiner, par une concurrence déloyale, les industries similaires de l'intérieur, le conseil ouvrirait aussitôt une enquête, et, si la fraude était prouvée, les produits surbaissés seraient repoussés du sol ou frappés d'un droit calculé de manière à les élever au prix du revient. Si dans une nation étrangère on trouvait le moyen, par une invention mécanique, d'obtenir à moitié meilleur marché un produit qui occupe un grand nombre de nationaux à sa fabrication, le conseil central de l'industrie avertirait de ce progrès les producteurs indigènes dès qu'il en aurait connaissance, et en même temps il donnerait l'ordre à la frontière de soumettre ce produit à un prix plus élevé, afin d'éviter aux travailleurs indigènes la ruine subite qui les frapperait, si on lui laissait la libre entrée. Le droit serait progressivement abaissé tous les ans jusqu'à ce qu'il fût descendu à la taxe ordinaire. »

Nous pourrions multiplier à l'infini les citations, en les empruntant tour à tour aux ouvrages spéciaux, aux écrits périodiques et à la presse quotidienne. Elles constateraient la convergence de toutes les idées vers ce principe d'organisation si subitement adopté par les opinions révolutionnaires comme le plus impérieux besoin de la société moderne. Ces opinions continuent de maintenir et de défendre avec chaleur les résultats critiques sortis de la philosophie du

XVIII[e] siècle et de la réforme politique de 89; elles n'invoquent ni règle ni pouvoir pour échapper à l'anarchie, et la raison humaine persiste à attendre d'elle-même, et d'elle seule, la solution des redoutables problèmes qu'elle a posés et qui l'écrasent. Mais voici que cette superbe confiance faiblit tout à coup devant la plaie du paupérisme et les tortures de la faim, et qu'on proclame, en matière d'industrie et de travail, des doctrines qui sont l'éclatante condamnation de tout un symbole. C'est que la société peut bien se résigner à porter le poids sans cesse croissant de ses douleurs intimes, c'est qu'elle peut traîner sans périr une vie sceptique et maladive, ballottée entre la hauteur de ses espérances et la stérilité de ses conceptions; mais lorsque dans son sein se développent de grandes souffrances physiques, et que ses mœurs comme ses lois surexcitent tous les efforts et toutes les cupidités en semant partout d'amères déceptions, alors chacun comprend qu'il y a là quelque chose qui ne saurait durer, et les passions désorganisatrices entament l'ordre social par le côté qui leur assure une prise plus facile contre lui. Battue sur le terrain politique, l'école républicaine fait son évolution vers l'économie industrielle. Qu'est-il besoin de faire comprendre qu'un tel mouvement aurait les conséquences les plus sérieuses si un pouvoir intelligent hésitait à s'emparer, en temps utile, de maximes et de principes dont la prudente application est désormais au nombre de ses premiers devoirs?

Les publications radicales dont nous venons de nous occuper constatent donc que la propagande démocratique se poursuit en France sous trois formes, et, pour ainsi parler, à trois degrés d'initiation différens.

La première de ces formes est toute politique, et vous pouvez l'étudier à toutes ses nuances dans les journaux quotidiens. On réclame des modifications plus ou moins étendues aux institutions constitutionnelles; on s'attache à affaiblir le pouvoir, et, par une conséquence nécessaire, à fortifier la résistance qu'il rencontre; cette résistance elle-même est érigée en principe dans l'administration locale comme au centre du gouvernement. A cette catégorie appartiennent toutes les propositions débattues au sein du parlement, depuis l'incapacité politique des fonctionnaires investis du mandat législatif jusqu'à la réforme électorale, expression générale dans laquelle ces propositions diverses se résument et viennent se confondre. Or, il suffit de suivre avec un peu de soin la manifestation de la pensée du radi-

calisme pour s'assurer que rien de tout cela n'est fort sérieux pour lui. La réforme, nous l'avons dit, c'est la première brèche ouverte à la muraille : le radicalisme le crie assez haut pour que chacun l'entende et le sache bien; aussi cela est-il désormais parfaitement clair pour le pays. C'est pour cela que celui-ci ne se préoccupe guère d'une telle conquête, non plus que des mesures accessoires destinées à la préparer, c'est pour cela que l'opinion républicaine fait presque exclusivement les frais d'un mouvement qui, en réalité, ne profiterait qu'à elle seule. Le pouvoir n'a point à s'en émouvoir; peu d'efforts lui suffiront pour y résister; ce n'est pas au profit de ces conceptions bâtardes et de ces avortemens législatifs, qui ne satisferont en dernier résultat à aucune espérance, qu'il doit dépenser ses lumières, ses ressources et la puissance d'initiative qui gît en lui.

La réforme électorale, aux yeux du seul parti qui la poursuive avec ardeur, est donc la première pierre du nouveau monument qu'un prochain avenir doit élever sur un plan inconnu; mystérieux édifice dont il faut que le sang cimente les assises, et à l'abri duquel l'humanité vivra libre des soins et des soucis qui la consument sous un régime d'oppression et d'inégalité. A ce second degré de la révélation démagogique se produisent et les confuses pensées, et les sceptiques hallucinations, et les criminelles révoltes contre la conscience des peuples et contre l'histoire. Nier Dieu dans sa justice rémunératrice, contester à l'être humain son libre arbitre, à la famille et au mariage leur perpétuité, à la propriété son caractère, tel est le thème qu'exploitent chaque jour, sans répression comme sans remords, des philosophes imberbes, des manœuvres ignorans et de sacriléges apostats. Dans cette lie de la société viennent se confondre, au risque d'y souiller leur honnêteté naïve, quelques théoriciens et quelques rêveurs sincères, pour lesquels le malheur des temps a interrompu le cours régulier des traditions éternelles, chacun aspirant à transformer la face de la terre par un renouvellement fondamental de la nature humaine. Ici la tâche du pouvoir est claire et facile. Distinguant avec soin la liberté légitime de l'intelligence de ce qui tient à la perversité du cœur, qu'il livre sans pitié à la justice du pays et ces traités et ces romans, et ces pamphlets de tout format qui dogmatisent l'immoralité ou qui la suintent; qu'il n'hésite pas à engager une lutte quotidienne et acharnée contre ces conceptions monstrueuses que le monde contemple avec épouvante et dégoût, et dont la circulation impunie retrancherait bientôt la France de la commu-

nion européenne. Nul n'a moins que nous le goût des procès politiques, et nous les tenons presque toujours pour dangereux, soit qu'ils échouent, soit qu'ils réussissent; car, par ses succès comme par ses défaites, le pouvoir arme contre lui des résistances formidables. Il n'en est pas ainsi des procès sociaux, parce qu'il existe encore, grace à Dieu, au fond de cette société bouleversée, des intérêts universels et des croyances indestructibles auxquels on peut en appeler avec confiance. Dans l'état où un demi-siècle de révolution a jeté la France, les plus honnêtes gens diffèrent sur la manière de comprendre leurs devoirs envers le pouvoir et envers le pays. Demander au jury la justice et la vérité politique, c'est les contraindre à varier, selon tous les hasards de l'urne et toutes les influences de localité; c'est exposer à un danger également grave et l'honneur du pouvoir, qui réclame protection, et la conscience nationale, de plus en plus ébranlée par ce spectacle de contradiction et d'incertitude. Mais appelez sans hésiter tous les honnêtes gens à protéger les bases de cette société, contre laquelle conspirent tant de factions, parlez-leur la langue de toutes les consciences, puisque celle-là est encore comprise, et tous vous prêteront leur force, parce que vous aurez répondu à la pensée de tous.

Enfin il est des vues industrielles qui se produisent pêle-mêle avec tous les rêves, plutôt par l'effet des circonstances que par suite d'une analogie véritable. Ici commencent d'autres devoirs : un gouvernement prévoyant et éclairé arrachera aux hommes que peut égarer la tentation d'en abuser, les idées même qui font leur force au sein des masses; il prendra l'initiative de certaines mesures, que lui seul peut appliquer avec discernement et sans péril.

Lorsque, l'année dernière, des milliers d'ouvriers parcouraient dans un calme menaçant les rues de la capitale; lorsque, dans des jours de paix et de prospérité commerciale, ils interrompaient le cours de leurs travaux, pour débattre, sous l'ardente excitation des partis, les questions les plus complexes, le premier devoir du gouvernement fut de dissiper par la force une émeute d'autant plus dangereuse qu'elle s'ignorait elle-même; mais à ce devoir accompli a dû en succéder un autre. Il faut que le pouvoir pose à son tour les problèmes posés par les factions. Il doit se demander jusqu'à quel point il peut intervenir dans la seule forme de l'activité nationale, livrée sans règle comme sans contrôle à toutes les chances des évènemens et de la fortune. Pourrait-il exercer une salutaire médiation

entre l'ouvrier et le chef d'atelier, relativement aux conditions du travail? Serait-il en droit de limiter la concurrence à la mesure véritable des besoins et des débouchés? Lui serait-il interdit de protéger l'honneur et le crédit de la France, sur les marchés étrangers, par une surveillance exercée à l'exportation de nos produits? Enfin, lorsque l'édifice de la société nouvelle repose sur l'unité centralisée et sur l'action administrative, ce double principe peut-il rester sans nulle application aux intérêts les plus nombreux et les plus faciles à émouvoir?

Le principal résultat qu'aient à retirer les hommes sérieux de l'examen des théories démocratiques, c'est assurément la ferme intention de mettre de telles questions à l'étude, pour les résoudre autrement que par l'axiome tout négatif d'une école économique à laquelle l'avenir réserve de sévères leçons. Cette conclusion sera aussi celle de ce travail, préliminaire obligé d'études que nous essaierons de rendre plus complètes.

L. DE CARNÉ.

LA RUSSIE MÉRIDIONALE

ET

LA RUSSIE DU NORD.

I. — *REISSEN IN SUDRUSSLAND.*

II. — *DIE DEUTSCH-RUSSISCHEN OSTSEEPROVINZEN,*

VON J. G. KOHL (1).

Nous connaissons généralement fort peu en France les contrées situées à quelque distance de nos frontières, et la Russie peut-être moins encore que toute autre. Dieu sait pourtant qu'il y a toute sorte de bonnes raisons pour que nous ayons au moins le désir de l'étudier. Elle s'étend assez loin, elle pèse assez lourdement dans la balance de l'Europe, elle a eu une assez grande part dans toutes les hautes questions politiques qui depuis quarante ans agitent le monde. Mais on dirait que ce pays est enclavé dans une muraille de Chine; on n'y va pas, ou, si l'on y va, on n'en rapporte rien. L'étendue et la diversité d'aspects de la Russie sont du reste un immense obstacle pour l'explorateur. Pour pouvoir étudier cet empire dans les diverses principautés dont il se compose, il faudrait savoir au moins quelque vingtaine de langues, connaître l'histoire et les traditions d'autant de races distinctes l'une de l'autre, saisir les types de physionomie, les points de vue les plus opposés; ici la face anguleuse des Lapons, là celle du Kalmuck, plus loin le beau profil géorgien;

(1) Chez Arnold, Dresde et Leipzig, 1841.

la vie sauvage des montagnes et l'élégance raffinée des grandes villes. Impossible qu'un seul homme puisse jamais se charger d'une pareille tâche. Mieux vaut donc en aborder seulement une partie, et appliquer à certaines provinces certaines facultés d'observation et certaines études spéciales. Quand les détails auront été ainsi suffisamment éclaircis, peut-être en viendrons-nous à nous faire une idée de l'ensemble.

Le voyageur dont nous voulons analyser les récits a choisi pour but de ses explorations quelques provinces seulement, et le cercle dans lequel il s'est restreint est assez intéressant pour satisfaire une honnête ambition de touriste. Au début de son voyage, M. Kohl entre dans la contrée connue sous le nom de Nouvelle-Russie. C'est le siége d'une colonie formée d'une étrange façon. Des terres ont été concédées à des nobles russes et polonais, à la condition qu'ils les cultiveraient et les peupleraient dans un espace de temps déterminé. Pour remplir leur mandat, les dignes seigneurs de cette jeune principauté ont eu recours à la force et à la ruse. Leurs émissaires se sont mis en route, et s'en sont allés de côté et d'autre, embauchant, raccolant des Allemands, des Moldaves, des Hongrois et des Bulgares. Ceux-ci arrivaient séduits par de brillantes promesses, ceux-là poussés par le besoin ou pressés par le knout; et, comme cette traite ne suffisait pas, on eut recours à un autre moyen : on fit de la terre coloniale un asile pour les bohémiens et pour les juifs, une terre de liberté pour les serfs de la Pologne ou de la vieille Russie. Voilà ce qui s'appelle vaincre les difficultés. M. Kohl ne dit pas comment se comportent les habitans de ce singulier empire, et c'est grand dommage. Il doit y avoir là de temps à autre de curieuses scènes de drame ou de comédie. Les juifs bannis des autres provinces et accueillis dans celle-ci jouent au milieu de la colonie un grand rôle. Ils exercent là en toute sécurité leurs facultés commerciales, industrielles, et ils en tirent un fort bon parti. Plusieurs d'entre eux sont très riches, et seraient tout disposés à cacher leurs richesses, si une certaine parure de leurs filles n'entravait irrésistiblement leur prudence. L'usage des jeunes juives est de porter un bonnet nommé *muschka*, à côté duquel la plus magnifique coiffure des Frisonnes, la couronne d'or des fiancées de Thorshaven ou de Bergen, sont des colifichets d'enfans. La muschka est une coiffure de perles et de pierres précieuses; il y a de ces bonnets qui valent cinq à six mille roubles; et notez que les orgueilleuses israélites ne se contentent pas de porter cette parure le dimanche ou dans les grandes solennités: il la leur faut tous les jours, pour recevoir le moindre chaland à leur boutique, pour apprêter le dîner de leur père à la cuisine. Aussi, quand une de ces belles sœurs de Rebecca se marie, il suffit qu'avec sa main et son cœur elle donne sa tête. C'est une dot assez présentable, et qui peut s'escompter en belles et bonnes espèces. Ces riches juifs de Russie ont encore une autre fantaisie assez coûteuse, celle de faire leur malle, quand ils se sentent affaiblis par l'âge ou les infirmités, et de s'en aller mourir en Palestine. Ils croient qu'au dernier jour leur résurrection immédiate ne peut

avoir lieu que sur cette terre sainte, et que ceux qui ont le malheur d'être ensevelis dans une autre contrée, seront obligés, quand la trompette du jugement dernier sonnera, de s'en aller péniblement sous terre comme des taupes, jusqu'à ce qu'ils arrivent au rivage béni, où ils surgiront à la clarté du jour. Ceux qui, avant d'expirer, ne peuvent entreprendre ce voyage, ont soin de conserver dans une boîte un peu de terre rapportée de la Palestine pour la mettre dans leur cercueil. Ils prétendent que cette terre garantit leur corps de la morsure des vers, en sorte que, quand l'heure viendra où ils devront se frayer leur longue route souterraine, ils retrouveront du moins pour se mettre en marche leurs membres intacts.

Des principaux établissemens de la nouvelle colonie, le voyageur s'en va errer dans les steppes. Je ne sais pourquoi je m'étais toujours représenté les steppes comme de vastes et profondes landes incultes et désertes. Le récit de M. Kohl fait une grande honte à mon ignorance. « Les steppes du sud sont, dit-il, le magasin de la cavalerie russe. C'est de là que le gouvernement tire non-seulement les meilleurs chevaux, mais les meilleurs cavaliers. La plupart des hussards, lanciers et cuirassiers, viennent de là, ainsi que les cosaques, et c'est là que l'on trouve les grandes colonies de cavalerie appelées *Posselenije*. Le nombre des hommes qui en font partie s'élève à soixante mille. Les villages qu'ils habitent sont tous construits sur un plan uniforme, régulier, et très bien entretenus, les rues bordées d'arbres, les maisons des officiers et des soldats simples, mais propres et pourvues des approvisionnemens nécessaires. Celles des officiers-supérieurs et des généraux font, par leur apparence champêtre, un singulier contraste avec les broderies, les décorations de ceux qui les occupent. C'est une curieuse chose aussi que de voir les soldats, l'uniforme sur le dos, le sabre au côté, conduire comme des pâtres leurs chevaux dans la plaine ou tenir le manche de la charrue. »

L'aspect des steppes est cependant monotone et triste. De tous côtés on n'aperçoit que d'immenses plaines de verdure, parsemées çà et là de quelques habitations; mais on les traverse avec des chevaux vigoureux qui franchissent les distances au galop comme le cheval de Mazeppa. De temps à autre un effet de réfraction étonne et éblouit les regards. On voit à l'horizon des troupeaux de bœufs qui semblent s'élever dans l'air sous une forme fantastique et flotter dans l'espace. De temps à autre aussi, le voyageur s'arrête surpris tout à coup par le son du cor et les aboiemens de la meute. Les chiens ne se contentent pas ici, comme nos dociles levriers, de faire lever le gibier, ils se précipitent après les lièvres et les renards jusqu'à ce qu'ils les atteignent; alors ils les saisissent, les terrassent, les tuent, et attendent les chasseurs qui arrivent à cheval n'ayant plus rien à faire qu'à ramasser les corps des victimes. Il y a, sur le bord du Dnieper, un grand seigneur qui chaque année fait une chasse avec une trentaine de ses voisins, deux ou trois cents paysans, vingt-cinq chameaux, suivi d'un orchestre complet et d'une batterie de cuisine en bon ordre, avec les chefs, les marmitons et les rôtisseurs. Tout le jour on monte à cheval,

on chasse, on suit au galop les chiens agiles; le soir on joue aux cartes et l'on boit du vin de Champagne. Voilà comment les sages habitans des steppes font de leur monotone contrée un véritable Eldorado.

En été, ces immenses plaines sont sillonnées par des caravanes de chariots attelés d'énormes bœufs qui transportent au nord ou au sud les produits du sol. Souvent quarante à cinquante de ces lourds chariots s'avancent l'un après l'autre sur la large route des steppes, et il n'est pas rare d'en voir trois à quatre cents de suite qui s'en vont à Odessa, à Kiew, à Charkoff, à Krementschug. Chaque charretier est chargé de conduire trois ou quatre voitures, et emporte avec lui un coq. Le coq sert d'horloge. Au coucher du soleil, la caravane s'arrête. On dételle les bœufs, on range les voitures en carré, on allume le feu pour le souper; maigre souper composé d'un peu de bouillie et arrosé de quelques gouttes d'eau-de-vie. A deux ou trois heures du matin, le coq chante, le charretier se lève, prépare son attelage, et la caravane se remet en route.

De ce tableau des steppes, nous passons à celui d'Odessa. L'auteur décrit longuement l'aspect imposant de cette ville, les belles rues pavées de pierres d'Italie, les grands hôtels nouvellement construits, les bazars grecs et les magasins français, le mouvement de la bourse et du port. Odessa est la troisième ville de commerce de la Russie, Pétersbourg la première, et Riga la seconde; viennent ensuite Taganrog, puis Archangel.

Chaque année, il arrive dans le port d'Odessa six à huit cents navires. En 1837, on y compta 243 bâtimens autrichiens, 161 sardes, 121 anglais, 89 grecs, 9 français, 8 turcs. Ce calcul donne la mesure des rapports commerciaux qui existent entre Odessa et les différentes nations. Outre ces grands bâtimens étrangers et les navires frétés à Odessa, il faut compter encore quatre à cinq cents bâtimens employés au cabotage. Mais ce cabotage se fait parfois d'une étrange façon. La plupart des bâtimens que l'on y emploie sont conduits par les marins les plus maladroits et les plus inexpérimentés. La première chose qu'ils font, dit M. Kohl, quand il survient un orage, est de jeter en toute hâte à la mer une partie de leur chargement. Si cette habile précaution ne suffit pas, si l'orage continue, ils abandonnent le navire à la garde de Dieu, et tombent à genoux, les bras en croix, devant leurs images de saints. Or, comme ces prières, si ferventes qu'elles soient, ne remplacent pas toujours une bonne manœuvre, il en résulte que le cabotage est chose fort chanceuse dans le commerce d'Odessa, et qu'on n'assure pas une des cargaisons qui lui sont confiées à moins de 7 à 8 pour 100.

Jamais la prospérité d'Odessa ne fut plus grande qu'en 1815 et 1820. Les négocians ne parlent de cette époque qu'avec un amer regret. Tandis que le mouvement commercial de leur ville diminue au lieu de s'accroître, il paraît qu'elle progresse en immoralité, j'allais presque dire en civilisation. « On ne s'imagine pas, disait un jour un marchand d'Odessa à M. Kohl, comme on est ici trompé à chaque coin de rue, à chaque pas. Je ne sais ce qui se passe

ailleurs, car je n'avais que six ans lorsque mon père m'amena dans ce pays; mais je sais ce qu'il en est de notre ville, et, si les autres lui ressemblent, le monde ne vaut pas mieux que Sodome et Gomorrhe. D'un bout à l'autre, Odessa n'est qu'une cité de fraudes; il n'y a pas ici deux pierres qui reposent honnêtement l'une sur l'autre, et, si Dieu veut être juste envers cette ville, il n'en épargnera pas la plus petite partie. »

Autour d'Odessa on retrouve plusieurs populations anciennes, toutes différentes l'une de l'autre. Près de la ville est une colonie de sectaires qu'on appelle les *vieux croyans russes,* qui jadis abandonnèrent leur pays, où ils n'étaient pas libres de suivre leur culte, et se mirent sous la protection de la Turquie. Par suite d'un nouveau traité politique, ils sont devenus Russes, et restent comme par le passé fidèles à leurs pratiques religieuses. Dans chaque habitation on trouve une image de saint placée sur un piédestal, dans la chambre la plus élégante, et ornée avec un soin pieux. Nuit et jour une lampe brûle devant cette image vénérée, et la famille lui offre des fruits et des fleurs. Les *vieux croyans* sont honnêtes et hospitaliers, ils accueillent avec bonté le voyageur, et tâchent de lui rendre leur demeure agréable. Seulement, il ne faut pas qu'il se permette de fumer, car l'Écriture a dit : « Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l'ame, c'est ce qui en sort. » La fumée de tabac sort de la bouche; donc la moindre pipe, le plus petit cigarre, offensent Dieu et laissent une tache sur l'ame.

Près du golfe d'Odessa, à l'embouchure du Dnieper, sont les Troglodytes, qui habitent encore dans la terre comme ceux dont parle Hérodote, c'est-à-dire que leur demeure est creusée à cinq ou six pieds dans le sol. Le toit, recouvert de gazon, s'élève seulement comme un tertre incliné au-dessus du niveau de la prairie, en sorte que de loin toutes les habitations ressemblent à des ondulations de terrain. Les animaux sont également parqués à cinq ou six pieds dans la terre. Chaque espèce de bétail a son trou séparé, et entouré d'une palissade, mais sans toit, ce qui en hiver est fort triste à voir.

Non loin de là, sur la côte de Crimée, les habitans passent la moitié de leur vie en plein air. Là les maisons sont petites, peu confortables, malpropres, mais le toit est large et riant, aplani comme une terrasse, ombragé par des arbres. Le toit est la partie essentielle de l'habitation. C'est là qu'on sèche les fruits et le grain; c'est là que les femmes se réunissent pour travailler, et que les hommes se font des visites. Le pays est riche et fécond, et occupé encore en grande partie par les tribus tartares, restes du grand empire gouverné autrefois par des khans, et réuni, en 1783, à la Russie. Le peuple est intelligent, et a déjà certaines habitudes de luxe, indice matériel de civilisation. M. Kohl, en traversant un de ces villages tartares, entra un jour dans une habitation pour y demander l'hospitalité, et trouva un jeune couple qui parlait français. C'était un honnête Champenois qui était venu là avec sa femme établir une fabrique de vin de Champagne. Ce premier essai ayant réussi, il avait étendu le cercle de ses expériences, et mettait en bouteilles du

vin de la côte de Crimée, qu'il baptisait à volonté du nom de vin de Bourgogne, vin muscat, vin de Porto, etc. Le commerce allait fort bien. Le mari s'applaudissait de son ingénieuse invention, mais la femme regrettait les plaines de Reims, les côteaux d'Aï, et, en faisant mousser dans les verres de ses hôtes son faux vin de Champagne, s'écriait avec un soupir : « Ah! la France, la belle France! »

Il y a encore dans cette contrée quelques descendans fort riches des anciens seigneurs tartares. L'un, entre autres, est renommé pour ses habitudes hospitalières; il s'appelle Méhémet-Mirza. Son origine remonte très haut, et sa fortune est immense. Il a fait bâtir, dans une de ses propriétés, une vaste maison pour servir d'asile aux voyageurs. L'édifice est divisé en deux parties, l'une meublée à la manière européenne, l'autre entourée de divans et ornée de tapis, selon l'usage des maisons tartares. L'étranger qui passe par là n'a pas besoin de recommandation; il entre, et trouve le lit préparé, la table mise et des domestiques pour le servir; c'est comme un conte de fées. Le fils de ce seigneur qui exerce si royalement l'hospitalité, est officier dans un régiment russe. Un jour, en revenant de Pétersbourg, il racontait avec bonheur que l'empereur l'avait reconnu, et avait daigné monter son cheval. Voilà où en est venu l'esprit indépendant et rebelle des vieux chefs de la race tartare. Dans un autre village tartare, nommé Apalakka, il y a aussi un seigneur célèbre par sa richesse. Celui-ci emploie ses immenses revenus à faire construire un château gothique en marbre vert. Le plan seul de cette construction lui a coûté 60,000 roubles. L'édifice entier coûtera plus de sept millions. Les appartemens de cette somptueuse demeure n'étaient pas encore achevés lorsque l'impératrice témoigna le désir de la visiter. Il fallut à la hâte paver, meubler, dorer; on envoya chercher en poste les ouvriers d'Odessa; on mit en réquisition les paysans des environs. Il en coûta 250,000 francs au noble comte pour préparer en quelques semaines une sorte de décoration factice, qu'il fallut détruire aussitôt après le départ de l'impératrice.

En longeant toujours la côte de Crimée, le voyageur arrive à Baktschisaraï, ancienne capitale de ces dernières tribus de l'empire mongol, qui étendaient leur domination jusque sur les bords du Dnieper et du Wolga, et qui ne furent assujetties que par Catherine. — C'est là, rapporte M. Kohl, c'est dans cette ville de Baktschisaraï, sur la limite des steppes et des montagnes, que vivaient jadis ces khans redoutables qui chaque été faisaient trembler les czars, et dont les Russes, les Polonais, les Turcs, briguaient avec zèle la faveur. C'est à l'entrée de ces montagnes que se rassemblaient ces hordes farouches qui, pendant des siècles, ne laissèrent pas, à plusieurs centaines de lieues de distance, une seule charrue labourer le sol. Les Tartares ont encore pour l'ancienne résidence de leurs chefs une prédilection et un respect particuliers, et les Russes ménagent ce sentiment d'affection chez un peuple qui n'est plus à craindre. Ils semblent même lui abandonner exclusivement cette cité de ses pères. Si l'on excepte quelques fonctionnaires russes, toute la population de Baktschisaraï est tartare. La ville a reçu, en différentes occasions, de nouveaux priviléges,

et la demeure des khans a été non-seulement conservée avec soin, mais embellie. On ne voit point là de ruines, ni de traces de dévastation. Les rues sont très peuplées; le bruit des timbales, le chant et la musique y retentissent sans cesse. Dans les boutiques, on trouve tous les produits de l'industrie turque et tartare; dans les cafés, une foule oisive et heureuse qui passe une partie de la journée sous de riantes galeries, et çà et là des visages et des costumes de toute sorte, des familles de bohémiens, des *hadjis* qui ont fait le pèlerinage de la Mecque et qui en rapportent le turban blanc, de belles femmes grecques des colonies au visage bruni par le soleil et aux cheveux noirs comme l'ébène, quelques femmes russes couvertes de vêtemens bigarrés de couleurs éclatantes, des Tartares de la plaine qui se distinguent, par leur allure et leurs habits, de ceux de la montagne. Au milieu de cette foule si variée et si pittoresque, on voit s'avancer une troupe de chameaux aux jambes fatiguées, au regard abattu, qui reviennent d'un long voyage, apportant sur leur dos une lourde cargaison; et, de temps à autre, apparaît une femme tartare, couverte d'un voile blanc, qui s'avance timidement, la tête baissée, et disparaît comme une ombre.

L'ancien palais du khan, meublé de nouveau à la manière orientale, est magnifique à voir. Devant une de ses façades s'étend une large terrasse couverte de fleurs, d'arbustes et de ceps de vigne. Dans le vestibule s'élèvent des fontaines de marbre ornées d'inscriptions pompeuses. L'une s'appelle la fontaine d'Or, et sur le bassin on lit ces mots gravés en caractères arabes: « Gloire au Dieu suprême! La face de Baktschisaraï a été embellie par les soins salutaires de l'illustre khan Krim-Geraï, car c'est lui qui, de sa main généreuse, a apaisé la soif de son pays, et qui projetait encore de plus grands bienfaits si Dieu voulait lui venir en aide. C'est son regard subtil qui découvrit cette source précieuse d'eau de cristal. S'il existe sur la surface du globe une autre fontaine pareille à celle-ci, qu'elle se montre! Il y a bien des merveilles dans les villes de Syrie, mais rien de semblable à celle-ci. »

Un autre de ces orgueilleux bassins s'appelle la fontaine de la Flûte. Mais chaque fois que les étrangers visitent le palais, le Tartare qui les conduit les mène silencieusement vers un large bassin de marbre isolé des autres, imposant et triste. Il leur montre la douloureuse inscription gravée sur ce monument, et leur raconte l'histoire de Maria Potocka. C'était au temps où les hordes de Tartares s'élançaient sans cesse comme des oiseaux de proie dans les contrées voisines. Un jour, un de leurs chefs les plus valeureux et les plus farouches, le célèbre khan Mengli-Geraï, les entraîne en Pologne, ravage les domaines du comte Potocka, enlève ses bestiaux, pille sa demeure. Le comte est tué, la comtesse n'échappe que par la fuite à une mort certaine, et leur fille Maria devient la proie du terrible khan. C'était une jeune fille d'une admirable beauté. Son ravisseur devint amoureux d'elle, amoureux tendre, timide, respectueux, chose inouie jusqu'alors dans son riche sérail. Au lieu de commander comme il en avait l'habitude, il pria; au lieu de tirer le sabre pour se faire obéir, il tomba à genoux; mais ni ses soins empressés, ni ses sup-

plications, ne purent vaincre les résistances de Maria et éloigner de son esprit la haine et l'horreur qu'elle éprouvait pour le meurtrier de son père. Cependant le prince, obstiné à poursuivre cette difficile conquête, oubliait les trésors de son harem, les regards voluptueux qu'il venait, au retour de ses campagnes, chercher avec bonheur, les femmes qu'il avait le plus aimées. L'une d'elles, révoltée de ses dédains, et en devinant la cause, résolut de se venger. Pour mieux assurer sa vengeance, elle se rapprocha de son innocente rivale, lui témoigna publiquement la plus vive affection, puis, un soir, la poignarda à l'écart et l'ensevelit dans le jardin, à l'aide de ses compagnes. Le khan ne tarda pas à découvrir le crime qui venait de lui ravir celle qu'il adorait. Dans sa fureur, il fit mourir toutes les femmes qui avaient aidé à ensevelir Maria, et traîner à la queue de ses chevaux celle qui l'avait poignardée; puis il éleva un mausolée de marbre à la mémoire de la jeune Polonaise, et l'appela *la Fontaine des Larmes*.

Le cimetière où sont enterrés les khans a été, comme leur palais, respecté par les Russes et orné avec un soin pieux par les Tartares. « La nation russe, qui a, dit M. Kohl, un grand avenir devant elle, ne se soucie pas du souvenir sentimental, s'occupe de ce qui vit, et oublie les morts. Les Tartares, au contraire, honorent ceux qui ne sont plus. Ainsi, après avoir vu à Moscou la sépulture des czars, monument en pierres brutes construit de telle sorte qu'il pourrait faire sortir avec indignation de sa tombe un homme de goût, nous admirions la riante situation et les beaux mausolées du cimetière tartare. »

Quelques-uns des khans sont ensevelis avec une partie de leur famille dans de larges édifices, d'autres dans un sarcophage de marbre blanc sculpté avec art, entouré d'arbres et de rameaux de vignes. Chacun de ces princes, en choisissant la forme de son tombeau et le lieu de sa sépulture, a pris soin d'expliquer l'idée qu'il y attachait. Celui-ci a voulu reposer en plein air, afin, dit-il, de pouvoir contempler librement, du fond de son cercueil, la beauté du ciel, la demeure de Dieu. Celui-là, au contraire, a demandé à être renfermé dans une enceinte de murailles, ne se jugeant pas digne de jouir du plus petit rayon de Dieu. Cet autre a fait planter un cep de vigne à l'endroit où est placée sa tête, pour compenser par les fruits de la mort la stérilité de sa vie. Son monument est disposé de façon à recevoir la pluie, et porte cette humble inscription : « Le khan Sélim-Geraï a choisi cette place pour que l'eau du ciel le lave avec le temps de la souillure de ses péchés, qui sont aussi nombreux que les gouttes de pluie qui peuvent tomber d'un nuage. »

La mosquée du palais est la plus grande qui existe dans la ville; mais elle est simple et nue comme une église protestante, et ornée seulement çà et là de quelques sentences qui ne dépareraient pas le livre d'un philosophe. Telles sont, entre autres, celles-ci :

« Dieu seul, et nul autre, peut nous montrer à tous le chemin de la vérité. »

« Dans cette vie, comme dans l'autre, on n'arrive au bonheur que par les droites pensées. »

« Dans cette vie comme dans l'autre, chacun de nous ne trouvera la paix et la félicité que dans la solitude. »

Au-dessus du tapis où le prêtre s'agenouille, les regards tournés du côté de la Mecque, on aperçoit trois œufs d'autruche suspendus à la voûte par des cordons de soie. Le *mollah*, à qui l'on demandait l'explication de ce symbole, répondit : « Quand l'autruche couve ses œufs, elle ne doit pas les perdre de vue, sinon le germe vital qu'ils renferment périt à l'instant. De même les fidèles croyans doivent sans cesse avoir les yeux fixés vers leur but, afin que leur vie ne soit pas un œuf stérile. »

En quittant les côtes de la Crimée, M. Kohl s'avance vers le Caucase. Il y a encore là, dit-il, un demi-million au moins de Tartares, en ne comptant seulement que les hommes et plusieurs princes qui prétendent descendre de Gengiskhan. La plupart sont soumis à la domination de la Russie, et leurs fils servent dans la garde impériale. Quelques-uns cependant ont conservé une certaine indépendance, entre autres Didian, prince des Mingrélies. Il a abandonné, pour une pension annuelle de vingt mille roubles, une partie de ses propriétés à la Russie; il extorque de ce qui lui reste le plus qu'il peut, et quand ses revenus habituels ne lui suffisent plus, il a recours au pillage. Un jour on lui présente un Allemand qui portait le titre de professeur. Le prince, en entendant formuler cette qualification, demande avec colère si Klaproth n'était pas aussi professeur. — « Oui, répond l'Allemand. — Ah! *pinta propesser!* s'écrie le Tartare; c'est une misérable chose qu'un professeur! Mon fils m'a raconté que ce Klaproth a écrit un livre où il rapporte toutes sortes de faussetés, où il dit que j'administre mal mon pays et que je vole mes sujets. Ah! indigne professeur! indigne professeur! »

Ce petit prince n'est pas le seul dont les pauvres familles sans défense redoutent le pouvoir. Dans les montagnes voisines de ses domaines habitent les Zebeldiens, race courageuse et cruelle qui ne vit que de brigandages. Traquée par les soldats russes, elle fuit de ravin en ravin. Vaincue dans un endroit, elle va planter son étendard dans un autre. Du haut de ses pics de roc, elle brave la colère de ses ennemis, et, quand on la croit abattue par une défaite ou découragée par la fuite, elle reparaît tout à coup plus hardie, plus entreprenante que jamais. Malheur à celui qui s'est rendu envers un seul de ses membres coupable de trahison, et à celui qui tombe entre leurs mains! M. de Maistre nous a tracé un touchant tableau des souffrances auxquelles sont condamnés les malheureux qui deviennent prisonniers dans le Caucase, et M. Kohl rapporte plusieurs faits qui pourraient servir de pendant à l'histoire dramatique du major Cascambo.

Ce que l'écrivain allemand raconte de la tribu des Osses est certainement un des récits de voyage les plus curieux qui existent. Les Osses habitent aussi le Caucase et se distinguent entre les diverses populations de cette contrée par la rudesse et l'étrangeté de leurs mœurs. Ils prétendent que leur tribu n'a jamais été mêlée à aucune autre, et font remonter en droite ligne leur origine jusqu'à un fils de Japhet, qui s'appelait Oss; de là leur nom d'Osses. Leur

langue est une des plus anciennes que l'on connaisse, et renferme un grand nombre de mots radicaux de toutes les langues de l'Europe, si l'on en excepte pourtant la langue française. Il y a un millier d'années que les Osses occupaient une grande partie du Caucase; ils étaient alors tous réunis sous une même autorité, et faisaient souvent des excursions dans la contrée des Grousiniens et jusqu'en Arménie. Vers la fin du VII[e] siècle, ils furent vaincus par une tribu plus puissante que la leur, et se dispersèrent dans les montagnes. A présent, ils n'ont plus de chef. C'est par la langue, les mœurs, les relations de famille qu'ils se tiennent unis l'un à l'autre, et cette union leur donne encore assez de force pour conserver leur entière indépendance à l'égard de la Russie.

Les Osses ont été, il y a long-temps, convertis au christianisme, et d'année en année, de siècle en siècle, ils ont perdu pour ainsi dire jusqu'aux plus simples élémens du dogme évangélique. Ils n'ont plus ni prêtres ni religieuses, et ne respectent que les églises en ruines. En passant devant les prêtres ils se découvrent toujours, devant les églises ils descendent de cheval et s'inclinent. Si on leur demande pourquoi ils agissent ainsi, ils répondent que leurs pères ont fait ainsi, et qu'ils suivent l'exemple de leurs pères. Ils honorent, comme les anciens Lapons, les cimes des montagnes, car ils croient qu'elles sont habitées par les anges. Ils ont une prière singulière dans laquelle ils invoquent d'abord le nom de Dieu. Immédiatement après Dieu viennent saint George, sans doute en sa qualité de chevalier, puis la Vierge et les archanges, le prophète Élie, le Christ, les cimes des montagnes, et enfin les églises des montagnes dont ils implorent la miséricorde.

Ils ne célèbrent qu'un très petit nombre de fêtes, entre autres celle du prophète Élie. Cependant ils ont un certain respect pour le dimanche, et ce jour-là, quelque temps qu'il fasse, soit qu'ils restent chez eux ou qu'ils aillent en voyage, ils ont continuellement la tête découverte.

L'autorité des anciens chefs est remplacée par celle du père de famille. Au milieu de leurs habitudes sauvages et cruelles, c'est une chose touchante que de voir le sentiment de vénération et d'obéissance passive que les Osses témoignent à celui dont ils ont reçu le jour. Plus la famille d'un vieillard est nombreuse, plus il est considéré. Ici l'on retrouve dans chaque maison ce siége élevé dont il est souvent question dans les sagas scandinaves, et qui existe encore en Norvége dans le district de Bergen, ce siége d'honneur exclusivement réservé au père de famille. Aussi long-temps que le vieillard conserve un souffle de vie, il est le maître absolu. Chacun de ses enfans se soumet sans murmure à sa volonté, et nul d'entre eux n'oserait, de son vivant, demander sa part d'héritage. S'il se commet parmi eux, chose presque inouie, un parricide, la tribu entière se soulève avec un sentiment d'horreur. Le coupable est enfermé dans sa demeure avec sa famille, ses bestiaux, ses meubles, et brûlé tout vivant; puis sa maison est renversée, pierre par pierre, de fond en comble.

Du reste, les lois sont assez indulgentes pour la rapine et l'assassinat. De même que les anciennes lois islandaises, elles tolèrent les coups d'épée, les

blessures et la mort même, moyennant une certaine redevance. Pour expier le meurtre d'un homme ordinaire, il en coûte un certain nombre de bœufs; pour le chef d'une famille puissante, c'est le double. Celui qui commet un vol à la dérobée doit rendre cinq fois la valeur de ce qu'il a pris, celui qui vole à main armée en est quitte pour une légère compensation. « Quand je passais, dit un voyageur cité par M. Kohl, dans un village d'Osses où mon guide avait des ennemis, du plus loin qu'ils pouvaient nous apercevoir, ils accouraient sur leur porte et nous annonçaient leur présence par des balles qui sifflaient fort près de nous. Si notre guide eût été seul, c'en était fait de lui; mais, comme on le voyait suivi d'une troupe assez nombreuse et bien armée, ses adversaires lui accordaient une trève, et le laissaient passer, comptant bien le rejoindre plus tard. »

Ces mêmes hommes, si vindicatifs et si cruels dans leur vengeance, sont, à l'égard des étrangers, d'une mansuétude de cœur et d'une complaisance exemplaires. Souvent, s'ils apprennent l'arrivée d'un voyageur de distinction, ils vont au-devant de lui, l'invitent à entrer chez eux, et quelquefois lui offrent des bœufs tout entiers : Ce bœuf est à toi, disent-ils, accepte-le, et viens le manger avec nous. Les devoirs de l'hospitalité sont pour eux d'autant plus doux à remplir, qu'ils leur donnent toujours une raison légitime de faire trève à leur sobriété habituelle. Les Osses peuvent passer, comme les sauvages de l'Amérique, plusieurs jours sans manger; mais, dès qu'ils trouvent une occasion de faire gala, ils égorgent des bœufs comme les héros d'Homère, et boivent avec une merveilleuse satisfaction la bière et l'eau-de-vie. Ordinairement, avant de commencer le banquet, le plus vieux de l'assemblée se lève, prend d'une main un morceau de chair dans la chaudière, de l'autre un os, et les deux bras ainsi armés, le visage tourné vers l'orient, prononce un grave *benedicite*.

On remarque chez cette race énergique quelques superstitions assez curieuses, entre autres celle-ci, qui a été observée par plusieurs voyageurs dans d'autres contrées : quand il survient une éclipse de lune, les hommes prennent leur fusil et tirent tant que l'éclipse dure, persuadés qu'un animal monstreux cherche alors à s'emparer de la lune, et qu'il faut lui faire peur pour qu'il lâche sa proie et s'enfuie. Voici encore un autre trait assez caractéristique rapporté par M. Kohl. Un Osse vient trouver un jeune officier russe et lui dit : « Lorsque vous passâtes ici il y a un an avec votre général Paskewitsch, je louai à un juif qui avait l'entreprise des convois trois paires de bœufs qui appartenaient à mon frère et à moi. Mon frère les suivit et mourut en route. Le juif me ramena les trois paires de bœufs, mais refusa de payer la somme pour laquelle je les lui avais louées, me disant qu'il l'avait déjà payée à mon frère. Je le traitai comme un imposteur, et m'en allai avec quelques-uns de mes amis piller sa maison. Nous emportâmes de chez lui tout ce qu'il était possible de prendre, et nous nous partageâmes le butin. Depuis, j'ai appris que le juif avait réellement payé à mon frère la somme dont nous étions convenus. Le sentiment de mon injustice à son égard et du tort que je lui ai fait

me pèse sur la conscience. J'ai déjà voulu plusieurs fois lui rendre la part de butin qui m'était échue en partage, mais il veut avoir aussi celle dont mes amis se sont emparé. Je vous en prie, dites-lui d'accepter mon offre, afin d'apaiser ma conscience. » Le jeune officier s'acquitta fidèlement de cette commission, et le juif lui répondit : Je n'accepterai pas une restitution partielle de ce qui m'a été enlevé, car je l'aurai complète un jour. Je connais les Osses, l'empire que le remords exerce sur leur esprit, la terreur superstitieuse qu'ils éprouvent quand ils voient qu'ils se sont rendus coupables d'une injustice. Celui-ci voudra me satisfaire, et de façon ou d'autre finira par obtenir de ses amis et par me rendre tout ce qui m'a été volé.

Les Osses mènent une vie sobre; ils ont peu de besoins et peu de luxe, à part le luxe des armes, qui exerce sur eux un grand prestige. Ils ne sortent pas sans avoir le sabre au côté, deux pistolets à la ceinture, un poignard au flanc, et un fusil sur l'épaule. Si le ciel se couvre, leur seule inquiétude est de voir l'éclat de leurs belles armes terni par la pluie. Rentrés chez eux, ils les mettent avec une tendre précaution dans un étui et les suspendent à leur chevet. Outre ces moyens de défense, sans lesquels aucun d'eux n'oserait entreprendre un voyage, ils portent presque tous une cotte de mailles sur la poitrine, un casque de fer sur la tête, un bouclier à la selle de leurs chevaux. Leur adresse à manier le fusil est renommée dans toute la contrée, mais il ne faut pas croire qu'ils s'exercent à tirer à la cible ou à viser le gibier. Ils respectent trop la poudre et le plomb pour l'employer à un tel usage. C'est tout au plus s'ils ne croient pas profaner le canon de fusil en tirant sur des mouflons, des ours ou des léopards. C'est pour leur guerre avec les hommes qu'ils réservent leur adresse et leurs munitions; c'est pour repousser l'attaque d'un ennemi ou pour se venger d'une offense; car le sentiment de vengeance est, parmi eux, aussi profond, aussi implacable qu'en Corse, et il y a là des Matteo Falcone et des Colomba qui n'attendent que leur historien. M. Kohl raconte qu'un jour on demandait à un Osse combien d'hommes il avait tués. Le digne montagnard baissa la tête d'un air humble et pudique, comme une jeune fille à qui l'on demanderait combien elle a eu d'amans. — Je ne sais pas, répondit-il après un moment de silence. — Allons, compte. — Eh bien! avec l'aide de mes amis, j'en ai peut-être bien tué une cinquantaine. — Et comment se fait-il que tu vives encore? — Ah! quand mes ennemis me suivent comme des chats, je leur échappe comme un renard, et tombe sur eux comme un loup.

En revenant vers l'Autriche, à Bender, le voyageur alla visiter les lieux illustrés par l'héroïque courage de Charles XII. Le peuple a déjà fait de merveilleuses histoires sur ce héros. Il prétend que, dans les ruines de la maison où le vaillant roi de Suède s'était retranché, il y a une grande voûte pleine de trésors gardés par sa fille. La jeune princesse est assise sur des coffres de perles et de rubis, et attend qu'on vienne la délivrer de sa retraite souterraine. Celui qui osera tenter cette entreprise et qui pourra en surmonter les difficultés, aura pour récompense la moitié des trésors, la jeune fille en ma-

riage, et, si par hasard il retrouvait encore Charles XII en vie, il pourrait lui demander une part de son royaume.

A Kischenew, M. Kohl admire la promptitude avec laquelle les Russes agrandissent des villes et peuplent des provinces. Quand cette cité de Kischenew leur fut remise par les Turcs, ce n'était qu'une misérable bourgade aussi mal bâtie que mal habitée. C'est aujourd'hui une ville de quarante mille ames, ornée de larges édifices et coupée de nouvelles rues. Il est vrai que les Russes ont trouvé un moyen expéditif de procéder aux reconstructions et embellissemens. Quand l'administration a découvert une façade qui rompt l'alignement ou dépare l'aspect général, elle dépêche en cet endroit un de ses agens qui, sans consulter la fantaisie ou les affections du propriétaire, monte sur une échelle, et écrit en gros et lisibles caractères sur la muraille de la maison proscrite : Maison à abattre d'ici à trois mois. Voilà ce qui s'appelle simplifier la loi d'expropriation.

Le chapitre sur les provinces de Moldavie, Valachie et Bessarabie, est trop court. C'est là une belle et vaste contrée, curieuse à connaître, et bien peu connue encore; mais M. Kohl ne fait que la traverser et retourne aux steppes, dont il décrit très en détail la température, la végétation et les différens produits.

Le livre de M. Kohl mérite d'être lu. L'auteur a vu beaucoup et raconte avec talent ce qu'il a vu. Il y a de la vivacité dans ses récits, de la couleur dans ses descriptions, et plus de clarté et de légèreté dans son style qu'on n'en trouve ordinairement dans les livres de ses compatriotes. Nous regrettons qu'au lieu de donner à son œuvre toute l'étendue qu'elle pouvait avoir, il en ait d'une main timide restreint les proportions. Au milieu des scènes pittoresques qu'il peint avec habileté, on aimerait à trouver des notions sur l'administration, sur les ressources, sur la force matérielle de ces contrées, dont les historiens grecs et romains nous ont révélé la situation ancienne et dont on entrevoit à peine l'état actuel. C'est là ce que M. Kohl aurait dû faire, et c'est là malheureusement ce qu'il a négligé. Cependant il expose, à la fin de son livre, l'état social des lieux qu'il a parcourus, il raconte tout ce que les Russes ont fait pour gagner peu à peu les peuples qui les avoisinaient, subjuguer leur indépendance, vaincre leurs habitudes nomades, et toute cette partie de son ouvrage est d'un grand intérêt. Nous en tirerons quelques faits qui méritent d'être cités.

Depuis un siècle la Russie a tous les vingt ans envahi régulièrement une partie de ces terres occupées tour à tour par tant de peuples différens. Elle a d'abord pris, il y a environ cent ans, les domaines situés au bord du Don; il y a quatre-vingts ans, la nouvelle Russie s'est organisée le long du Dnieper; il y a soixante ans, les czars sont devenus maîtres de la Crimée. Les terres situées entre le Bug et le Dniester leur appartiennent depuis quarante-neuf ans, celles qui sont situées entre le Dniester et le Pruth, Budeak et la Bessarabie, depuis trente ans. La Russie a tiré, dans l'espace de soixante ans, grand parti de ses steppes jadis si redoutées, et des moissons fécondes et des habitations

riantes s'élèvent dans ces lieux où Ovide écrivit ses *Tristes,* et où tant de malheureux ont souffert les douleurs de l'exil. Les hordes nomades ont disparu de ces contrées, à l'exception de quelques restes peu importans de bohémiens, dont la nature errante et aventureuse ne peut être domptée dans les contrées même les plus civilisées de l'Europe. Les Turcs ont aussi disparu de ces lieux; ils n'occupèrent, à vrai dire, jamais le pays; ils surveillaient les steppes, retranchés dans des forteresses au bord des fleuves et le long des côtes. Le caractère sauvage des Tartares du Nogat a également disparu. Les uns ont péri dans leurs guerres avec la Russie, d'autres se sont retirés vers leurs frères nomades, dans quelques provinces de l'Asie. Ce qui reste de ces hordes, jadis si dangereuses, est devenu, dans la Crimée et au bord de la mer d'Azof, une population agricole et laborieuse. Une fois la conquête faite, les Russes, les Cosaques, les Allemands, les juifs, les bohémiens se répandirent dans le pays. On força tous ces nouveaux venus, même les juifs et les bohémiens, à travailler à la terre. Les Arméniens arrivèrent là avec leurs vers-à-soie, les Allemands avec leurs navettes et leurs bêches; les Italiens et les Français plantèrent la vigne, et la physionomie de la contrée changea complètement. La Crimée devint le jardin de Pétersbourg; les vallées et les collines du Tschatir-Dagh devinrent le vignoble de Moscou, l'heureux pays où les grands du royaume ont voulu bâtir des villes; les déserts du Nogat et de l'Otschakow sont devenus le grenier de l'Italie et de l'Angleterre. Plusieurs cités de vingt à soixante mille habitans se sont élevées du milieu des steppes; les unes déjà vieilles ont été agrandies, d'autres construites tout nouvellement.

L'œuvre de civilisation que les Russes ont accomplie au nord du Pont, ils la poursuivent maintenant au nord du Caucase, de la mer Caspienne, du lac Aral, dans les steppes voisines des Kalmucks et Kirgesses. Quoique l'entreprise soit à peu près achevée dans les steppes du Pont, elle nécessite cependant encore beaucoup de soins et de travail, et il est curieux de voir comment la Russie s'y est prise pour tenter une œuvre aussi difficile, par quelles lois, par quels principes, elle a converti les peuples nomades à la civilisation. Les princes russes avaient assez long-temps baisé la pantoufle du grand khan des hordes d'or de Saraïl et d'Achtuba, ils avaient assez senti les coups de son fouet, pour comprendre qu'ils ne parviendraient à maîtriser cette race sauvage qu'en lui opposant toutes les forces de la civilisation. Moscou avait assez tremblé devant les Tartares qui, tous les dix ans, venaient l'incendier, pour comprendre qu'elle n'obtiendrait une paix assurée que lorsqu'elle aurait changé complètement la nature et les habitudes de ses ennemis. Tandis que, dans les provinces allemandes, dans la Livonie, dans la Finlande, la Russie imposait à ses nouveaux sujets le respect d'une civilisation plus avancée, elle s'efforça, par tous les moyens possibles, d'enchaîner au sol ces populations mobiles, fugitives, qui cernaient le sud de son empire, d'arrêter ces débordemens de troupes aventureuses et de les maîtriser. Le recueil des lois de Russie est plein d'ukases, de règlemens, d'instructions sur les moyens de civilisation, de conversion et de colonisation à employer à l'égard des hordes nomades.

Comme ces hordes avaient toutes des rapports différens avec la Russie, des mœurs et des croyances différentes, les lois qui leur étaient appliquées étaient toutes aussi d'une nature diverse. Avec les unes, on employait la force, avec d'autres, la persuasion; celles-ci étaient forcées de se convertir au christianisme, celles-là conservaient leur culte. Chaque population était placée dans une catégorie spéciale, et chaque catégorie traitée selon certaines règles.

Beaucoup de nomades du sud de la Russie, tels que les Tartares de Kasan, d'Astracan, du Taurus, du Nogat, sont mahométans. D'autres, tels que les Grousiniens, Imérétiens et Arméniens, pratiquent le christianisme; d'autres encore, comme les Karaïtes, sont de zélés sectateurs de la loi de Moïse. Le gouvernement russe respecte les croyances de ces populations, car il admet les trois religions chrétienne, judaïque, mahométane, avec toutes leurs sectes. Plusieurs de ces peuples, tels que les Kalmucks, les Baschkires, sont idolâtres; le gouvernement tâche de les convertir à la religion grecque-russe, mais sans employer la contrainte. Enfin, il y a dans ces contrées plusieurs tribus dont on ne peut déterminer le culte. Les unes, telles que celles des Kirgesses, mêlent des dogmes mahométans à des habitudes chrétiennes; d'autres s'inclinent devant les églises chrétiennes et en même temps offrent des sacrifices aux génies des forêts et des montagnes; d'autres enfin ont été tour à tour païennes, mahométanes, chrétiennes, et professent un tel amalgame de principes qu'on ne peut y reconnaître aucun caractère déterminé. Chaque année, le gouvernement envoie dans les steppes des missionnaires chargés d'instruire ces tribus et de les convertir par la persuasion. Dès qu'une communauté se forme, on bâtit une église. Le gouvernement donne lui-même les fonds nécessaires pour cette construction, et quelquefois aussi des vêtemens, de l'argent et d'autres récompenses à ceux qui se font volontairement baptiser. Les prêtres de ces églises fondent des écoles où chaque enfant, à quelque tribu qu'il appartienne, est reçu gratuitement, apprend à lire, à écrire, à compter, et étudie le catéchisme russe. On engage aussi plusieurs habitans des steppes à envoyer leurs enfans à l'école dans l'intérieur du royaume, d'où ils reviennent dans leurs familles convertis à la religion grecque-russe.

Pour amener quelques-unes de ces peuplades à s'occuper d'agriculture, on n'a plus recours à la persuasion, on emploie la force. C'est ainsi que les Tartares du Taurus et du Nogat ont dû s'astreindre à une vie régulière. On leur a bâti des villages, distribué des champs, et ils ont été obligés de les cultiver. C'est le prince Kotschubey qui a employé avec succès ces moyens d'action. Les colons allemands lui ont été d'un grand secours en prenant des Tartares pour domestiques et en les faisant travailler.

Depuis trois siècles la Russie lutte contre les nomades, et le succès de ses efforts date de l'alliance des czars avec les Cosaques, de la soumission de l'Ukraine et de la petite Russie, et surtout de l'époque où toutes les tribus cosaques furent incorporées à l'empire russe. Aussi long-temps que les Cosaques gardèrent une certaine indépendance, qu'ils s'allièrent, comme cela arriva souvent, avec les ennemis les plus déclarés de la Russie, les Polonais et

les Tartares, la Russie ne fit dans les steppes que des progrès insignifians. Dès qu'elle eut asservi cette race d'hommes étranges, demi-nomades et demi-agricoles, cavaliers habiles et marchands rusés, elle avança librement dans ses projets de colonisation. Le Cosaque est endurci à la fatigue comme son cheval, et fait de longues expéditions comme le Kirgesse. Dès qu'il arrive quelque part, il s'installe, sillonne la terre, sème du grain, et amasse autour de lui du bétail. Il est avide de commerce autant que de butin, et achète ou vend dans toute occasion. On a souvent cherché l'origine de cette race marchande et soldatesque, incorporée maintenant à la Russie. Les uns la regardent comme un reste des hordes tartares, d'autres pensent qu'elle provient d'une troupe de guerriers aventureux, chassés jadis du milieu de la Russie comme le rebut de la nation. Dans leur langue, dans leurs mœurs et leur caractère, les Cosaques représentent un des anciens élémens d'une branche de la nation russe et slave; leur alliance avec les Polonais, les Tartares et beaucoup d'autres peuples, leur a imprimé un cachet particulier. Par le sol qu'ils occupent, par leur nature distincte, ils sont comme un intermédiaire entre l'intérieur de la Moscovie et les steppes du sud, et doivent puissamment servir à rallier les deux pays.

L'organisation des Cosaques en troupes légères date de l'époque où la Russie subjugua les Tartares. La Russie s'entoura de lignes de Cosaques comme celles qu'elle conserve encore du côté des provinces non conquises de l'Asie. Dans l'origine, ces lignes s'étendaient du Volga jusqu'au Don et du Don jusqu'au Dnieper, sur les anciennes limites de l'Ukraine. On établit des digues; on construisit sur différens points des redoutes en bois et en terre, et les Cosaques étaient là pour faire la guerre dans les steppes. Après la conquête de Kasan et d'Astrakan, ces anciennes lignes de Cosaques furent abandonnées et en partie supprimées; leurs camps et leurs forteresses se changèrent en villes. On voit encore çà et là, dans l'Ukraine, des vestiges de ces anciennes barrières, et maintenant le Caucase, les steppes des Kirgesses, sont entourés de ces remparts de la domination russe.

Ces lignes de Cosaques s'imprègnent peu à peu du caractère des peuples avec lesquels ils sont dans des rapports continus, tantôt d'hostilité et tantôt de paix. Ici ils s'habillent comme des Tcherkesses, là comme des Kirgesses. C'est par le caractère des Cosaques, très peu connu jusqu'à présent, que l'on expliquerait la manière dont ces immenses contrées, enclavées dans l'empire russe, restent soumises à une même volonté et obéissent à une même impulsion. Elles ne peuvent être conquises et maintenues dans l'obéissance que par ces troupes agiles et rapides qui s'en vont si vite de montagne en montagne, de fleuve en fleuve. Les peuplades des steppes humides, des plages glaciales, ne pouvaient avoir de relations commerciales qu'au moyen de ces soldats marchands qui courent d'un peuple à l'autre avec leurs chevaux chargés de toiles et de fourrures. L'agriculture et les élémens de la civilisation ne pouvaient être importés dans ces régions barbares que par ces mêmes hommes endurcis à toutes les

fatigues, entreprenans et laborieux, qui peuvent tour à tour conduire la charrue et manier le glaive.

La première chose que font les Russes, quand ils veulent détruire les habitudes nomades d'une population, est de lui marquer certaines limites qu'elle ne doit pas franchir. Ils lui assignent des pâturages pour l'été, d'autres pour l'hiver, et, de cette façon, imposent déjà quelque règle à sa vie errante; puis ils profitent des divisions qui de temps à autre éclatent dans son sein pour entraîner un des partis du côté de la Russie. Ils cherchent aussi à emmener dans l'intérieur de l'empire les principaux membres de cette population et à les retenir comme ôtages, pour les instruire et les renvoyer dans leurs steppes avec de nouveaux principes. Enfin la Russie essaie de faire naître parmi les hommes des steppes le goût des titres honorifiques et d'éblouir leurs regards par des cordons. Les sultans des Kirgesses et des Tartares qui se distinguent par leur fidélité reçoivent des ordres et diverses qualifications de chancellerie, et c'est chose curieuse de trouver dans de sales tentes de nomades, au milieu d'une assemblée grossière, les titres de conseiller et les croix qui brillent dans nos salons.

Les fonctionnaires russes-cosaques qui sont envoyés dans les tribus alliées de la Russie ne mènent point la vie errante des pâtres; ils se choisissent une résidence stable, bâtissent une église, un hôpital, une école, une caserne. A ces établissemens se rattachent peu à peu les fils visibles et invisibles du réseau qui se forme et qui doit bientôt envelopper tout le pays.

L'administration de la Russie, dans les contrées qu'elle essaie de réformer, est large et généreuse. A part le monopole du sel et de l'eau-de-vie, elle ne leur impose aucun tribut. Ce qu'un particulier trouve dans sa terre lui appartient sans contestation. Il exploite à son profit toutes les mines qu'il découvre, que ce soient des mines de charbon, d'or, d'argent ou de pierres précieuses. Quelquefois on concède à des hommes industrieux de vastes domaines en leur en assurant la propriété, si au bout de dix ou quinze ans ils sont parvenus à les exploiter, à y importer un certain nombre de mérinos, de ruches d'abeilles ou de ceps de vigne. Il y a aussi des récompenses pour ceux qui, étant déjà propriétaires d'un domaine, y font quelque notable amélioration. Si un cultivateur se ruine dans ces essais d'exploitation, le gouvernement arrive aussitôt à son secours.

Ce système, qui produit de si grands résultats, a aussi de graves inconvéniens. Tout le monde veut avoir des terres dans cette contrée favorisée, pour obtenir les bonnes graces et les récompenses du gouvernement. Quiconque a un peu d'argent achète à bas prix un petit duché dans les steppes, attire de tous côtés des ouvriers, des artisans, des colons allemands, tartares, russes, moldaves, et le voilà s'empressant de défricher le sol, d'amasser des chevaux et des brebis, de planter de la vigne et des arbres fruitiers. Quand il a rempli cette tâche pendant une couple d'années, il embouche la trompette et somme le gouvernement de récompenser ses tentatives et son labeur. On nomme une

commission qui va sur les lieux, chargée d'examiner l'état de la colonie, et cette commission est souvent le jouet d'une foule de supercheries. Le propriétaire achète des arbres et des ceps de vigne, et les plante, pour le jour de l'examen, entre ceux qui ont réellement pris racine dans le sol. Il emprunte à ses voisins des ruches d'abeilles, et les fait passer en revue avec les siennes. Les brebis, après avoir défilé sous les yeux des commissaires, rentrent dans l'étable, en sortent de nouveau, et sont comptées deux fois. La commission, que l'on a soin de traiter avec le plus grand luxe, trouve le domaine superbe, s'extasie sur les merveilles qu'on y a opérées, rédige un rapport emphatique, et le gouvernement achète cinq ou six fois plus qu'elle ne vaut cette propriété trompeuse, ou donne à celui qui l'a exploitée une place, des croix, de l'argent. Malgré ces abus, l'activité et les progrès des Russes dans les steppes sont vraiment admirables. La Russie a opéré là en peu de temps un changement pareil à celui que le gouvernement prussien a accompli dans les sables de Brandebourg, et plus étonnant que celui qu'on observe dans les landes de Lunebourg et dans les marais de Brême. Il y a cent quarante ans, à part les bateaux des Cosaques, nul bâtiment de guerre russe n'avait paru sur la mer Noire. Maintenant une flotte imposante domine tout le Pont, et le pavillon russe est le seul respecté sur ces eaux. Il y a soixante-dix ans, les Russes ne possédaient rien sur les côtes du Pont; maintenant, sans compter la mer d'Azof, ils ont gagné une étendue de côtes de deux cent cinquante milles. Si de l'embouchure du Danube à celle du Phasis des anciens on tire une ligne droite, cette ligne partage le Pont en deux moitiés : l'une est maintenant toute russe, l'autre n'appartient plus qu'à peine au pacha turc. Il est vrai que la Russie ne possède encore que les plus mauvaises provinces du Pont; mais les meilleures parties de cette contrée seront pour les Russes une conquête plus facile à faire que celle du Taurus et du Caucase. Ils finiront par prendre le périple de la mer Noire, dont ils occupent déjà plus de la moitié.

Odessa, Taganrog, Ketsch, Ismaël, ne subsistent que depuis quelques dizaines d'années, et déjà ces villes excitent dans toute l'Europe un sentiment de joie ou d'envie. Des relations continues sont maintenant établies entre les ports situés à l'embouchure du Don, du Danube, du Dnieper, et la Grèce, l'Italie, l'Angleterre, par le Bosphore, la Méditerranée et l'Atlantique; la France seule n'apparaît que rarement dans ces parages. Pour les ports des steppes, la Russie a des traités de commerce avec Naples, la Sardaigne, l'Autriche, l'Angleterre, la Grèce et la Turquie. Les villes de Kœnigsberg, Dantzig, Riga, se plaignent déjà du préjudice que leur porte le commerce des steppes.

Après avoir décrit les progrès des Russes dans ces contrées si difficiles à exploiter, M. Kohl pose cette conclusion :

« L'œuvre n'est que commencée; elle sera couronnée par la possession d'un point important, par la conquête de Constantinople. Une expédition à Constantinople serait ce qu'il peut y avoir de plus populaire en Russie. Les marchands d'Odessa la désirent, parce que les croisades continuelles des flottes

anglaises et françaises dans le Bosphore cesseraient de les inquiéter; l'armée forme depuis long-temps le même vœu. Les Cosaques, à l'époque de leurs brigandages, étaient habitués à s'en aller jusqu'à Stamboul, et dès le temps des Mongols, des flottes russes et des czars russes ont apparu devant cette ville. Les prêtres et le peuple qui leur est attaché, et qui entend toujours parler de l'ancienne mère-église, applaudiraient avec ardeur à la prise de Constantinople.

« La position de la flotte russe à Sebastopol est excellente; mais, si la Russie s'emparait de Constantinople, elle aurait une situation admirable. Elle garderait et dominerait la Méditerranée à l'est, comme les Anglais la dominent à l'ouest par Gibraltar. Les steppes atteindraient alors leur plus haut point de puissance et de prospérité. Le Caucase ne pourrait plus conserver l'espérance de recevoir les secours des Anglais.

« Le voile de la destinée cache encore l'avenir des steppes. Cependant, à voir toutes ces masses de troupes se presser vers le sud de la Russie, on dirait autant d'acteurs habiles armés et préparés à jouer leur rôle. L'Europe entière a les yeux tournés de ce côté. Quelle scène nous verrons quand le rideau se lèvera! »

Le voyageur s'arrête à ce pronostic d'avenir, et des provinces du sud nous conduit vers celles du nord. Ici c'en est fait de ces riantes scènes qui charment les regards dans les plaines de la Crimée et les vallées du Caucase, de cette riche végétation qui s'épanouit sous un ciel sans tache, de cette ardente et voluptueuse nature qui amollissait dans leur vie sauvage le cœur même des Tartares. Sur la rive d'une mer sombre, entre Kœnigsberg et Pétersbourg, s'étend une contrée froide et humide, traversée çà et là par des marais profonds ou d'immenses forêts de sapins, couverte de neige en automne et de neige au printemps, très belle pourtant, très imposante à voir, l'été, par ses longues nuits lumineuses qui ressemblent au jour; l'hiver, dans le grand silence et la pâle clarté de ses plaines solitaires. Là sont les trois provinces de Courlande, d'Esthonie et de Livonie, où les Russes poursuivent la même œuvre de conquête morale et d'assimilation qu'ils ont entreprise dans les steppes. C'est chose assez curieuse d'observer leurs procédés d'administration et le résultat de leurs efforts sur deux points aussi éloignés et parmi des populations si différentes.

Pour mieux comprendre l'état actuel des provinces de la Baltique, nous devons jeter un regard sur leur ancienne situation, et tâcher de saisir au moins les principaux traits de leur caractère. Les pacifiques tribus qui ont donné leur nom à ces provinces viennent de l'Inde. Les rapports de leur langue avec le sanscrit, plusieurs de leurs traditions et plusieurs symboles défigurés de leur mythologie, le prouvent évidemment. Mais nulle histoire n'est, à son origine, plus obscure, plus dénuée de toute espèce de documens, que la leur. On ne sait ni comment ces tribus, distinctes des races germaniques et scandinaves, sont arrivées dans le nord, ni ce qu'elles ont fait pendant des siècles. Plus tard, cette histoire se déroule, comme une timide chro-

nique, année par année, sans mouvement et sans éclat. Les Lettes sont d'une nature molle et résignée; les Esthoniens ont plus de vigueur; cependant ni l'une ni l'autre de ces deux races n'a pu défendre son indépendance. Elles ont été tour à tour maîtrisées par les chevaliers de l'ordre teutonique, par les Polonais, par les Suédois, par les Russes, et de plus dominées sans cesse par les Allemands. Il en a été à peu près de même de la Courlande. Je ne crois pas qu'il existe dans les annales du monde entier un tel exemple de passivité. A travers leurs différentes phases historiques, ces peuplades primitives ont conservé un caractère, une langue et des souvenirs à part. Leur tête a plié sous le joug étranger, leur esprit a gardé une forte empreinte de nationalité. Il y a là des traditions mythologiques que le christianisme n'a pu effacer, des chants poétiques qui se perpétuent de génération en génération, des superstitions naïves et enfantines implantées au foyer de la famille, des coutumes qui ont encore la touchante simplicité des temps anciens. Nous avons nous-même étudié les vestiges de cette poésie populaire si originale et si variée des Lettes et des Finnois, au bord du golfe de Bothnie et près de Torneo. Nous nous bornerons aujourd'hui à suivre le voyageur allemand, à indiquer les principaux traits de mœurs des populations qu'il visite, leurs progrès industriels et leur état social.

Les mœurs des Lettes sont surtout remarquables par leur nature primitive et candide. Les Lettes sont les frères des Lithuaniens, mais il y a entre ces deux tribus, sorties d'une même souche, une grande différence. Autant les Lithuaniens sont vifs et fougueux, jaloux de leurs priviléges, intrépides défenseurs de leur liberté, autant les Lettes sont doux et pacifiques, soumis au maître qui les gouverne, et résignés à leur destin. Ils occupent les bords de la Dvina, le sud de la Livonie et une partie de la Courlande. Leur pays est pauvre, mais cultivé avec soin, partout où il est réellement cultivable. En certains endroits, il produit du chanvre, du lin, de l'orge; dans d'autres on ne trouve que des landes arides, des marais fangeux et des bouleaux. La nécessité, mère de l'industrie, a appris aux Lettes à employer utilement cet arbre infructueux : avec les feuilles ils fabriquent de la teinture et de la potasse, avec l'écorce des vases et des corbeilles; des rameaux ils tirent un suc âcre et rafraîchissant, et ils emploient le tronc et les branches à faire toutes sortes de meubles. Leurs habitations ressemblent à celles des Finlandais. Elles se composent d'un corps-de-logis principal, et d'une demi-douzaine de petites cabanes en bois qui ont toutes une destination particulière. Leurs vêtemens sont faits d'étoffes de laine grossière ou de peaux de mouton. Ils construisent eux-mêmes leurs maisons, façonnent leurs charrues, leurs meubles, tissent et taillent leurs vêtemens; car, dans les vastes campagnes qu'ils habitent, il n'y a point d'ouvriers proprement dits; les paysans doivent faire tour à tour, selon les besoins du moment, le métier de charron, de charpentier, de tailleur et de cordonnier, comme dans les pâturages rocailleux de l'Islande. Toutes les maisons sont dispersées à travers champs et éloignées l'une de l'autre. Les habitans d'un district, les membres d'une

même famille, se réunissent à certaines époques solennelles, à Noël, à la Saint-Jean, au jour des funérailles ou au jour des noces. Là, quand un ami est mort, on le harangue encore en prose et en vers, comme s'il pouvait entendre du fond de son cercueil la voix plaintive et affectueuse qui lui parle. — Pourquoi, lui dit-on, pourquoi nous as-tu quittés si vite, ô toi que nous chérissions! ta demeure ne te plaisait-elle plus? Ta place au foyer n'était-elle pas assez chaude, ton lit assez doux, ta jatte de lait assez pure? Tes enfans t'ont-ils affligé, tes voisins t'ont-ils trahi? Pourquoi as-tu fermé si vite tes yeux à la clarté du jour, aux champs où paissent tes troupeaux, pour t'en aller dans la nuit sombre d'où l'on ne revient pas? — Et quand la veuve en habits de deuil, quand les enfans éplorés ont ainsi exprimé leur dernière sollicitude, ils ensevelissent le mort avec ses vêtemens du dimanche, afin qu'il se présente d'une manière convenable aux yeux de Dieu. Quelques-uns placent dans sa tombe un morceau de pâte qui a la forme d'une échelle, pour l'aider à monter au ciel, et une bouteille d'eau-de-vie pour lui donner des forces pendant sa longue route.

Leurs cérémonies de fiançailles ont le même caractère naïf et touchant. Quand un jeune homme a fait son choix, il prie un de ses amis d'être son avocat, et d'aller présenter sa demande. Le délégué arrive dans la famille, qui sait déja l'objet de sa mission. Il célèbre, dans un long épithalame, les vertus de celui qui l'envoie et les vertus de celle qu'il vient chercher. Là-dessus, on lui montre l'une après l'autre plusieurs jeunes filles. Il fait prudemment l'éloge de chacune d'elles, et ajoute : Je ne vois pourtant pas celle que je cherche; il doit y avoir encore par là, dans quelque chambre retirée de la maison, une aimable colombe, une douce brebis; c'est celle-là que je voudrais voir. Après une foule de réponses évasives, d'excuses, de réticences, la fiancée arrive enfin, précédée et suivie de deux de ses amies portant des flambeaux pour la montrer dans tout l'éclat de sa jeunesse et de sa virginité. L'avocat lui offre avec mille complimens enthousiastes un verre de bière ou d'eau-de-vie, et, si elle accepte, les fiançailles sont conclues, le mariage est décidé.

Dès ce jour, le fiancé peut venir librement dans la maison, et il vient, monté sur un cheval qui n'est ferré qu'à demi, afin que de loin sa bien-aimée reconnaisse ses pas au clapotement des fers de son coursier. Quand il retourne dans sa famille, après avoir obtenu un doux serment d'amour, il noue la queue de son cheval; les femmes qui le voient passer avec ce signe de bonheur, s'approchent de lui et lui adressent un chant de félicitation.

Le jour du mariage, la jeune fille porte sur la tête une couronne d'argent, surmontée de plusieurs pièces de métal qui ressemblent à des épines, image des épines qu'elle doit savoir porter comme épouse et comme mère. Elle s'avance au milieu des siens, la tête baissée, le visage triste, car elle ne doit songer en ce moment qu'à la douleur de quitter la maison paternelle, de renoncer à son insouciante vie de jeune fille pour entrer dans une demeure

étrangère et commencer une vie nouvelle. Ses compagnes, groupées autour d'elle, l'encouragent et lui promettent un doux avenir, mais elle semble ne pas entendre leurs paroles, et, lorsqu'après le tumulte du festin et de la danse, l'instant arrive où elle doit dire adieu à ses parens, elle se retire une dernière fois dans sa chambre, et on la trouve pleurant sur son lit. On l'emporte sur le char qui doit la conduire dans la demeure de son époux. Elle s'assied, les yeux bandés, auprès de sa belle-mère. La voiture est toute drapée de blanc; le collier du cheval, couvert d'étoffes de diverses couleurs, est orné de petites clochettes dont le bruit attire l'attention des passans. Quand elle entre dans sa nouvelle habitation, on lui présente un morceau de pain qu'elle partage avec son époux, pour montrer que désormais ils doivent l'un et l'autre mettre en commun tout ce qui leur appartient, et le lit nuptial est préparé dans la chambre où l'on garde les provisions, pour donner aux jeunes époux un présage de prospérité.

Dans l'Esthonie, les cérémonies des fiançailles sont à peu près les mêmes. Quelquefois elles entraînent encore plus de formalités. L'avocat du fiancé se présente dans la famille de la jeune fille, sous le prétexte de chercher un agneau qu'il a perdu, un poulain qui lui a été enlevé, puis il offre une bouteille d'eau-de-vie aux parens, et, si le père et la mère refusent de boire, c'en est fait de ses prétentions. Il faut qu'il se retire. Le jour où l'époux emmène sa femme chez lui, le cortége s'arrête auprès des lacs, des chênes, des sources d'eau vive qu'il rencontre sur sa route, et offre des présens aux génies qui les habitent, pour les rendre favorables aux nouveaux époux. La fiancée est couverte d'un long voile, pour cacher les larmes qu'elle doit verser en quittant sa famille. Quand elle revient de l'église, on répand sur sa tête et sur celle de son époux une poignée de grains d'orge, et tandis que ses compagnes dansent et chantent autour d'elle, on lui met entre les bras un enfant auquel elle donne une paire de bas. Puis le chevalier d'honneur de son mari lui place trois fois un chapeau sur le front, et trois fois elle le rejette, pour montrer qu'elle proteste contre la domination de son époux, mais qu'en même temps elle s'y soumet, et le même représentant du symbole conjugal lui donne un soufflet pour lui faire reconnaître cette domination de la manière la plus irrécusable. Le soir, elle distribue des présens à tous les convives, qui lui donnent en échange de ce témoignage d'affection des brebis et des ruches d'abeilles. Le lendemain on la conduit en chantant dans les diverses parties de sa nouvelle habitation, et son premier soin est de balayer le four aux yeux de tous les assistans.

Dans la Courlande, les mœurs sont moins naïves et plus riantes. Mittau, capitale de cette province, est habitée en grande partie par une noblesse riche, animée tout l'hiver par des courses en traînaux, des bals parés, des réunions brillantes. On dirait que la cour de Louis XVIII, en quittant cette ville, y a laissé le goût de son élégance et de ses habitudes aristocratiques. A quelque distance de là on trouve, dans de vastes domaines, de grands seigneurs qui exercent l'hospitalité avec un fastueux abandon. Là, tout étranger est le bien

venu. Il est accueilli avec empressement et traité avec cordialité. Il occupe la plus belle chambre du château, il commande, et tous les valets sont à ses ordres. On le promène en voiture de domaine en domaine, de famille en famille, partout on court au devant de lui, on lui tend une main affectueuse, car c'est le voyageur qui apporte les récits d'une autre contrée; c'est l'étranger, c'est l'hôte, comme dirait Homère, qui vient au nom des dieux.

Quelques usages anciens font un singulier contraste avec ces mœurs hospitalières; tel est, par exemple, le droit d'épaves ou le *droit de bris et naufrage*, pour me servir des termes de notre ancienne loi. Ce droit existe encore sur toute la côte de Courlande, sur celle de Livonie, d'Esthonie, et il est même consacré par des règlemens. Les terrains situés au bord de la mer sont assez infructueux; il faut bien, disent les bonnes gens, que les propriétaires trouvent dans les flots une compensation à l'aridité de leurs champs, et quand la mer est par trop débonnaire, ils aident un peu au naufrage. Il y avait, assez récemment, à Dagoe, un digne gentilhomme, fort respectable à tous égards, incapable de dérober un brin de chanvre à son voisin, et qui ne se faisait nul scrupule d'allumer, dans les nuits d'orage, deux innocens fanaux pour amener les navires de son côté et les faire échouer sur l'écueil. Jadis les habitans de la côte, moins patiens que ceux d'aujourd'hui, mettaient leur embarcation à la mer et allaient eux-mêmes chercher leur proie, trouvant que l'orage et la vague ne la leur livraient pas assez vite. Leurs descendans se contentent de l'attendre sur la grève, et de temps à autre lèvent vers le ciel un regard suppliant. Il n'y a pas plus de cinquante ans que les prêtres, après avoir appelé toutes les bénédictions de Dieu sur la communauté, ajoutaient à la prière du rituel : Puisse notre père céleste nous accorder, dans sa tendresse infinie et sa miséricorde, une bonne année de naufrages!

La vie de chasseur donne aussi aux Courlandais je ne sais quoi de rustique et d'un peu sauvage. Beaucoup d'entre eux se construisent une cabane dans un lieu désert et passent des mois entiers, tantôt à l'affût, tantôt à la course; d'autres chassent intrépidement toute l'année. Chaque gentilhomme a le droit de chasser quand bon lui semble, où il veut, sur les terres d'un autre comme sur les siennes, seul ou avec une suite, et il y a des nobles ruinés qui gagnent leur vie en faisant partager ce privilége à de riches bourgeois, en les emmenant chasser de côté et d'autre sous l'égide de leur gentilhommerie. Les forêts de ces provinces sont pleines de loups. On en tue quinze cents par an dans la Livonie; M. Kohl calcule qu'il doit bien y en avoir un million dans les divers gouvernemens de la Russie méridionale. L'élan et l'ours se montrent aussi très fréquemment. Il y a même une famille en Courlande qui doit son existence à un ours et qui porte le nom de ce redoutable animal. La tradition populaire qui a consacré ce fait remonte très haut et ressemble beaucoup à celle de Romulus. Nous la rapportons telle qu'elle existe dans les habitations champêtres de la Courlande. C'était au temps d'Attila. Le chef d'une troupe de Vestrogoths venait de soutenir une lutte acharnée contre les hordes barbares du grand dévastateur. Sa femme, ne le voyant pas revenir, s'en va

tremblante et éplorée le chercher de toutes parts, et le trouve enfin couvert de blessures, étendu mort parmi les morts. Saisie de douleur et d'effroi, elle tombe sans force à côté de lui, et en mourant elle enfante un fils. Vers le soir, les loups, les ours, les renards, attirés par l'odeur des cadavres, accourent sur le champ de bataille. Une ourse aperçoit l'enfant couché sur le sol, entre son père et sa mère, le prend avec douceur et l'allaite. Quelques jours après, des habitans de la contrée le recueillirent et l'élevèrent. L'orphelin enfanté par une mère mourante sur le cadavre de son père, et nourri par une ourse, devint un guerrier illustre et le chef d'une famille nombreuse.

Dès le XIII[e] siècle, les Lettes, les Esthoniens, conquis par les Allemands, furent tous traités comme des créatures d'une nature très inférieure et déclarés serfs. En vain essayèrent-ils de secouer le joug de ces maîtres orgueilleux qui leur prenaient leur terre et les forçaient à la cultiver, en vain le pape lui-même essaya-t-il de les secourir dans leur asservissement. Ils étaient vaincus, subjugués, et ils subissaient dans toute sa rigidité la loi du vainqueur.

Sous la domination de la Pologne et de la Suède, leur sort s'adoucit. La noblesse livonienne fut invitée officiellement à traiter ses paysans avec moins de dureté; un de leurs gouverneurs voulait remplacer par une amende la peine corporelle, qui leur était infligée; un autre avait conçu plusieurs projets d'amélioration qui malheureusement ne furent jamais exécutés. Le règne de Gustave-Adolphe fut pour ces malheureux un temps de bénédiction. Il diminua leurs charges, leurs corvées, abolit l'autorité arbitraire des nobles, et la remplaça par celle d'un tribunal régulier. Il accorda même aux anciens paysans de chaque district le droit d'assister à certaines délibérations, et d'y exprimer leur opinion. La mort le surprit au moment où il allait peut-être prononcer l'entier affranchissement des serfs, et les guerres de Charles XII plongèrent les paysans de la Baltique dans une misère plus profonde que jamais.

Pierre-le-Grand, devenu maître de ces provinces, ne songea qu'à gagner l'affection de la population allemande, flatta la noblesse, et oublia complètement les paysans. Ses successeurs suivirent le même système. Au XVIII[e] siècle, il ne restait plus la moindre trace des généreux règlemens que Gustave-Adolphe avait établis en faveur des paysans. Les serfs étaient retombés sous le joug le plus rude, le plus absolu, le plus arbitraire. Catherine II visita leurs provinces en 1754, et fut touchée de leur sort. Le gouverneur Browne prit à cœur leurs intérêts. L'esprit philosophique, qui commençait à se répandre au nord de l'Europe, porta quelques seigneurs à user d'un certain libéralisme envers leurs serfs. La diète des nobles de Livonie décréta même une ordonnance qui adoucissait leur situation. Mais ce n'était là qu'un commencement très faible d'amélioration qui ne s'appuyait sur aucune base stable, et qui n'eut qu'une courte durée. A la fin du XVIII[e] siècle, le mouvement révolutionnaire qui agitait tous les esprits pénétra dans les pauvres cabanes des serfs. Ils crurent que le moment était venu de faire entendre leurs plaintes légitimes à l'autorité supérieure. Ils envoyèrent une députation au gouvernement,

et n'obtinrent rien; une autre à Pétersbourg, et ne furent pas plus heureux. Ils se révoltèrent, et la puissance de la baïonnette les fit rentrer dans la soumission. En 1802, ils se révoltèrent de nouveau; ils avaient à leur tête un homme intelligent et énergique qu'on appela le *Napoléon lette*. Ils furent encore une fois vaincus et forcés de courber la tête sous le poids de leurs cruelles institutions.

Cependant, de côté et d'autre, un vif intérêt s'éveillait en leur faveur. Des écrivains dépeignaient en termes touchans la longue et profonde misère de ces milliers d'hommes, condamnés, depuis un temps immémorial, à servir comme des bêtes de somme aux caprices de la noblesse. Le cœur d'Alexandre en fut ému. Il nomma une commission chargée de réformer cet état de choses. L'agitation perpétuelle de l'Europe pendant quinze ans, la lutte qui s'engagea entre la France et la Russie, retarda encore ce projet d'affranchissement des serfs. En 1817, il fut enfin mis à exécution. Tous les serfs des provinces furent divisés selon leur âge en plusieurs classes; un quinzième de chaque classe devait être affranchi chaque année. En 1831, le dernier quinzième a reçu sa liberté. Tous les paysans ont passé de l'état de serfs à celui de fermiers. Ils ont un contrat avec leurs maîtres, et peuvent, à l'expiration de ce contrat, quitter le sol qu'ils occupent pour porter ailleurs leur industrie.

Voilà ce que la Russie a fait pour la population primitive des provinces de la Baltique, et elle l'a ainsi subjuguée mieux qu'elle ne le fut jamais par les rigueurs d'un gouvernement ombrageux et les canons de ses soldats. Lorsque Alexandre se rendit à Mittau après avoir proclamé son ordonnance d'affranchissement, il put voir lui-même, par les témoignages de reconnaissance que lui adressaient les serfs, délivrés de la glèbe, par le respect et la confiance qu'exprimaient leurs regards et leurs paroles, quel immense ascendant il venait d'acquérir sur ces pauvres et honnêtes tribus d'affranchis. Voyons maintenant quelle est la position de la Russie à l'égard des autres parties de la population, et quels progrès elle a faits parmi elles.

On peut diviser ainsi les divers élémens dont cette population se compose : les cultivateurs, les paysans, les pâtres, sont généralement Esthoniens et Lettes. La classe la plus distinguée, la classe des nobles, des grands propriétaires, des riches marchands, des gens lettrés, des principaux artisans, est presque tout entière allemande. Les petits marchands, les ouvriers de bas étage, les cabaretiers, sont juifs. Il y a çà et là des Suédois, des Lithuaniens, et un petit nombre de Bohémiens. La classe la plus industrieuse, la plus active, qui s'insinue de tous côtés, qui entreprend toute espèce de commerce et de travaux, est russe. La population entière des trois provinces s'élève à un million et demi d'habitans. Dans la Courlande, il y a mille habitans par mille carré; dans la Livonie, huit cents; dans l'Esthonie, sept cents. Sur mille habitans, on compte environ neuf cents Esthoniens et Lettes, cinquante Allemands, trente Russes; le reste est Suédois ou juif. La proportion des nobles aux autres classes de la population est environ d'un sur cent. Les nobles sont exempts de toute charge, de tout impôt. Dans la Courlande, les gens de la petite noblesse jouissent

encore d'un autre privilége qui mérite d'être cité. Quand ils sont condamnés par le juge à recevoir la bastonnade, ils ont le droit d'étendre sous eux un tapis, tandis que les paysans, les juifs, les bohémiens, sont couchés sur la terre nue comme de vrais manans.

Les habitans primitifs des provinces de la mer Baltique ont conservé, après leur affranchissement, les habitudes de soumission et de passivité qui les caractérisent; les Suédois sont en trop petit nombre pour exercer sur eux la moindre influence. Les juifs ne jouissent d'aucun privilége; ils sont seulement tolérés. La population se sert d'eux et les méprise. Le gouvernement les traite sans pitié. Les malheureux, qui le croirait? subissent encore les mêmes édits de proscription qu'au moyen-âge. L'année dernière, trois cent quarante-une familles juives ont été arrachées des villes qu'elles habitaient dans la Courlande pour peupler les districts déserts des provinces du sud. Les pauvres gens s'en allaient à pied, avec leurs femmes et leurs enfans, regrettant les lieux où ils avaient vécu, les amis qu'ils devaient quitter. Leur arrivée à Mittau excita un profond sentiment de pitié. Beaucoup d'honnêtes habitans de la ville se rassemblèrent autour d'eux, et leur donnèrent de l'argent, des vivres, pour les aider à mieux supporter les fatigues de la route. Ils faisaient dix-huit werstes par jour (environ cinq lieues), escortés par les agens du gouvernement, et devaient marcher ainsi pendant quatre mois. Quand leur rabbin les harangua au moment du départ, il loua avec emphase la sollicitude toute paternelle de l'empereur, et leur peignit sous les couleurs les plus séduisantes la faveur qu'on leur faisait de les déporter. Les malheureux ne demandaient qu'à être privés d'une telle faveur.

La plus grande partie de la population des provinces de la Baltique étant ainsi, ou complètement inerte, ou assujettie à des règlemens d'une rigueur extrême, le pays est tout entier livré à l'activité des Allemands et des Russes. Les Allemands l'emportent encore sur leurs rivaux par le nombre, par la position d'aristocratie et de fortune, par leur science et leur littérature. Il y a dans plusieurs villes des provinces de la Baltique des journaux allemands, et pas un journal russe; une quantité de personnes de la classe moyenne parlent allemand, lisent les œuvres de Goethe et de Schiller; très peu savent le russe et connaissent Puschkin et Bulgarin. Il n'existe qu'une université pour les trois provinces, et cette université est complètement allemande. Elle fut fondée à Dorpat par Gustave-Adolphe, en 1632, l'année même où le vaillant défenseur de la réforme allait mourir glorieusement sur le champ de bataille de Lutzen. Anéantie par les Russes, qui en 1656 prirent et ravagèrent Dorpat, elle fut rétablie en 1667, transférée trente-deux ans plus tard à Pernau, et réinstallée définitivement dans la ville que lui avait assignée son illustre fondateur. On y compte environ six cents étudians, la plupart Livoniens et Esthoniens, une centaine de Russes, une douzaine de Polonais. Les cours sont faits par quarante professeurs, tous choisis dans les diverses écoles de l'Allemagne, car jusqu'à présent l'université de Dorpat n'a pu elle-même former les maîtres dont elle a besoin. Du reste, ces professeurs ont une exis-

tence fort douce. Leur traitement est beaucoup plus considérable que celui des professeurs de Gœttingue, de Berlin, et leur tâche beaucoup plus faible. Après avoir passé quelques années à Dorpat, ils achètent ordinairement une propriété à la campagne, et se retirent là avec une pension de retraite très respectable.

Cette université n'est certes pas au niveau des grandes et célèbres universités de l'Allemagne, mais elle est sans contredit la première de tout l'empire russe. Sans être fort active, elle a produit des travaux importans, et a été de temps à autre illustrée par des hommes d'une vraie distinction. L'esprit qui règne à cette école est tout-à-fait allemand; les professeurs font leurs leçons en allemand, et les livres qu'on étudie le plus sont allemands. Les examens sont très sévères, le titre de docteur ne s'obtient à Dorpat qu'après des épreuves beaucoup plus rigoureuses qu'en Allemagne. Aussi cette université jouit-elle d'une grande considération, non-seulement dans les trois provinces soumises à sa juridiction scientifique, mais dans toute l'étendue du vaste empire russe. Quiconque sort de là comme théologien ou comme médecin est sûr d'être avantageusement placé. Un grand nombre de chirurgiens des régimens russes ont étudié là, et la plupart des pasteurs de communautés allemandes, répandues çà et là dans les différentes villes de la Russie, viennent aussi de Dorpat.

Cependant cette université a réellement peu de ressources scientifiques. Sa bibliothèque ne compte pas même quarante mille volumes, ses collections de zoologie et de minéralogie sont peu considérables; son jardin botanique est plus riche : il renferme, dit-on, quinze mille plantes. Les ouvrages qu'elle publie chaque année n'accusent pas non plus de grands efforts d'esprit ni une grande fécondité. En 1840, toute l'université enfanta cent quarante livres gros et petits : sept en latin, sept en russe, six en dialecte esthonien, dix-huit en dialecte de Livonie, quatre-vingt-quatre en allemand. La plupart de ces ouvrages se composaient de dissertations universitaires, poésies de circonstance, sermons, livres de prière, histoires de la Bible, et autres productions en dehors du domaine littéraire, tels que calendriers, livres d'adresse, comptes courans.

Il y a, dans une ville située à peu près à la même latitude que Dorpat, une autre université dont les professeurs ne reçoivent qu'un faible salaire, et qui s'est élevée bien plus haut. C'est l'université d'Upsal. Depuis sa fondation jusqu'à présent, cette université n'a pas cessé d'avoir des hommes du plus grand mérite, et de travailler avec éclat aux progrès de la science. Elle est pourtant isolée au milieu d'une province assez pauvre, éloignée des contrées les plus actives et les plus intelligentes. A quoi tient cette différence entre deux écoles de la même nature établies dans la même région? C'est ce qui ne peut être expliqué que par la différence des institutions. A Upsal règnent les institutions d'un gouvernement libéral et progressif, à Dorpat celles d'une autorité craintive et cauteleuse.

La même différence reparaît entre la Suède et la Russie du nord dans tout

ce qui tient au développement de l'intelligence et à la propagation des idées. En Suède, il y a plusieurs savantes académies. Dans les provinces de la mer Baltique, on ne trouve que quelques innocentes sociétés dont les travaux sont fort timides. En Suède, il y a dans chaque ville un ou plusieurs journaux. Dans les trois provinces russes de la Baltique, il y en a vingt en tout, y compris les feuilles d'annonces.

Quoi qu'il en soit de cet état de choses, et quelles que puissent être ses chances de réforme et d'amélioration, c'est à Dorpat que l'influence littéraire de l'Allemagne sur les provinces russes se manifeste avec le plus d'éclat, et c'est par là qu'elle se propage dans l'intérieur de l'empire. Mais les Russes contre-balancent sur d'autres points cette influence par l'opiniâtreté avec laquelle ils s'insinuent dans le pays, par leur nature laborieuse, et leur facilité à faire, selon les circonstances, toutes sortes de métiers.

Partout, assure M. Kohl, où il s'agit d'un travail à exécuter rapidement, les propriétaires choisissent des ouvriers russes qui sont généralement très habiles, et qui s'en vont de district en district, leur instrument sur l'épaule, ne demandant que de l'ouvrage et le faisant avec une rare activité. Les Russes ont encore plus de penchant pour le commerce que pour le métier d'artisan; ils traversent le pays avec toutes sortes d'objets de quincaillerie qu'ils apportent de Moscou. Les marchés de Dorpat, de Revel, de Narva, sont inondés d'une foule de Russes qui apportent des denrées assez mauvaises, mais à très bon marché. Le Russe ne s'en tient pas là, il est entreprenant et se lance dans les spéculations; tantôt il achètera d'avance la récolte des fruits pour l'envoyer à Pétersbourg, tantôt il se fera adjuger la construction d'un pont ou d'un édifice public. Aujourd'hui il sera employé chez un marchand de Riga, demain cocher d'un gentilhomme; peu lui importe le changement, pourvu qu'il gagne de l'argent. Le Russe est aussi le pêcheur le plus habile qui existe peut-être dans le monde entier; s'il jette ses filets dans un fleuve ou dans un étang, il est probable qu'il n'y laissera rien. Dans l'Esthonie et dans la Livonie, quand un propriétaire afferme la pêche d'un de ses lacs, il interdit au fermier la faculté de la faire faire par les Russes. Enfin, les Russes sont d'excellens jardiniers; ce sont eux qui approvisionnent les villes de légumes. Jour et nuit, ils sont infatigables; ils travaillent sans cesse, tantôt pour mettre leurs plantes à l'abri des rayons du soleil, tantôt pour les garantir du froid. Ils vivent économiquement, se contentent d'un léger bénéfice, et vendent leurs denrées à bas prix.

C'est à Riga surtout qu'il est curieux d'observer la rivalité des Allemands et des Russes, la lutte entre les familles établies là depuis des siècles, jalouses de leurs anciens priviléges, et les familles industrieuses qui viennent journellement s'implanter à côté d'elles. Riga est la seconde ville de commerce de l'empire russe. Fondée en 1200, soumise d'abord à l'ordre des chevaliers teutoniques, elle s'agrandit rapidement, et conquit peu à peu d'importans priviléges. Au XVe siècle, elle avait le droit de battre monnaie, elle entretenait des troupes, elle armait des flottes. Au XVIe siècle, ses bourgeois déployaient dans

leurs fêtes, dans leur intérieur, dans leurs voyages, un luxe dont on ne lit pas sans surprise la description dans les vieilles chroniques. Subjuguée d'abord par la Pologne, puis par la Suède, Riga appartient, depuis l'année 1710, à la Russie, et depuis ce temps sa prospérité n'a fait que s'accroître. Treize à quinze cents bâtimens arrivent chaque année dans son port; son commerce consiste surtout en bois et en chanvre; on évalue à 50 millions de roubles le produit annuel de ses exportations.

La ville renferme à peu près trente mille habitans, la plupart Allemands, mais il y a dans les faubourgs une population de vingt mille ames, presque entièrement russe, qui entoure la cité, qui se répand de côté et d'autre, s'établit çà et là et acquiert chaque jour plus d'importance. C'est en petit l'image frappante des envahissemens successifs, des conquêtes de l'empire russe, au nord et au sud, au sein de toutes les contrées qui l'avoisinent. Les vieux bourgeois de Riga luttent de leur mieux contre ce voisinage ambitieux. Ils invoquent leurs droits de maîtrise, leurs priviléges héréditaires; ils défendent le terrain pied à pied; mais ils ont beau faire, ils ne parviennent même pas à contenir dans les faubourgs l'inquiète colonie qui les obsède; elle pénètre dans l'intérieur de la cité, elle s'installe sur le port et à la bourse.

Il existe déjà à Riga un grand nombre de marchands russes; ces marchands sont en grande partie des serfs qui se sont enrichis par leur étonnante industrie. Il y a parmi eux plus d'un millionnaire qui, en arrivant dans la ville, n'avait pour toute fortune qu'une main habile et un esprit adroit. On ne se figure pas tout ce qu'un Russe intelligent peut faire, même sous le joug de l'esclavage. Il y en a qui vivent là comme des princes; mais sur leurs portes on lit cette fatale inscription : « Pierre, fils de Paul, serf du comte de N.... » Et chaque jour ce signe de servage frappe leurs regards, et chaque jour ils doivent trembler que leur maître ne les force à quitter leurs palais splendides pour retourner à leurs labeurs d'esclaves. Tous font de grands efforts pour obtenir leur liberté; rarement ils y parviennent. Les grands seigneurs ont pour principe de ne point accepter le rachat du servage. Ils disent à leurs paysans : « Allez où vous voudrez, gagnez ce que vous pourrez, vous resterez serfs, et vous nous enverrez chaque année votre tribut. » Ils sont fiers, du reste, de compter de riches négocians parmi leurs esclaves, et de penser qu'ils pourraient d'un seul mot changer la destinée brillante de ces hommes qui, au sortir de leur pauvre habitation, ont si bien suivi le char de la fortune. Quelquefois ces serfs emploient la ruse pour mettre leur fortune en sûreté ou pour se faire affranchir. On raconte à ce sujet une histoire assez curieuse. Un riche marchand de Riga avait en vain tout essayé pour obtenir sa liberté. Offres d'argent, instances, prières, rien n'avait pu faire fléchir l'obstination de celui dont il dépendait. Ne sachant plus à quel moyen recourir, il avisa un gentilhomme passionné pour le jeu, et déjà à demi ruiné et endetté. Il va le trouver et lui dit : Voici de l'argent, je vous en donnerai tant qu'il vous en faudra, à la condition que vous jouerez avec mon maître jusqu'à ce que vous lui gagniez le domaine auquel j'appartiens comme serf, et alors je ne vous

demande que ma liberté. Le gentilhomme accepte le contrat. Le marchand paie des sommes énormes. Enfin une bonne veine arrive : le grand seigneur perd son domaine, et l'heureux serf est libre.

Dans toutes les contestations qui s'élèvent entre les Allemands et les Russes, le gouvernement favorise autant qu'il peut ces derniers. Les grands emplois des provinces de la Baltique sont encore occupés par les Allemands ; mais les douaniers, les agens de police placés sur la frontière, et la plupart des soldats cantonnés dans le pays, sont russes. La langue russe commence aussi à se répandre dans l'intérieur des provinces. Tous les employés du gouvernement doivent être en état de parler cette langue. Tous les soldats lettes, esthoniens, incorporés aux régimens russes, l'apprennent pendant leurs années de service. Il y a un maître de langue russe à l'université de Dorpat, et en vertu d'une ordonnance de 1839 il doit y en avoir un dans chaque gymnase et dans chaque école. A partir du mois de décembre 1846, pas un élève ne sera reçu à l'université de Dorpat, pas un étudiant n'obtiendra le titre de docteur, pas un prêtre ou un médecin ne sera placé, s'il ne sait le russe.

Ainsi soutenue par le gouvernement, encouragée par le succès de son travail et de son industrie, la population russe acquiert sans cesse plus de développement dans les provinces de la Baltique. Il y a un demi-siècle que l'on rencontrait à peine quelques Russes à Mittau ; aujourd'hui, on y en compte plus de quinze cents. Depuis un demi-siècle, les rues de Riga sont peuplées de boutiques russes ; les faubourgs de la ville, brûlés en 1812, ont été rebâtis avec un luxe incroyable par des Russes, et la ville de Narva est à présent aussi russe qu'allemande.

Nous avons rapporté, sans y joindre de réflexions, les principaux faits contenus dans les deux ouvrages du voyageur allemand. Ses récits ne peuvent cependant être admis qu'avec de notables réserves. Évidemment, M. Kohl est très dévoué à la Russie, et cela seul doit nous tenir en garde contre tout ce qu'il raconte sur la prospérité et le développement de cet immense pays. Il ne peint d'ailleurs qu'une des faces de l'administration russe. Il nous la montre active, intelligente, cherchant avec habileté les moyens les plus sûrs d'arriver à son but, et les employant avec persévérance ; mais il ne parle pas de ses intrigues, de ses petitesses, de la sotte vanité qui la domine, des ressorts misérables qui souvent la font mouvoir, et surtout de sa vénalité, cette plaie hideuse qui la ronge, qui atteint tous les degrés de la hiérarchie administrative, et qui souvent entrave dans l'ombre empestée d'un bureau la volonté même des ministres et la justice de l'empereur. Le tableau de M. Kohl n'est donc pas complet. Nous ne voyons que le côté imposant de cet empire de Russie, qui étend d'un hémisphère à l'autre ses bras de géant ; nous ne voyons pas les profondes sollicitudes qui l'agitent, les efforts qu'il est obligé de faire pour maintenir dans leur ensemble les parties incohérentes de son immense édifice, les heures d'abattement où il s'interroge lui-même avec anxiété sur sa force et sur son avenir. La même raison qui a porté M. Kohl à dissimuler le mal peut bien aussi lui avoir fait exagérer le bien. Cependant il y a dans son livre plusieurs

remarques importantes dont nous pouvons, par notre propre expérience, constater la justesse. Tout ce qu'il dit de la nature active, entreprenante, infatigable des Russes, n'est point exagéré. Nous avons vu, dans les mers du Nord, les Russes s'aventurer à travers les parages les plus périlleux, avec de misérables bâtimens, pour aller d'île en île échanger des sacs de farine contre du poisson. Pas un marchand norvégien ne peut tromper leur finesse, et pas un pêcheur de Finmark n'ira jeter ses filets sur les côtes où ils ont jeté les leurs, car ils sont aussi habiles pêcheurs qu'intrépides marins.

Ce que M. Kohl rapporte des mesures de ménagement et de temporisation que l'administration russe emploie pour gagner peu à peu l'esprit des provinces nouvellement conquises, nous l'avons observé en Finlande, où, dans l'espace de trente ans, cette administration adroite et patiente, généreuse selon les circonstances, libérale même s'il le faut, est parvenue à attacher irrévocablement à la Russie une contrée qui se glorifiait de s'appeler la sœur de la Suède.

Quant aux progrès des Russes sur les bords de la mer Baltique et de la mer Noire, M. Kohl, en les racontant, développe seulement un fait que tout le monde connaît. Oui, les Russes grandissent et se fortifient de toutes parts. Ni la rigueur du climat, ni l'aridité du sol, ni les luttes à main armée, ni les essais long-temps infructueux, rien ne les arrête. Au nord comme au sud, dans les glaces de la Nouvelle-Zemble comme sous le ciel ardent du Caucase, partout où il y a un coin de terre à prendre, ils sont prêts à s'en emparer. Depuis qu'ils ont commencé à se mettre en mouvement, à essayer leurs forces hors de leurs premières limites, ils ont à chaque siècle étendu d'un côté ou de l'autre leur domination. Au XVI[e] siècle, ils s'emparent de Kasan, d'Astrakan; au XVII[e], ils s'avancent dans la Sibérie; au XVIII[e], ils font des conquêtes sur les bords de la Baltique et en Perse, dans la Turquie et dans la Pologne; au XIX[e], nous les avons vus pénétrer de nouveau en Perse et en Turquie, subjuguer la Pologne, la Finlande, la Moldavie. Au XV[e] siècle, sous le règne du czar Ivan III, la Russie proprement dite ne renfermait pas plus de six millions d'habitans; au XVIII[e] siècle, à la mort de Pierre I[er], elle en avait déjà vingt millions; aujourd'hui la population de l'empire russe s'élève à soixante millions d'ames. Combien de temps durera cette incessante progression? quel est le grain de sable qui arrêtera cet océan d'hommes?

X. MARMIER.

POÈTES

ET

ROMANCIERS MODERNES

DE LA FRANCE.

XLV.

M. BRIZEUX.

(*LES TERNAIRES*, LIVRE LYRIQUE.[1])

Tout le monde est plus ou moins poète à un certain âge de la vie; mais, indépendamment de cette poésie de jeunesse et de quinze ans, de cette poésie *du diable*, comme l'appelle M. Saint-Marc Girardin, il y a des individus poètes, et qui ne sont que cela. J'en sais, dans ce temps-ci, un assez grand nombre, de distingués et même d'assez ordinaires, simples majors ou caporaux déjà vieillis dans le régiment dont ils ne seront jamais colonels. Que leur importe? ils aiment le drapeau, ils aiment la chose poétique en elle-même, et ils ont raison de l'aimer, car elle leur a souvent porté bonheur. Si ces hommes, je parle des plus ordinaires, se hasardent à la prose, au roman, à l'histoire, à l'éloge académique, que sais-je? ils ne feront pas mal peut-

(1) Chez Paul Masgana, 12, galerie de l'Odéon.

être, mais ce ne sera jamais bien complet ni bien distingué, ce sera manqué par quelque endroit, tandis que, dans leurs vers de tous les jours, dans ces pièces sans prétention qu'ils jettent au gré de leur secrète fantaisie, il peut arriver qu'à tel moment ils atteignent à une note exquise, à quelque chose de pénétrant, à quelque chose de tout-à-fait bien, et qui mérite de vivre. Un excellent critique a déjà noté la singularité de ces heureux hasards, et en a touché la raison. Ayant à parler d'un recueil de poésies choisies, d'une Anthologie française, M. Vinet disait : « Tout le monde est-il comme moi? J'ai regret à tout ce que le passé garde dans ses abîmes; je voudrais qu'il nous restât tout entier. J'ai regret, non-seulement aux monumens qui croulent, mais aux pensées qui s'évanouissent, aux voix qui meurent dans leur premier écho. J'ai regret surtout aux pensées poétiques; les autres se retrouvent, se renouvellent; l'une remplace l'autre : la pensée poétique, seule, ne se remplace point. On peut faire mieux, on peut faire autrement; on ne remplace pas plus une pensée poétique qu'on ne remplace une ame : chaque création de ce genre, pour autant qu'elle est poétique, est unique et irréparable; ce qui a été dit par un poète, un autre ne le redira pas. »

De nos jours, où toutes les vocations sont remuées et où tous les numéros, même incomplets, ont chance de sortir, combien ne savons-nous pas de ces ames poétiques qui essaient de s'exprimer partout où elles sont, en province, dans le fond d'un bureau, au creux d'une vallée, au bord de leur nid enfin, et cela sans trop de manie d'imitation, sans trop de rêve de gloire, mais pour se satisfaire humblement et se suffire! On ferait une Anthologie charmante de tout ce qui échappe d'excellent à l'un ou à l'autre en tel jour de sa vie, et dont le public, non plus que l'auteur en son pêle-mêle, ne se doute pas.

Mais à mesure que, dans ce bataillon des poètes qui ne sont, ne peuvent ou ne veulent être que cela, on s'élève et on arrive à l'élite, à la vraie distinction, à l'état-major, il est bien difficile qu'on rencontre toujours d'obstinés et purs poètes. A un certain degré d'élévation, en effet, l'esprit s'applique à tout; dans le champ de comparaison qu'il embrasse, il est sollicité en bien des sens. Et tout d'abord pourquoi le berger ne deviendrait-il pas ministre?

Il avait du bon sens, le reste vient ensuite,

a dit La Fontaine; et beaucoup de nos ambitieux se le sont répété un peu plus hardiment. Châteaubriand, Dante, les grands exemples

anciens ou récens, réqublicains ou monarchiques, ne manquent pas. De nos jours, avec tous ces souffles dans l'air, la tentation est inévitable. Et puis, à côté de la noble et légitime ambition, la nécessité s'en mêle : il faut vivre, il faut se soutenir, et la muse seule n'y suffit pas. Par toutes les pentes, on revient ainsi à la prose. Aussi je ne crains pas de dire qu'il faut une très grande force de volonté aujourd'hui pour rester simple poète, même quand on est poète évidemment.

En voici un enfin, qui a tenu bon, qui a résisté sans fléchir. Nature fine et forte, il s'est de bonne heure proposé son but, et n'en a pas dévié un seul jour. Fidèle au corps d'élite de la poésie, M. Brizeux me fait l'effet de ces officiers supérieurs dans une arme spéciale, savante, qui, voués au noble génie de leur art, s'y tiennent, sans vouloir jamais d'avancement ailleurs.

Le vivre plus facile, la popularité courante, au prix de son art chéri, au prix d'une seule des perles de son loisir, il n'en a pas voulu. C'est là un trait de caractère. Nul doute qu'il n'eût pu, en se lâchant un peu, en s'assujettissant aussi, prétendre à ces succès plus ou moins faciles, mais où la distinction, après tout, ne nuit jamais. Il n'a pu s'y résoudre; le mieux, un certain idéal posait devant ses regards et ne lui laissait pas de trêve. Voyez-le écrire en prose, dans les très rares morceaux où il s'y est vu obligé, dans quelque préface concise et comme furtive : il n'écrit pas véritablement, il court, il fuit. Sa plume appuie le moins possible; il semble sur des charbons ardens; il y va comme un pied fin sur des pavés mouillés.

Il lui faut le vers, il lui faut la ceinture; sa pensée veut marcher enveloppée du rhythme et de la cadence. Talent bien énergique dans sa délicatesse, il a sauvé sa veine du grand mélange; il n'a pas noyé dans des flots d'encre sa poudre d'or. Plus d'une fois, quand les génies régnans, trop généreux, brassaient autour de nous leur poésie à pleine cuve, lui, avec dédain et en silence, sortait, emportant toute la sienne dans sa bague.

La bague secrète a fini par rendre, non pas le poison, mais les essences et les senteurs. Cette renommée particulière du poète a comme insensiblement transpiré. Sans bruit, sans aucun renfort d'auxiliaires, M. Brizeux s'est fait sa place à part dans le groupe des maîtres-chanteurs du temps. Nous l'y trouvons aujourd'hui tout porté, et n'avons qu'à l'y reconnaître.

Il remonte par ses premières origines au mouvement de 1828, quoiqu'il se soit détaché un peu plus tard. Parmi les poètes les plus

en vue d'alors, il est juste de noter ses affinités d'abord décelées pour l'élégante et chaste manière de la muse d'*Eloa*. L'idéal devint de bonne heure la préoccupation, le culte de M. Brizeux. Sa sensibilité vive, mais plutôt rapide et pressée qu'épanchée, ne souffrait pas de se révéler à nu, de se confesser sans voile et sans figure. Il n'est pas de ceux qui, blessés du trait sacré, jettent au ciel la poussière mêlée dans leur sang, et qui versent avec clameur, comme dit Ballanche, leurs entrailles sur la terre. Pur avant tout, discret, revêtu, la décence régla même ses premières plaintes.

Marie, qui parut en 1831, à travers la tourmente politique, annonça aux rares lecteurs attentifs ces qualités de cœur et d'art ménagées dans toute leur grace. Deux éditions ont suivi, dans lesquelles l'auteur a fait plusieurs changemens curieux; car cette *Marie*, on peut le dire , a été pour le poète comme une jeune fille que la mère retient long-temps entre ses genoux, en la peignant amoureusement. Deux ou trois joyaux ont été changés successivement de place, ont été essayés, puis supprimés. Enfin, telle que nous l'avons aujourd'hui (1), elle me semble la perfection même.

Marie, je le dirai pour le petit nombre de ceux qui l'ignorent, est une jeune paysanne bretonne, que le poète a aimée autrefois, dans son enfance, de cet amour de douze ans, le plus vrai, le seul vrai peut-être, puis qu'il a perdue de vue et qui s'est mariée dans le pays. Lui, de loin, il y repense, il remonte par elle le courant des fraîches années, il lui adresse ses pudiques retours et ses vœux. Cela composait un certain nombre d'élégies, entre lesquelles étaient jetées d'autres pièces sur d'autres sujets, mais qui ne détonnaient pas.

Dans la première édition pourtant, l'arrangement était moins sévère; les déviations pouvaient sembler plus fréquentes; l'ensemble du livre portait moins uniquement le cachet distinctif de la Bretagne. Mais en même temps l'auteur, sur quelques détails de forme, affectait de se séparer : par exemple, il appelait *roman* ce volume qui n'était qu'un recueil de pièces détachées; il intitulait dix vers alexandrins *chanson*. C'était là peut-être, en cette œuvre modeste et charmante, la seule trace d'école, de cette école qu'il fuyait.

Dans la seconde édition, le caractère breton prit le dessus, mais d'une façon un peu affichée. Tous les noms de bourgs, de fleuves et de montagnes, qui d'abord s'étaient écrits à la française, revêtirent l'orthographe celtique, et purent paraître bizarres, d'harmonieux

(1) Troisième édition; chez Masgana.

qu'ils étaient. C'est que dans l'intervalle l'auteur, comprenant quel parti il y avait poétiquement à tirer de cette contrée bretonne où un simple retour de cœur l'avait porté au début, s'y était enfoncé avec une sorte d'amour sauvage et d'ivresse impétueuse. Je crois le lui avoir dit souvent alors : lui, né pour Rome et pour Athènes, voyant les barbares déborder et les meilleurs se corrompre, il se réfugiait dans son Armorique et s'y cantonnait, s'y armait jusqu'aux dents, comme Sertorius en son Espagne. Mais ce n'était là qu'une phase.

Une part plus juste se fit bientôt avec le temps. Pour ses compatriotes mêmes de Léon et de Cornouailles, il écrivit des chansons dans le plus pur du dialecte local; il conçut et il est en train de composer pour nous tous son poème des *Bretons*. Il vient de nous donner, en attendant, ses souvenirs de la Méditerranée et d'Italie. *Marie* enfin, dans sa troisième forme, n'a plus qu'à rester comme cela, sans une épingle de plus ni de moins, et à vivre.

Marie est le livre poétique le plus virginal de notre temps, c'est même le seul véritablement tel que je connaisse. Aux jeunes filles, quel autre à donner, je vous prie? Si elles s'appellent Marie, il leur revient de droit avec un bouquet de fleurs blanches. J'en ai vu un exemplaire aux mains de deux charmantes sœurs à qui on l'avait envoyé parce qu'elles avaient un chagrin ce jour-là, et il y était écrit pour épigraphe ces deux vers :

Lire des vers touchans, les lire d'un cœur pur,
C'est prier, c'est pleurer, et le mal est moins dur.

Le Bonheur domestique, *la Chaîne d'or*, l'élégie du conscrit Daniel qui vient à Paris, et j'en pourrais citer bien d'autres, unissent à une forme parfaite et limpide une sensibilité douce, élevée, saine, qui émeut sans troubler, et qui fait mieux luire le ciel dans une larme.

Le joli volume, avec ses élégies à la pauvre villageoise qui reviennent à des intervalles et comme à des nœuds égaux, avec les autres pièces noblement calmes et unies qui y sont entremêlées, me paraît exactement comparable à cette houlette pastorale dont il est dit dans l'églogue,

Formosum paribus nodis atque ære, Menalca;
De nœuds égaux formé, garni d'un bout de fer.

Ce bout de fer, ce sont les accens aussi, parfois éclatans et résonnans, qui n'y manquent pas.

On respire comme un parfum antique dans cette poésie ingénieu-

sement simple, qui se dit née aux landes sauvages. Les Bretons, selon quelques traditions de lieu, prétendent être venus de la Corne d'or, du *Pays de l'été*, où fut plus tard Byzance. Au moins, le Breton raffiné a-t-il des familiarités très promptes avec la Grèce. Châteaubriand, le grand barde, est celui qui, en y mettant le pied, a le mieux compris l'Attique, et qui l'a décrite, comme au lendemain de Sophocle, en traits immortels. M. Brizeux a dérobé une abeille à Moschus.

Les trois pays devenus classiques de l'idylle sont la Suisse, la Sicile, l'île de France; la Bretagne ne l'est que par accident. Le poète a dû trouver souvent son champ un peu raboteux et pierreux; il n'en conviendra pas; on s'aperçoit toutefois que le troupeau de brebis, là-bas, est noir et maigre; l'aspect se relève par un fond de verdeur et de puissance :

O terre de granit, recouverte de chênes!

Si ces eaux de l'Ellé et du Scorf n'ont pas plus de courant en été, descendez dans ce lit embaumé d'herbes hautes à forte senteur : il y a le genêt à fleur d'or.

Sous un air de gentillesse parfois adolescente et de pure grace, ce volume de *Marie* annonçait donc une qualité très certaine de force et de nerf. On pouvait, à le parcourir à la légère ou sans l'esprit de critique, n'y voir que le joli groupe des chèvres et de la bergère, mais il y avait le chien de garde incorruptible. J'ai souvent pensé à ce qu'il faut ainsi de force réelle, de force contenue et bien apprise pour atteindre à une grace nette, souple, déliée, à un tour découpé et décisif. M. Brizeux me fournit lui-même l'image en me rappelant, d'après Walter Scott, cette espèce de joute entre Saladin et le roi Richard. Celui-ci, pour donner échantillon de sa vigueur, lève de sa large main son immense épée à double garde dont la lame droite lui allait presque jusqu'à l'épaule, et il pourfend d'un seul coup une grosse barre de fer qui s'est trouvée là sous ses yeux. Mais Saladin, grêle et fin, et faisant déjà le vaincu, n'a pris qu'un coussin de soie rempli de duvet, et a demandé à Richard si avec sa grande épée il le pourrait pourfendre :— Non, certainement, répondit le roi; nulle épée, fût-ce l'Excalibar du roi Arthur, ne pourrait fendre ce qui n'oppose aucune résistance. — Et lui, Saladin, d'un coup habile de son cimeterre qui ressemble à une faucille dorée, a déjà divisé le coussin sans presque faire semblant.

L'image est parfaite pour exprimer le genre de nerf, la vigueur

ménagée et choisie, et un peu coquette de simplicité, dont souvent M. Brizeux fait preuve. Sa force, en quelque sorte, est brève. Elle tient encore, si je l'ose dire, de celle de la chèvre (1), qui, après avoir bondi d'un saut abrupte, tout d'un coup au lieu de courir, tourne court au bord du précipice et s'y tient pendante avec hardiesse dans un arrêt net et élégant : de l'autre côté du ravin le promeneur indécis ne sait d'abord si c'est un jeu du rocher, et admire.

Cette espèce de force qui s'était marquée dès les gracieux débuts de M. Brizeux, et qui, chaque jour, s'accentue davantage, est d'un heureux augure pour son poème des *Bretons*, dont la composition l'occupe depuis long-temps. Qu'il s'y livre désormais tout entier; mais maintenant, assuré qu'il est de toutes ses épreuves et confiant à bon droit en sa trempe, il n'a plus peut-être à tant combiner ses coups, à tant se jouer dans les raccourcis. En cette arène épique, de quelque façon qu'il se la trace, nous voudrions le voir prendre fréquemment et couramment tout son champ, le voir s'accorder tout entrain et pleine ouverture.

Les Ternaires, livre lyrique, sont un savant et ferme prélude, un de ces recueils qui, différens en cela de *Marie,* s'adressent aux artistes encore plus qu'au public, et qui font surtout le régal et l'étude de quelques-uns.

Pourquoi ce titre de *Ternaires?* C'est l'endroit le plus contestable. Évidemment l'auteur était en quête d'un titre; j'en aurais mieux aimé un plus simple, le premier trouvé. Mais une certaine réflexion idéale qui est propre à M. Brizeux, une sorte d'aspiration philosophique que le commerce récent de Dante n'a pu que fortifier (2), lui a fait considérer ces chants de sa maturité comme un troisième temps dans sa vie. Il s'est supposé plus vieux qu'il ne l'est, revenu à son point de départ après l'âge des excursions, mais revenu avec l'expérience acquise. Cette idée des *trois pas* essentiels dans la vie revient très ingénieusement de distance en distance, trop ingénieusement même. Il ne s'est pas contenté de saisir cet aperçu à l'état moral, il l'a voulu suivre

(1) Il a dit lui-même dans sa pièce *à la Mémoire de George Farcy :*

Un soir, en nous parlant de Naple et de ses grèves,
Beaux pays enchantés où se plaisaient tes rêves,
Ta bouche eut un instant la douceur de Platon :
Tes amis souriaient, lorsque, changeant de ton,
Tu devins brusque et sombre, et te mordis la lèvre,
Fantasque, impatient, rétif comme la chèvre!

(2) Traduction de *la Divine Comédie*, par Brizeux, bibliothèque Charpentier.

sous forme théologique : il a chanté le sacré *triangle*, c'est trop. On remonterait ainsi tout droit aux Alexandrins. Dans le rhythme, il a introduit une forme de tercet, à lui particulière, afin qu'il y eût, jusqu'au courant du flot, une réverbération et un reflet du chiffre mystérieux. Ceci est plus piquant. La forme du tercet, tel qu'il l'a pratiqué dans *le Livre des Conseils*, s'adapte très bien d'ailleurs à la poésie gnomique, et il a eu le soin encore d'y trouver une autorité locale dans quelque forme analogue des anciens bardes. Ce sont là de ces fantaisies de poète et d'artiste qu'il ne faut pas trop chicaner. Le plus réel inconvénient du titre abstrait, et de ce qui s'en suit, c'est de rendre le bord du vase moins accessible pour bien des lèvres délicates et féminines.

Les Ternaires appartiennent assez véritablement par leur caractère à une troisième époque de la vie intérieure du poète. Voici comment en effet je conçois la marche du talent, et on la pourrait vérifier dans la plupart des écrivains de nos jours. On commence par une sorte d'abandon, de vivacité et d'ardeur plus ou moins mêlée d'inexpérience, mais rachetée par bien des qualités primitives. Puis, si le talent est réel, s'il a de l'avenir, il ne s'en tient pas au coup d'essai, il récidive. A ce second temps, à cette seconde saison, il a gardé encore de la fraîcheur et de la facilité des inspirations premières, mais elles ont acquis plus de développement, de fermeté, la pleine maturité déjà : c'est le lucide moment, la nuance épanouie. Enfin, en achevant de mûrir, le talent arrive à d'heureux résultats encore, plus approfondis peut-être, plus concentrés; mais désormais un certain rayon qui se joue et la fraîcheur du premier duvet ont disparu. Les productions des poètes ne tombent pas toujours sans doute dans l'une ou l'autre de ces exactes saisons; pourtant une teinte générale domine. Dans *les Ternaires*, à travers bien des rayons et des élans, d'ordinaire une poésie virile se fortifie et se complique d'une pensée consommée.

Le trait vraiment original du recueil me paraît être (qu'on me passe le terme) au *point d'intersection*, dans l'ame du poète, de ses souvenirs de Bretagne et d'Italie. M. Brizeux, dès les années qui suivirent la publication de *Marie*, visita beaucoup *ce pays de force et de grace*, comme il l'appelle; il le visita d'abord en compagnie de son ami M. Auguste Barbier, puis seul à diverses reprises, non plus passant, mais séjournant; il y a fait toutes les saisons. Par momens sa Bretagne lointaine lui échappait, la courtoisie florentine l'avait conquis, il allait oublier son Ithaque; mais tout d'un coup un costume,

un son d'instrument, un écho, venait réveiller son vieux culte et croiser ses amours. Il a exprimé au naturel ces brusques reviremens dans les deux couplets qu'il intitule : *Les Dissonances.*

Un soleil si chaud brûla ma figure,
J'ai dû tant changer à tant voyager,
Que d'un franc Romain je me crois l'allure;
Mais un vigneron à brune encolure
Me dit en passant : Bonjour, étranger!

Pétrarque à la main (roi des élégances),
J'arrondis mon style et me crois Toscan :
Le ton primitif se fond en nuances;
Mais soudain ma voix part en dissonances...
Oh! je suis un fils du barde Guîclan (1)!

Dans les *Chants alternés*, dans *les Cornemuses*, dans la pièce *à saint Mauto ou Malo*, le même croisement de sentimens et d'images se produit avec bonheur. Dans *les Cornemuses* par exemple, c'est un pauvre enfant italien qui va jouant de la *piva;* il va de maison en maison, et personne ne l'écoute. Mais le Breton aussitôt a reconnu le son de l'instrument pareil au *corn-boud* national, et il a tressailli : c'est son ranz des vaches. Il fait jouer plus d'un air à l'enfant, et toute son Armorique lui repasse à l'horizon, jeune fille, Océan, blanche fée; et, complétant sa pensée dans l'avenir, il ajoute :

Un jour, si le *corn-boud* chante aux brouillards d'Arvor,
Je dirai : Levez-vous devant moi, pays d'or!
Et la rouge Sabine et l'Italie entière
Éblouiront mes yeux avides de lumière.

Voilà de ces redoublemens de nature autant que d'art, et qui remplissent à la fois la fantaisie et le cœur.

Un autre jour, le poète, errant dans Rome, vient à découvrir qu'une église y est dédiée au pauvre évêque breton, à Malo, sous le nom italien de saint Mauto, et dès ce moment, pendant bien des journées, il ne pense plus qu'à son patron chéri; si Saint-Pierre est, un soir, illuminé en l'honneur de quelque saint inconnu, il se dit que c'est pour le sien; et, tout fier d'avoir signalé la basilique cachée, il s'écrie :

Patron des voyageurs, les fils de ton rivage,
Venus à ce milieu de l'univers chrétien,

(1) Barde du ve siècle.

Connaîtront désormais ton nom italien,
Et tu seras un but dans leur pèlerinage.
Les plus tendres de cœur à Rome apporteront
Quelques fleurs des landiers pour réjouir ton front :
Mais là-bas, près des mers, sous ta sombre chapelle,
Fête-les au retour, bon saint, et souris-leur
Quand sur ton humble autel ils mettront une fleur
De la ville éternelle.

La *Lettre à un Chanteur de Tréguier,* écrite sur le chemin de Rome, est une des excellentes pièces du volume. Il paraît que les poésies en langue celtique que M. Brizeux a composées, et qu'on chante dans le pays, avaient été quelque peu falsifiées et remaniées : c'est le sort de toute poésie populaire. Mais notre poète, qui est au fond très civilisé et très probablement de la postérité de Callimaque et d'Horace, ayant appris le méfait, s'en fâcha, et écrivit de belle encre cette charmante lettre au chanteur du cru, pour le féliciter à la fois et le tancer, pour le remettre au pas et lui donner des conseils. Je ne puis que citer la pièce tout entière, parfaite de style, de ton et de pensée :

LETTRE A UN CHANTEUR DE TRÉGUIER.

Comme je voyageais sur le chemin de Rome,
Iannic Côz, une lettre arrivait jusqu'à moi;
On y parle de vous, brave homme,
Des chanteurs de Tréguier vous le chef et le roi.

« Grace à Jean, disait-on, sans tes vers point de fête.
Aux luttes, il les chante; il les chante aux Pardons;
Et le tisserand les répète,
En poussant sa navette entre tous ses cordons.

Mon Sonneur les sait mieux que matines et laudes;
Pour Iannic le chanteur, ce malin Trégorrois,
Il t'a dû bien des crêpes chaudes,
Bien du cidre nouveau pour rafraîchir sa voix. »

Voilà ce qu'on m'écrit et j'ai tressailli d'aise :
A moi le bruit, à vous le cidre jusqu'au bord;
Sur un seul point, ne vous déplaise,
Beau chanteur, mon ami, nous serons peu d'accord.

Certain libraire intrus sous sa presse maudite
A repétri pour vous et travaillé mon grain;
Mon cœur de barde s'en irrite;
Moi-même dans le four j'aime à mettre mon pain.

Mangez-le. De grand cœur, ami, je vous le donne;
Mais gardez, en l'offrant, d'y jeter votre sel;
Assez pour la table bretonne
Mêlent au pur froment un levain criminel.

Si quelque nain méchant fendait votre bombarde,
Faussait l'anche, ou mettait du sable dans les trous,
Vous crîriez! — Ainsi fait le barde.
Le juge peut m'entendre : Ami, le savez-vous?

Pourtant je veux la paix. — Pour les jours qui vont suivre
Ce triste hiver, voici ma nouvelle chanson;
Que vos sacs se gonflent de cuivre;
Bien repu, chaque soir, rentrez à la maison.

Des forêts à la mer poursuivez votre quête;
Qu'on redise après vous *les Conscrits de Plô-meûr;*
Ne chantez pas à pleine tête,
Faites pleurer les yeux et soupirer le cœur.

L'espèce d'hymne intitulée *l'Aleatico*, dans laquelle le barde, comme enivré de ce vin exquis, s'écrie avec délire que, s'il était le grand-duc, il en boirait dans un grand vase étrusque, me paraît exprimer assez bien la qualité de ce recueil même, l'effet sobre et chaud de plus d'une pièce savante : deux doigts de bon vin cuit dans un grand vase ciselé. On a fini, et l'on en voudrait encore; il est vrai que, s'il y en avait davantage, on en demanderait toujours plus.

L'inspiration bretonne, même là où elle est le plus présente, ne communique à la poésie de M. Brizeux aucun des caractères qu'on est accoutumé à attribuer aux muses du Nord. Partout chez lui le contour est arrêté, la ligne définie. Le poète se considère comme un Breton venu du Midi et qui y retourne. Il a même le Nord en aversion; il en écraserait la fleur sous ses pieds; dans deux jolis couplets à M. Marmier, il exhale tout son dédain de la mélancolie. Qu'il y ait là une injustice envers de riches et frais trésors, envers tant de vives sources et d'ombrages, sacrés aussi, de la Souabe, nul doute; mais le poète eut toujours le privilége d'être exclusif, et ici le barde, petit-fils de Guîclan et de Brennus, s'est enivré de soleil.

Tout cependant n'est pas breton ou toscan dans ce volume. La pièce du *Vieux Collége* nous raconte un touchant retour en quelque ville de Flandre (Arras ou Douai), où le poète fut élevé, et qu'il n'avait pas revue depuis long-temps. Comme Gray visitant son ancien collége d'Eton, il veut revisiter aussi les murs où se passa son enfance. Il entre : le portier est le même et lui fait fête; mais qu'est-ce?

tout d'ailleurs a changé; le collége est devenu un hôpital. On devine le contraste. Ce cadre heureux fourni par la réalité, le poëte l'a simplement et largement rempli; il est ici dans sa première manière et s'abandonne avec moins d'art à une sensibilité plus facile et plus courante.

Jacques est une belle idée : un pauvre homme du peuple, un maçon qu'on a vu le matin quitter sa femme et son enfant, tombe, ou plutôt se précipite du haut d'un toit, victime d'un dévouement héroïque. M. Brizeux, sensible à ce trait qui passait inaperçu, l'a voulu consacrer. Sa poésie est ainsi toute pleine de bons sentimens qu'il propose, d'idées et de visées qui ennoblissent, d'images qui observent l'austère beauté. S'il nomme souvent l'idéal dans ses vers, il ne fait pas comme plusieurs pour qui ce n'est qu'un grand mot : il n'y déroge jamais. A une nature ardente et passionnée il unit des tons purs. On sent parfois le coursier sous le frein; quelque chose frémit, et c'est mieux. Quel plus délicat et plus profitable avis que celui-ci qu'il adresse sous ce titre :

A PLUS D'UN.

Dans ton intérêt ne te corromps pas.
Ta jeunesse aima les plus belles choses :
L'art, la liberté, fleurs au ciel écloses,
Épargne ces fleurs tombant sous tes pas.

Obscurci long-temps par une colline,
Ton astre rayonne et prend son essor,
Hélas! dirons-nous devant l'astre d'or :
L'esprit monte au ciel et l'ame décline.

Dans ton intérêt ne te corromps pas.
Ta jeunesse aima les plus belles choses....

Pour nous à qui, des choses premières, la poésie est peut-être la seule qui n'ait pas faite faute, au moins comme affection, il nous eût coûté de laisser passer ce recueil de M. Brizeux sans en signaler le prix. Nous aurions encore çà et là plus d'une remarque à y faire; mais l'essentiel est dit, et les points sont touchés auxquels nous tenions. Plus d'une goutte généreuse demeure en réserve, comme il convient, au fond de l'amphore. Et cette poésie-là n'est pas moins à savourer en avançant, que celle des matinées adolescentes, qui se puisait au hasard du courant, dans le creux de la main.

SAINTE-BEUVE.

REVUE DES ARTS.

A aucune époque, l'on ne s'est plus activement occupé de l'embellissement de Paris, qui certes en a besoin; car, il faut l'avouer, Paris, qui est devenu la Rome moderne, l'œil et le cerveau de l'univers, ne répond pas encore, sous le côté monumental, à cette haute position intellectuelle. A part cinq ou six grands édifices, plus vastes que curieux, plus riches que parfaits, l'architecture y est médiocre et n'offre qu'un petit nombre de modèles à l'étude; Paris, relativement à sa grandeur et à son importance, possède peu de sculptures publiques, peu de fontaines monumentales, peu de façades remarquables. Ses splendeurs sont plutôt intimes qu'extérieures, et il serait difficile pour l'étranger de soupçonner que ces maisons si nues et si mesquines d'aspect renferment des appartemens où sont réunies toutes les recherches du luxe, du comfort et des arts. Les églises sont d'une pauvreté honteuse pour un pays dont les rois ont toujours porté le titre de majestés très chrétiennes et de fils aînés de l'église; les fontaines n'ont d'autre mérite que de verser de l'eau, et pas toujours encore; les monumens publics manquent pour la plupart de sculptures et de statues.

Il s'agit donc plutôt d'orner et d'achever que de poser au hasard les fondemens problématiques d'édifices qui ne se terminent jamais et dont les ruines neuves et les échafaudages vermoulus donnent à la ville l'air d'une Carthage en construction. Jusqu'ici ç'a été un peu

notre défaut, de nous jeter à corps perdu dans toutes sortes de bâtisses bientôt abandonnées. Nous sommes enfin guéris de cette maladie; aujourd'hui l'on achève et l'on restaure. — Idée toute nouvelle pour des têtes françaises. — Tout ce qui semblait interminable est arrivé à fin, l'arc-de-triomphe, le palais du quai d'Orsay, le palais des Beaux-Arts, la Madelaine, l'Hôtel-de-Ville, la colonne de Juillet; l'éléphant de la Bastille lui-même a été débarrassé de sa carapace de planches, et finira triomphalement par souffler l'eau de sa trompe de bronze. Saint-Denis, qui chancelait sous sa haute vieillesse, a été raffermi et rajeuni de manière à pouvoir vivre encore bien des siècles; Saint-Germain-l'Auxerrois a été soigneusement pansé des blessures de l'émeute. On remet dans les niches de Notre-Dame les statues que 93 en avait précipitées. Toutes les statues deux fois martyres qui ont perdu leur nez, leurs doigts ou leur tête, soit par le fait du temps, soit par le fait des hommes, en reçoivent de tout neufs, approchant le plus possible de leur style antique. Les plans de la Sainte-Chapelle ont été retrouvés, ce qui donne toute sécurité et toute certitude à la restauration qu'on en va faire. L'on a orné d'une fontaine de M. Klagmann, la plus jolie et la plus complète peut-être qui soit dans Paris, l'emplacement de l'ancien Opéra, sur lequel devait s'élever le monument expiatoire. — Ce vaste champ que l'on appelle place Louis XV, place de la Révolution ou de la Concorde, et que rien ne semble pouvoir remplir, a été meublé d'obélisque, de fontaines, de statues, de colonnes lampadaires, et, si ces embellissemens sont d'un goût médiocre, la faute n'en doit être imputée qu'aux artistes chargés de leur exécution, et que rien n'empêchait de faire des chefs-d'œuvre.

Puisque nous voilà tout portés sur la place de la Concorde, traversons, en manière de transition oratoire, le pont débarrassé de ses douze colosses, en tête duquel on devrait bien élever, en marbre, les colonnes de carton-pierre qui lui donnaient tant d'élégance aux fêtes des funérailles de l'empereur, et occupons-nous d'abord du fronton de M. Cortot à la chambre des députés, œuvre importante et consciencieuse, sinon remarquable.

La chambre des députés n'est pas un monument qui nous réjouisse beaucoup en lui-même, ni par son extérieur, ni par son intérieur. C'est du grec maussade et mal compris, du classique et non de l'antique. Les colonnes, trop grêles, trop longues et trop rapprochées, font l'effet le plus disgracieux; les deux ailes, aveugles et sans autre ornement que deux bas-reliefs, offusquent l'œil par leur nudité; mais,

comme il n'y a malheureusement pas à revenir là-dessus, laissons la chambre des députés telle qu'elle est, et parlons du fronton de M. Cortot.

La forme triangulaire, forme fatale et nécessaire du fronton grec, est assurément une des plus défavorables au statuaire. — L'extrême abaissement des lignes vers les angles ne lui permet, aux deux extrémités, que des figures assises, agenouillées ou couchées dans les positions les plus strapassées du monde. Cet inconvénient était moindre pour les sculpteurs grecs, dont le système de composition était plus simple que le nôtre, qui ignoraient ou pratiquaient peu l'art des plans, et n'avaient à représenter que des figures consacrées d'un type certain, et d'une attitude presque hiératique. — L'ordonnance de ces frontons est donc forcément la même. Au milieu, dans tout le développement que permet l'élévation de l'angle, la figure principale, le génie symbolique de l'édifice; de chaque côté, les groupes supplians ou protégés; aux deux bouts, les figures de remplissage et les accessoires. Il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'échapper à cet arrangement inévitable, et les efforts que l'on ferait pour en sortir n'aboutiraient peut-être qu'à des combinaisons forcées ou ridicules; le mieux est donc, sans chercher plus qu'il ne faut une composition originale, de soigner l'agencement des figures, le jet des draperies et les détails de l'exécution, d'où dépend après tout le mérite d'une œuvre d'art.

M. Cortot est assurément un homme de mérite et de savoir; sans briller au premier rang, il tient une place honorable. Il n'a pas de grands défauts, mais il manque de grandes qualités. Son ordonnance est sage, mais n'a rien qui saisisse. Son anatomie est correcte, son dessin juste, mais sans grandeur de style; cependant ses draperies sont ajustées avec beaucoup de soin, d'entente et de goût; son ciseau a de la franchise et de la netteté. On voit que M. Cortot a étudié l'antique, connaît la tradition et les modèles; son fronton est une œuvre consciencieuse, convenable, et plus en harmonie peut-être avec le monument qu'il décore que ne le serait une sculpture plus hardie et plus actuelle. Personne ne sera choqué, mais personne non plus n'admirera.

Voici la manière dont M. Cortot a disposé sa composition : au centre est assise sur un trône la figure colossale de la France, personnifiée sous les traits d'une femme au profil de Minerve, aux yeux fiers et sereins; elle supporte de la main gauche des tables de pierre où sont gravés les mots : Charte de 1830. Le trône est gardé par

deux figures adossées qui rappellent un peu l'Iliade et l'Odyssée de M. Ingres, et qu'on reconnaît aisément, à la massue et aux balances qu'elles tiennent, pour la Force et pour la Justice : à droite et à gauche de la France se tiennent debout les groupes représentant les Arts, l'Architecture, la Peinture, la Sculpture, la Musique, avec la palette, l'équerre, le marteau et le papier réglé. — Nous n'avons pas pu trouver la Poésie qui aurait dû, ce nous semble, tenir la première place dans ce groupe symbolique, la Poésie étant le premier des beaux-arts et en quelque sorte celui qui les résume tous. L'Armée, la Marine, l'Industrie, l'Agriculture, l'Abondance, la Seine et la Marne, représentées par des figures nues ou drapées, avec les attributs marqués par l'iconologie classique, occupent le reste de la composition. — Tout cela est d'une ordonnance un peu symétrique, d'un aspect un peu froid, mais nous n'en ferons pas reproche à M. Cortot : la sculpture et la peinture, quand elles se trouvent liées à des monumens et combinées avec des lignes architecturales, doivent participer autant que possible à la symétrie de l'édifice, dont elles font partie intégrante. — Des compositions d'un mouvement plus désordonné et plus chaleureux rompent souvent l'harmonie générale, et, exécutées sur place, ne produisent pas l'effet qu'on semblait en attendre : les groupes équilibrés et les lignes calmes du fronton de M. Cortot répondent assez bien à la perpendicularité des colonnes et aux proportions géométriques du cadre qui les enserre.

Ce serait peut-être ici le lieu d'agiter l'importante question de savoir si l'art moderne ne devrait pas renoncer à se servir exclusivement du symbolisme antique; n'est-il pas extraordinaire de voir une Minerve grecque soutenir, sur le fronton de la chambre des députés, la charte de 1830, qui assurément n'a rien d'antique en soi-même? Le Mercure, avec ses talonnières et son caducée, est-il un emblème bien approprié au commerce et à l'industrie actuels? — Un statuaire de beaucoup de talent, M. David, ayant à rendre une composition à peu près analogue, a franchement rejeté l'allégorie et n'a pas craint d'aborder dans ses détails les plus prosaïques la difficulté du costume moderne; malgré la perfection de plusieurs parties prises isolément, à part quelques têtes d'une rare beauté, l'on ne peut pas dire que l'effet général soit satisfaisant. — Puisque l'on a conservé l'architecture grecque, ou plutôt gréco-romaine, il faut pousser l'imitation jusqu'au bout et nous servir de leurs données iconologiques, quoiqu'il soit assez étrange, dans un pays depuis si long-temps catholique, de ne pouvoir traduire une idée sur un monument public

qu'au moyen d'une formule païenne. — Nous n'avons pas encore le droit de nous moquer de Louis XIV se faisant sculpter en Hercule ou en Apollon. — Un Romain du temps d'Auguste, qui reviendrait au monde et se promènerait dans Paris, pourrait croire que les douze grands dieux boivent toujours le nectar dans leur coupe d'or au sommet de l'Olympe, rien ne l'avertirait qu'il existe une autre religion; il retrouverait à chaque pas des Pomones, des Flores, des Cérès, des Bacchus, des Vénus, des Mercures, des Termes, en aussi grand nombre qu'au temps des Césars. Singulier phénomène! Jésus-Christ a bien pu détruire l'œuvre des théosophes et des mystagogues antiques, il a bien pu tuer l'idée du paganisme, mais non sa forme. — La religion d'Homère, de Phidias et de Cléomène subsistera toujours; eux seuls ont connu le vrai beau, l'idéal cherché à travers la forme humaine. Dans la plastique des autres théogonies, il y a toujours quelque chose de barbare et de monstrueux, parce que la matière n'est pas mélangée à l'esprit dans une proportion suffisante : c'est à cette cause qu'il faut attribuer l'amaigrissement excessif de l'art gothique; à force d'avoir peur de tomber dans la sensualité, les artistes catholiques n'osaient plus développer une forme ou soutenir un contour. — Le mysticisme effréné de l'Inde, la symbolique immuable de l'Égypte, n'ont pu, pour la même raison, se traduire que par des arts difformes, disproportionnés, souvent hideux. Ce n'est qu'après avoir long-temps étudié la Vénus et les marbres grecs que Raphaël a trouvé pour la mère de notre Dieu le type immortel de la madone, qui à son tour survivra peut-être à l'idée qu'il représente; car il n'y a d'éternel dans ce monde où nous sommes que le génie et la beauté. Les religions, les lois, les mœurs, les civilisations et les empires, tout cela passe... mais un vers d'Homère, un contour de Phidias, un trait de Raphaël, sont impérissables.

Ainsi donc M. Cortot, ayant à décorer un monument d'architecture grecque, a bien fait d'en accepter les conséquences, et de ne pas s'écarter des traditions de la statuaire antique; seulement il faudrait, pour compléter l'illusion, obliger nos législateurs modernes à revêtir la tunique et la toge romaines. — Cela ne serait-il pas un spectacle fort agréable que de voir une théorie de députés drapés en statues romaines, et se déployant sur les marches de l'escalier de ce palais qu'on appelle chambre par une antinomie tout-à-fait impropre?

En résumé, un autre statuaire aurait pu mettre plus de talent dans cette grande page sculpturale, mais non plus de convenance que M. Cortot: sa composition bien réglée, un peu froide, ni trop idéale,

ni trop réelle, était bien ce qu'il fallait à cette façade d'architecture indécise et bâtarde, hésitant entre l'art grec et l'art romain. Le talent académique ne saurait aller plus loin.

M. Jouffroy, l'auteur de *la Jeune fille confiant son secret à Vénus*, et de *la Désillusion*, exposée au dernier salon, a adopté le parti contraire dans un fronton pour l'hospice des Jeunes Aveugles qu'il vient de modeler et que nous avons eu occasion de voir. Il a eu le courage d'être franchement actuel.

La figure du fondateur de l'hospice, assise sur un fauteuil, occupe le milieu de la composition; c'est un homme d'un certain âge, à figure douce et bienveillante, en costume français du temps de Louis XVI; à côté de lui se tient debout une figure allégorique, la Bienfaisance ou la Charité; les jeunes aveugles groupés pittoresquement sont distribués dans les deux angles du fronton, les jeunes filles d'un côté, les garçons de l'autre; ceux-ci apprennent à lire, ceux-là à jouer de quelque instrument; le reste tresse des paniers ou se livre à quelque occupation mécanique. M. Jouffroy a relégué vers les deux pointes, en les écartant du foyer central de lumière, les professions qui exigent moins d'intelligence et peuvent s'apprendre en quelque sorte avec les yeux de la main. Cette idée est juste et philosophique, et se traduit par un moyen tout-à-fait du domaine de l'art. L'âge varié et la taille inégale des enfans lui a donné aussi pour sa composition des facilités dont il a su tirer bon parti; les robes des petites filles, les blouses et les tabliers des petits garçons, drapés avec beaucoup de soin et de goût, ont acquis, sans perdre leur caractère, assez de style et de noblesse pour ne point inquiéter les yeux par des formes disparates, et devront sur place s'harmonier heureusement à l'architecture; il y avait outre cela, dans le fond même du sujet, une difficulté assez malaisée à vaincre: c'était de faire sentir la cécité de toutes ces figures enfantines; les statues avec leurs yeux blancs et leurs regards vides ont déjà l'air aveugle, même lorsqu'elles sont clairvoyantes. Il était donc assez difficile de faire comprendre, avec les moyens de la statuaire, que ces figures si activement occupées sont, par naissance ou par accident, privées de l'organe de la vision. M. Jouffroy a rendu parfaitement cet effet par le tremblement des paupières et la mimique de la face, exprimés avec une grande habileté physiognomonique. L'inquiétude de la forme et le désir de la lumière se traduisent intelligiblement sur ces têtes aux regards émoussés qu'à défaut du soleil vivant éclaire le flambeau intérieur de l'intelligence. Ce fronton, exécuté à la moitié



de sa grandeur, est modelé avec beaucoup d'esprit et de finesse, et, s'il produit en pierre et au grand jour le même effet que dans l'atelier de l'artiste, ce sera une œuvre remarquable et qui fera honneur à M. Jouffroy, dont jusqu'ici l'on n'a pas vu de grandes compositions et que l'on ne connaît que par des statues isolées.

Du fronton des Jeunes Aveugles de M. Jouffroy au tombeau de l'abbé de l'Épée à Saint-Roch, par M. Auguste Préault, la transition est aisée et naturelle. Il s'agit également ici de glorifier une de ces ames généreuses, à dévouemens obscurs, et que rien ne rebute lorsqu'il s'agit de secourir une portion de l'humanité en souffrance. Ainsi que le fondateur de l'hospice des Jeunes Aveugles, l'abbé de l'Épée, à force de soins, d'efforts et de persévérance, est parvenu à faire participer à la communion de l'intelligence humaine de pauvres êtres que leur infirmité avait jusque-là séparés du reste du monde, et chez qui la nature marâtre avait muré deux des ouvertures par où le cerveau de l'homme communique ou reçoit les idées : l'oreille et la bouche.

Elevé par suite d'une souscription, le tombeau de l'abbé de l'Épée est d'une simplicité que recommandaient la modestie de la somme à dépenser, et le caractère de celui qu'il recouvre; la richesse d'ailleurs ne fait pas la beauté, et ce petit monument, tel qu'il est, a plus de tournure et de style que bien d'autres élevés à grands frais. Il se compose d'un cippe orné de guirlandes, de feuillages funèbres retenus aux angles par des hiboux sculptés : au milieu, dans une espèce de cartouche à la manière égyptienne, sont gravés en creux, coloriés et dorés, les vingt-quatre signes de l'alphabet des sourds-muets, vingt-quatre mains hiéroglyphiques dans toutes les positions possibles, ayant chacune à côté d'elle la lettre qu'elle représente. Au-dessus s'élève un socle terminé par une acanthe fouillée et découpée à jour. Sur ce socle sont écrits les noms de l'abbé de l'Épée, les dates de sa naissance et de sa mort en style lapidaire. Voici pour l'architecture, dessinée et ordonnée par M. Lassus, l'ingénieux restaurateur de Saint-Germain l'Auxerrois. La part du statuaire consiste en un buste de l'abbé de l'Épée et en deux enfans, un petit garçon et une petite fille en bronze. Le buste est posé sur l'acanthe fleurie qui termine le socle, les enfans sont ajustés à droite et à gauche aux pans du socle, et portent sur le cippe funéraire. Tout cela forme un ensemble harmonieux et qui plaît à l'œil. — L'abbé de l'Épée n'était guère plus beau que saint Vincent de Paule, cet autre bienfaiteur de l'humanité. A cette difficulté se joignait encore celle d'attraper la ressemblance iconique

d'une personne morte depuis long-temps, et dont il ne reste que de fort méchans portraits; car vous pensez bien que le bon abbé de l'Épée ne passait pas son temps à se faire peindre, et qu'il était trop pénétré d'humilité chrétienne pour avoir jamais l'idée qu'on lui élevât un monument. Cependant des vieillards qui ont connu cet homme vénérable ont été frappés de la ressemblance de ce buste, et en ont complimenté l'auteur. — Nous ne pouvons juger que du mérite de l'exécution; elle est satisfaisante sur tous les points : les traits, quoique communs et n'ayant rien de sculptural, sont animés d'une bienveillance et d'une onction qui en dissimulent la laideur. Les yeux ont cette fixité rêveuse que donne la préoccupation d'un noble problème ardemment poursuivi, tandis que la bouche respire bien la charité évangélique et la bonhomie chrétienne. Le collet, le rabat, le petit manteau, se lient bien avec les lignes du socle, et ménagent autant que possible la transition un peu crue du blanc de la pierre avec la teinte verte et métallique du bronze.

Les deux enfans lèvent vers leur bienfaiteur des yeux mouillés de reconnaissance et illuminés de la joie de pouvoir se comprendre enfin l'un et l'autre. Leurs petites mains dans une pose gesticulatrice sont en train d'exprimer une phrase... la première peut-être. Toutes les portions de nu sont d'une étude et d'une vérité charmantes. Les draperies que l'auteur, pour plus d'harmonie, a cru devoir disposer dans le goût qui régnait à l'époque de l'abbé de l'Épée, sont peut-être un peu trop tourmentées et chiffonnées à plaisir. Ce monument, découvert depuis quelques jours, occupe une chapelle latérale de Saint-Roch où il attire de nombreux visiteurs.

Cette œuvre, d'une sagesse et d'une convenance parfaites, donne raison à M. Auguste Préault contre les malveillances systématiques et ridicules qui ont fait retirer de Saint-Germain-l'Auxerrois son *Christ en croix*, commandé par le ministère de l'intérieur, et que M. Lassus l'architecte et messieurs du clergé avaient trouvé ce qu'il est en effet, un morceau des plus remarquables et dont le pareil n'existe dans aucune église de Paris. — Certes, l'*Antinoüs* et l'*Apollon du Belvédère* sont de fort beaux types, mais qu'il est au moins intempestif d'employer lorsqu'il s'agit de représenter le rédempteur de l'univers moderne. — Le *Christ* de M. Préault nous rappelle, pour la profondeur du sentiment et l'immensité de la souffrance, les plus beaux crucifix d'Alonzo Cano et de Montañez. Il ne serait déplacé dans aucune cathédrale espagnole, car l'expression de l'ascétisme catholique y domine à un degré bien rare chez les statuaires de notre

époque, que la tendance exclusive de leurs études éloigne forcément des idées et des traditions chrétiennes. — Espérons que cet affront si peu mérité sera réparé comme il doit l'être, et que le *Christ* de M. Préault trouvera dans quelque autre église une place digne de lui.

M. Pradier vient de terminer au Luxembourg, sur la partie neuve qui regarde le jardin, une œuvre capitale de sculpture, qui participe à la fois du fronton et de l'attique : du fronton par le bas-relief, de l'attique par les figures de ronde-bosse qui garnissent la corniche perpendiculairement à chaque colonne.

Voici l'ordonnance de ce morceau, l'un des plus satisfaisans qui soient encore sortis de l'élégant ciseau de M. Pradier. — Un cadran d'horloge forme le centre de la composition. Deux grandes figures allégoriques, *le Jour* et *la Nuit*, dans une attitude pleine d'une élégante hardiesse, *la Nuit* vue de dos, *le Jour vue* de face (car M. Pradier, jugeant avec raison qu'une idée abstraite n'a pas de sexe, s'est permis de féminiser le jour), sont jetées à droite et à gauche du cadran autour duquel flottent les plis légers de leurs draperies. — *Le Jour* tient un flambeau à la main et laisse tomber des fleurs; *la Nuit* est symbolisée par des étoiles et une chauve-souris. Ces figures, très bien entendues de bas-relief et de grande dimension, ont une grace et une tournure charmantes. Il est difficile de voir quelque chose de plus aérien et de plus transparent que les draperies volantes qui jouent autour de leurs beaux corps sans les cacher, et les caressent plus qu'ils ne les voilent.

Plus bas, sous l'arc d'un zodiaque constellé de signes d'or, est assis un petit génie tenant des guirlandes de fleurs et de fruits. C'est la figure la moins réussie : les raccourcis qu'elle présente la font paraître courte, bouffie et strapassée. — Les enfans offrent de grandes difficultés, surtout lorsqu'il faut donner à leurs formes encore inachevées le caractère monumental. La nuance entre la vérité et la convention est très difficile à saisir. L'on arrive aisément à l'empâté et au massif, ou l'on tombe dans la souplesse chiffonnée de François de Bologne le statuaire, qui après tout a encore le mieux compris les graces et la morbidesse de l'enfance.

Six statues entièrement détachées complètent l'ordonnance de la façade. Elles sont ainsi rangées en partant de la gauche du spectateur : un peu en arrière, sur le retrait de la corniche, se présente d'abord *la Guerre*, symbolisée par un guerrier, suivant le système de M. Pradier de ne pas tenir compte du sexe des abstractions allégoriques.

Cette figure, tout-à-fait dans le style grec, est coiffée d'un de ces casques à grande crinière dont Homère fait de si complaisantes descriptions; une épée et des javelots du même style complètent l'ajustement de cette statue un peu académique. Il nous semble que M. Pradier aurait pu aisément, avec sa connaissance de l'antiquité, armer complètement sa figure de la Guerre d'une façon historique et pittoresque tout à la fois. La jambe repliée et posée sur une pierre fait un angle forcé et disgracieux qu'explique peut-être le désir de donner du mouvement à la ligne générale.

La Sagesse, qui vient après, se montre sous les traits d'une Minerve avec la cuirasse écaillée, le casque athénien, les draperies longues et sévères, le maintien chaste et digne, qui caractérisent la fille intellectuelle sortie armée et froide du front bouillonnant de Jupiter.

A côté de *la Sagesse* est placée *l'Éloquence,* la parole près de la pensée, la bouche près du cerveau. C'est une belle et noble femme, à la tête inspirée, au geste dominateur, drapée dans son beau manteau grec avec plus de soin qu'Hortensius, le coquet orateur, qui ne manquait jamais de consulter son miroir avant de monter à la tribune.

Sur l'autre morceau de l'attique, interrompue par la place laissée au cadran et aux bas-reliefs qui l'accompagnent, sont posées la Prudence et la Justice.

La Prudence, dans une attitude pensive et réservée, avec sa physionomie pleine de finesse et de précaution, son doigt mystérieusement placé sur la bouche, se fait reconnaître aisément malgré l'absence d'attributs.

Cette statue, qui a quelques rapports avec la *Mnémosyne,* est d'une beauté vraiment antique, et, si elle avait été trouvée dans quelque fouille, on n'hésiterait pas à la croire des plus beaux temps de la sculpture grecque : *la Justice,* qui vient après, se fait remarquer par une admirable entente des draperies. Il est difficile d'ajuster et d'agencer des plis avec plus de goût et de style.

La Paix, qui décore de ce côté le recul de l'attique et fait pendant à *la Guerre,* se présente sous les traits de l'*Hercule au repos,* appuyé sur sa massue, avec la peau du lion de Némée et une branche d'olivier à la main. Un Hercule au repos caractérise fort bien la paix, car ce n'est qu'au prix de longs travaux qu'elle s'acquiert; il faut, pour l'obtenir, avoir écrasé l'hydre, vaincu le lion et nettoyé les étables d'Augias : cette statue, entièrement nue, d'une musculature vigoureuse et saillante, est rendue avec beaucoup de science et d'énergie,

quoique le caractère de ses formes se rapproche peut-être trop de l'*Hercule Farnèse*, ce type surhumain de la force physique.

Cette page sculpturale est une des plus remarquables que nous possédions, tant pour l'étendue et la proportion des figures que pour la beauté et le mérite de l'exécution.

M. Pradier y a déployé tout le talent qu'on lui connaît : élégance, noblesse, grace, facilité et charme du ciseau. Il n'est pas possible de traiter la pierre avec plus de souplesse et de précision. Peut-être même la perfection du travail est-elle poussée trop loin, car ces statues de fortes dimensions sont faites comme des camées, et n'ont rien à envier aux marbres les plus polis. Ce fini nuit même un peu à l'effet, car leur position est très élevée, et plusieurs de leurs délicatesses se perdent par l'éloignement et la douceur du travail.

La composition en elle-même n'a rien de particulier et ne sort pas des vagues données de l'allégorie, mais nous n'en ferons pas un reproche à M. Pradier. La mythologie et la symbolique modernes n'étant pas encore arrêtées et définies, l'artiste doit forcément s'en tenir aux anciens erremens, et nous ne devons lui demander compte que de l'arrangement, du style et de la *composition* dans le sens pittoresque du mot. Quant à l'idée en elle-même, nous ne pouvons lui chercher querelle de ce côté-là, attendu que c'est aux métaphysiciens, aux théosophes et aux poètes à trouver les sujets que l'artiste revêt ensuite d'une forme plastique.

Entrons maintenant dans l'intérieur du palais, et voyons où en sont les travaux. Dans la bibliothèque, il n'y a encore de placé que deux compartimens de plafond par M. Riesener, l'auteur de la *Vénus instruisant l'Amour*, et de la *Léda jouant avec le cygne*, si remarquée au salon de cette année. Ces deux morceaux, d'une couleur claire et brillante, sont peints largement, trop largement même pour être vus de si près; ils ont bien ce caractère étoffé et riche qu'exige la peinture de décoration. Le raccourci de la Renommée, qui souffle à pleines joues dans un clairon, nous a paru un peu forcé et ne s'explique pas bien; c'est un défaut facile à corriger. Trois autres panneaux, encore blancs, attendent les sujets également allégoriques que M. Riesener est en train d'ébaucher dans son atelier pour les retoucher et les finir sur place.

La coupole du milieu est confiée à M. Eugène Delacroix. Ses magnifiques peintures de la salle du trône à la chambre des députés justifient ce choix et ont déjà donné la mesure de ce qu'il peut faire; il a pris pour sujet l'élysée des poètes, si magnifiquement décrit

par Dante. Ses cartons sont faits, et il a commencé à dessiner et à masser au fusin les premiers plans de sa composition qu'il exécutera sur le mur, à l'huile, de ce ton mat et solide qui distingue ses peintures de la chambre. — Cette manière est préférable à la fresque proprement dite, dont les secrets et les procédés ne nous sont pas assez familiers, et qui ne doit pas s'accommoder de l'humidité de nos climats. — Ce que nous avons vu nous permet d'espérer que, dans quelque temps d'ici, l'école française, la première du monde aujourd'hui, comptera un beau monument de plus.

Les cinq panneaux réservés à M. Roqueplan sont encore vides. Nous ne sommes pas inquiets de la manière dont il les remplira.

M. Louis Boulanger, chargé de la décoration de la salle de repos au bout de la bibliothèque, a presque achevé ses travaux; il ne lui reste plus que le plafond à faire. Ce salon est boisé de vieux chêne relevé de quelques filets d'or dont le ton brun fait valoir les peintures qui en garnissent toute la partie supérieure.

Ces tableaux sont ainsi disposés, à partir de l'angle gauche, à côté de la porte d'entrée.

La Paix. — Elle foule aux pieds des armures. L'Industrie lui offre ses produits, l'Abondance verse des fruits près d'elle. Les génies des arts lui présentent leurs attributs.

La Concorde. — Près d'elle deux jeunes femmes se tiennent embrassées; un groupe de génies mène en laisse un lion et un agneau. Un autre petit génie tient une grenade, symbole de l'union.

La Justice. — Une famille lui demande protection; un génie, armé d'un flambeau, met en fuite la Calomnie et la Violence; un autre génie supporte des faisceaux, emblème du châtiment et de la puissance exécutrice.

La Vérité. — Le Temps la découvre; on voit à ses pieds la Colère et l'Envie foulées et terrassées par un génie qui leur présente un miroir devant lequel elles reculent à l'aspect de leur laideur. Un second génie chasse l'Ignorance.

L'Étude et *la Méditation* sont placées au-dessus des fenêtres, dans un jour doux et recueilli, dans une demi-teinte transparente favorable à la tranquillité d'effet que réclament ces deux sujets plus calmes et moins brillans que les autres. Voici comment M. Louis Boulanger en a compris la composition. L'Étude est représentée par un jeune homme pâle et sérieux qui lit dans un livre ouvert supporté par un enfant; un génie écarte l'Amour et les Plaisirs qui viennent le troubler. — La Méditation, protégée par la Nuit et le Sommeil, est

assise, dans une attitude rêveuse, au milieu de livres et de parchemins épars; deux enfans jouant avec un hibou sont groupés auprès d'elle. La silhouette nocturne d'une ville avec ses tours et ses remparts se découpe sur un ciel de clair de lune.

La Force. — Elle est symbolisée par une femme robuste, d'aspect athlétique, qui tient un lion enchaîné; derrière elle, on aperçoit Hercule qui étouffe Antée, et des génies qui soulèvent la colonne brisée.

La Clémence. — Elle pardonne à un groupe de prisonniers; d'un geste de la main, elle écarte les faisceaux suspendus sur les têtes coupables. A côté d'elle, un génie brise l'épée vengeresse; au-dessus plane un aigle, un foudre dans les serres, un rameau d'olivier dans le bec.

En tout huit tableaux, sans compter le plafond. — Jamais peut-être M. Boulanger ne s'est montré meilleur coloriste. Le nombre et la variété des attributs, le mélange du nu et des étoffes, les coins de paysage et les bouts de ciel qui servent de fond, ont fourni au peintre, qui en a bien profité, de nombreuses occasions de déployer toutes les ressources de sa palette. Il est difficile de voir quelque chose de plus gai et de plus riche à l'œil. M. Louis Boulanger s'est librement inspiré de Rubens, souvenir qu'autorise et que justifie l'endroit pour lequel il travaille; on peut penser à Rubens dans ce palais encore tout ébloui du rayonnement de la galerie Médicis. — *L'Étude* et *la Méditation* forment avec tout cet éclat le plus habile et le plus heureux contraste. La figure de la Nuit, étendant son voile sur la Méditation, est d'une grande originalité de jet et de couleur. Le caractère demi-antique, demi-romantique, répandu sur toute la composition, y donne beaucoup de charme et de piquant.

Les têtes des deux jeunes femmes qui s'embrassent dans le tableau de *la Concorde* sont d'une grace et d'une couleur charmantes. Nous ferons remarquer aussi comme vigueur anatomique le groupe des lutteurs, comme pâte souple et grasse, et comme effet de clair obscur, la femme endormie, les bras reployés sur sa tête, dans le panneau de *la Méditation*. Le lion tenu en laisse par la Force ne le cède guère à ceux de Barye et de Delacroix. Les fruits, les étoffes, les accessoires, sont touchés d'un pinceau facile, heureux et brillant, qui devient de plus en plus rare aujourd'hui qu'une recherche malentendue de la sévérité et du style fait négliger la couleur et l'entrain de l'exécution.

M. Flandrin est un exemple de ce que nous avançons ici. Certes c'est un jeune homme plein de mérite, nourri d'études austères et

sérieuses, ne cherchant que le beau et le noble, sans se préoccuper des goûts et des dédains de la foule. On ne saurait trop louer cette disposition d'esprit, dans un siècle où tous les arts tendent au métier; mais la mélancolie n'est pas le marasme, le calme n'est pas la mort. Le dessin ne repousse pas à ce point la couleur. La chapelle de Saint-Jean, que ce jeune peintre vient de terminer à Saint-Séverin, fait voir sans doute d'éminentes et bien rares qualités, mais le parti pris de pâleur adopté par l'artiste dépasse réellement les limites de la convention que l'on peut admettre jusqu'à un certain point dans les peintures murales et de décoration religieuse : — il faut sacrifier quelque chose à l'harmonie générale, mais il ne faut pas lui sacrifier tout. Nous ne faisons pas consister le coloris dans l'éclat de certaines nuances vives; nous nous contentons d'un ton local, juste et soutenu, encore qu'il n'ait rien de saisissant, et nous ne demandons pas à des dessinateurs, exclusivement préoccupés de la ligne, la fauve ardeur de Titien ni la pourpre éblouissante de Rubens; pourtant il ne faut pas que les terrains, les chairs, les draperies, ne soient teintés que de saumon pâle, de gris violâtre et de jaune hasardeux : en ce cas, il vaudrait mieux faire tout simplement une grisaille qui permettrait à l'œil de jouir, sans être contrarié par des teintes d'une fausseté pénible, des beautés d'ordonnance, de dessin et de style. Ce que nous disons là semblera peut-être dur à M. Flandrin, mais nous nous intéressons assez à l'avenir de son talent pour ne pas lui ménager les vérités désagréables.

Ce qui peut servir d'excuse en ceci à M. Flandrin, c'est le désir d'approcher du ton mat et clair de la fresque, et de rendre l'aspect des peintures gothiques à l'eau d'œuf des écoles primitives. L'idée en elle-même est juste, et, lorsque l'on travaille à l'ornement d'une vieille église catholique, il faut, autant que possible, se conformer, sans imitation servile, au style de l'époque et au caractère du monument. Mais l'on oublie toujours une chose pourtant bien simple, c'est que les anciennes peintures sont nécessairement décolorées et ternies par le temps, et n'avaient pas, lorsqu'elles venaient de sortir du pinceau des maîtres, cet aspect mystérieusement enfumé ou doucement éteint qui fait aujourd'hui un de leurs principaux charmes : dans cent ou cent cinquante années d'ici, les peintures de M. Flandrin ne seront plus visibles et s'évanouiront comme une légère aquarelle. Il est bon, surtout dans les églises, presque toujours obscures, de tenir les tons dans une gamme claire; mais, de là aux enluminures blafardes de la chapelle de Saint-Jean, il y a vraiment trop loin.

Voici la disposition de ces peintures, qui contiennent les scènes principales de la vie de saint Jean. Elles se composent de quatre morceaux, deux carrés et deux autres en ogive, placés au-dessus des premiers. Le premier tableau ogival, faisant face à l'autel, représente saint Jean et saint Pierre quittant leurs filets et suivant le Christ pour devenir des pêcheurs d'hommes. Le tableau placé dessous nous fait voir saint Jean devenu vieux, plongé dans une chaudière d'huile pour être *boullu*, comme les juifs ou les faux monnayeurs du moyen-âge; mais les flammes s'éparpillent, et leurs langues vengeresses vont chercher les bourreaux, qui s'enfuient épouvantés. La femme qui tient un enfant par la main et un autre dans son bras est d'une grande beauté et d'une grande noblesse; le saint a bien le caractère de sénilité convenable, et le groupe du proconsul et des licteurs, quoique rappelant un peu certaines portions du *Saint Symphorien* de M. Ingres, a une tournure et un aspect tout-à-fait dignes des maîtres. — En face, au-dessus de l'autel, on voit la Cène, avec les douze apôtres; Jésus-Christ, placé au milieu, ayant à ses côtés le disciple bien-aimé et prononçant les paroles sacramentelles qui forcent un dieu à s'incarner dans un morceau de pain. Le saint Jean est de la plus rare beauté; il étend ses bras sur la table avec un geste sublime d'amour et de douleur d'une nouveauté et d'une hardiesse superbes. — Le Judas, qui couve déjà la trahison dans son cœur, s'éloigne et jette un regard louche et jaloux sur le groupe sympathique du maître et du disciple. M. Flandrin n'a mis sur la table que l'agneau pascal et le calice, et s'est abstenu de rendre tous les détails du repas, couteaux, salières, coupes et flacons, assiettes et plats, traités avec tant de soin et d'affection par les anciens maîtres, lorsqu'ils avaient à rendre ce sujet. Il a peut-être métaphysiquement raison, car il ne s'agit ici que d'un repas mystique, mais il a eu tort sous le rapport pittoresque. Cette table, ainsi dégarnie, a quelque chose de pauvre et de mesquin.

Le tableau ogival supérieur nous montre saint Jean arrivé à une haute vieillesse, et écrivant l'Apocalypse sous la dictée d'un ange, dans l'île de Pathmos. Ce morceau est le plus complètement réussi des quatre. Le saint Jean est fort beau avec son teint fauve, son immense barbe blanche et son corps sillonné par les ans et les austérités. L'ange a une fierté de mouvement et une autorité de geste admirables; le coloris en est aussi plus satisfaisant.

La voûte est peinte en azur constellé d'étoiles d'or; les nervures sont également coloriées, ainsi qu'un cul-de-lampe chimérique en ronde-bosse, portant sur une bandelette l'inscription : *Gloria in ex-*

celsis. L'autel, de bois de chêne sculpté, imite fort exactement le style gothique. Il serait à désirer que les églises de cette époque qui se trouvent à Paris fussent toutes ornées et restaurées dans ce goût. Ce serait pour nos jeunes artistes peintres et statuaires une meilleure occupation que ces tableaux de sainteté faits au hasard, dont le ministère se croit obligé d'acheter tous les ans quelques douzaines, qui vont s'ensevelir dans des églises obscures et perdues, où personne ne les voit, excepté Dieu.

M. Roger a peint, dans l'église Notre-Dame-de-Lorette, une chapelle baptismale découverte depuis quelque temps déjà, à qui la plupart de ces observations pourraient s'adresser. Seulement M. Roger s'est adonné plus spécialement à l'imitation bysantine. Ses peintures sont assurément, malgré leurs défauts, les meilleures que l'on ait exécutées à Notre-Dame-de-Lorette, cette église boudoir qui se ressent du voisinage de l'Opéra. — Certainement l'on doit chercher dans les peintures murales destinées à l'ornement des églises la simplicité d'aspect, la sobriété de ton, la symétrie de composition, la naïveté de sentiment des anciens maîtres catholiques, mais cependant dans une proportion prudente, car l'on ne peut revenir sur un progrès acquis, et, quoi qu'en puissent dire les Allemands esthétiques, la peinture n'a pas rétrogradé depuis Bizzamano et Fra da Fiesole.

A Saint-Germain-l'Auxerrois, M. Mottez a fait un essai de fresque d'après la méthode de Giotto et de Cimabué, qu'il a retrouvée dans de vieux manuscrits. Cet essai, où l'on doit tenir compte à l'artiste de la difficulté de peindre par un procédé tombé en désuétude, est des plus satisfaisans. Le Père éternel, vêtu d'une dalmatique à ramages splendides, remplit, avec l'auréole qui l'entoure, le haut de la composition. La sainte Vierge est placée plus bas, et accueille d'un air affable saint Martin, vêtu d'une moitié de manteau, et la veuve de l'Écriture qui a si généreusement donné son denier. En bas, l'on voit le Christ de face, avec un regard ferme et presque menaçant, qui montre des groupes de malheureux à secourir. — Un tronc pour les pauvres, exécuté en mosaïque par Mme Mottez, explique le sens et le but de cette fresque, sorte d'apothéose de l'aumône.

M. Lépaulle, que l'on ne connaissait jusqu'ici que par des portraits agréables et d'un joli sentiment de couleur, vient d'aborder la grande peinture à Saint-Merry, par un tableau sur muraille représentant François de Paule, esclave en Afrique, et convertissant son maître. Sans doute il y a beaucoup à reprendre dans cette œuvre, mais plusieurs morceaux d'un coloris étudié et fin font passer sur le manque

de gravité et de style qu'on ne peut guère exiger d'une première tentative de la part d'un artiste dont les études ont été toujours tournées vers le portrait.

Terminons cette revue par quelques mots sur la fontaine Saint-Victor, de M. Feuchères, placée derrière le Jardin des Plantes, à l'angle où s'élevait autrefois une de ces tourelles en forme de poivrière, restes du vieux Paris qui commencent à devenir rares.

Le voisinage du Jardin des Plantes a décidé l'artiste dans le choix de son sujet : il a représenté la nature sous la forme d'une jeune femme assise près d'un lion et entourée de fleurs, de plantes, de crocodiles et d'oiseaux de toutes sortes; le socle est orné de mascarons formés par des têtes d'animaux, renard, chien, loup, ours, singe, et ainsi de suite jusqu'au masque humain; c'était là un excellent motif d'arabesque et d'ornement. M. Feuchères, qui est un homme d'esprit et de goût, en a tiré bon parti. Bien que l'on puisse désirer plus d'individualité et de mordant d'exécution dans les détails, et que la figure principale soit d'un caractère indécis hésitant entre l'antique, la renaissance et la vérité prosaïque, l'ensemble est harmonieux et satisfaisant. Il est fâcheux que cette fontaine, d'un aspect riche, élégant et touffu, se trouve reléguée si loin, mais elle vaut qu'on fasse le voyage.

M. Paul Delaroche achève son hémicycle du palais des Beaux-Arts; les travaux intérieurs de la Madelaine tirent à leur fin. — Vous voyez que Paris fait tout son possible pour devenir la Rome des arts, comme il est déjà la Rome des idées.

THÉOPHILE GAUTIER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 août 1841.

Le ministère whig a terminé sa vie politique par une défaite éclatante au sein du parlement. On ne conçoit pas que des hommes de sens et d'expérience aient pu de gaieté de cœur tenter une épreuve dont l'issue, qui n'était douteuse pour personne, était déplorable pour eux-mêmes et fâcheuse pour la couronne.

La question ministérielle avait été irrévocablement décidée par le pays dans les assemblées électorales. Le cabinet de lord Melbourne, ses tendances, son esprit, sa politique, avaient été condamnés par un jugement dont la sevérité avait dépassé les craintes de ses amis et les espérances de ses ennemis. Tous les efforts de lord Palmerston et de ses collègues pour agiter le pays, pour en éveiller les passions, pour le soulever contre les conservateurs, et leur fermer les avenues du pouvoir, avaient complètement échoué. C'était un singulier spectacle que celui d'un gouvernement régulier cherchant à imprimer au pays un mouvement dont nul n'aurait pu calculer les conséquences, si les masses avaient cédé à l'impulsion qu'on s'efforçait de leur donner. Le pays a été plus calme, plus prudent, plus contenu que le pouvoir. Il a réprimé l'audace des gardiens officiels de la paix publique, blâmé leur témérité, et donné à des hommes d'état une sévère leçon de sagesse politique. Nous sommes convaincus que la majorité des électeurs de la Grande-Bretagne ne méconnaît point ce qu'il y a de raisonnable et de nécessaire dans quelques-unes des idées jetées en avant par les whigs; mais le bon sens populaire s'est indigné de la violence, de la précipitation, de l'inopportunité de ces mesures : il n'y a vu que des expédiens imaginés par un ministère aux abois, une vive préoccupation des intérêts politiques d'un parti plutôt qu'une sincère sollicitude pour les intérêts du peuple.

Après ce *verdict* du pays, le cabinet n'avait plus qu'à se retirer. La saine politique et sa propre dignité le lui commandaient également. Sans avenir,

sans appui, sans force morale, il ne pouvait plus rien pour la chose publique, et nul n'a le droit de rester aux affaires le jour où il ne peut plus se faire illusion sur son impuissance. Est-il donc si difficile de quitter le pouvoir à propos, et faut-il qu'une crise ministérielle entraîne l'abaissement des hommes politiques qu'elle renverse?

Le cabinet whig a voulu se présenter au nouveau parlement, à un parlement élu contre lui, et qui, évidemment, ne voulait pas de lui. Ministres de nom, sans plus l'être de fait, ils ont mis dans la bouche de la reine un discours en opposition avec les réponses des scrutins électoraux, un discours qu'ils savaient de science certaine ne pas pouvoir être le programme de la session. C'était là placer la couronne dans une position délicate, difficile, uniquement pour se donner à soi-même une satisfaction puérile. Que pouvaient-ils espérer? Le pays, qui ne s'était pas ému sous les violentes provocations des *meetings* et des *hustings*, pouvait-il s'émouvoir du discours nécessairement froid et mesuré de la couronne?

Le parti vainqueur s'est senti blessé de cette dernière tentative d'un cabinet impuissant. Aussi a-t-il été sans pitié pour les vaincus. Il les a, disons le mot, expulsés des affaires; il les a écrasés sous le poids d'un amendement. Il eût été difficile de rien imaginer de plus hautain, de plus dédaigneux, de plus amer : « Que nous importent vos discours ministériels, vos idées gouvernementales, vos projets? Vous n'avez point la confiance du pays. Sortez, et le pays, gouverné par des hommes qui le comprennent, verra alors ce qu'il a à faire pour ses intérêts et sa gloire. » L'amendement a été adopté, dans la chambre des communes, à une majorité de près de cent voix!

Encore une fois, l'obstination des whigs manquait de motifs plausibles et de dignité. Ils compromettaient, comme ministres mourans, l'autorité qui leur appartient dans le parlement comme chefs habiles et éloquens d'une opposition redoutable.

On pourrait à la rigueur, et dans certaines circonstances, concevoir cette ténacité chez nous. Chez nous, tous les ministres ont également le droit d'assister aux délibérations de l'une et de l'autre chambre. Dès-lors il pourrait entrer dans les vues d'un chef de cabinet de garder le pouvoir quelques jours de plus, pour avoir le droit de s'expliquer une dernière fois à la tribune de la chambre dont il ne fait pas partie : d'ailleurs nos mœurs parlementaires ne sont pas, à beaucoup près, si rudes, si farouches, que celles de l'Angleterre. On serait, en France, à la veille d'une révolution le jour où les chambres, se renfermant dans un silence dédaigneux, diraient aux ministres de la couronne : Assez, messieurs; nous n'acceptons pas la discussion avec le cabinet. En Angleterre, au contraire, les membres d'une chambre, bien que ministres, n'ont pas droit d'entrée dans l'autre chambre. Au sein du parlement, on est, plus encore que ministre, le chef de son parti; on n'a donc ni intérêt ni prétexte de prolonger l'agonie ministérielle. Au contraire, on doit désirer de porter sur le banc de l'opposition des forces qui ne soient pas trop usées, des idées qui ne se trouvent pas déflorées. Il est arrivé chez nous qu'un parti

des plus considérables à la chambre des députés avait son chef à la chambre des pairs. On conçoit alors le besoin d'une dernière bataille, et nous ne sommes pas assez calmes, assez froids, assez dédaigneux, pour refuser le combat qui nous est offert. Nous sommes bien aises de nous montrer, de nous faire entendre; nous sommes toujours prêts à croiser le fer, pour peu que l'ennemi vaille la peine d'un combat.

Quoi qu'il en soit, la chute du ministère whig est désormais un fait accompli. Ce fait est grave, il est digne de la plus sérieuse attention. Les conservateurs ont obtenu une brillante majorité malgré les efforts combinés, les efforts les plus opiniâtres et les plus hardis de la couronne, des whigs et du parti radical. La haine de l'Irlande contre les tories, l'esprit libéral de l'Écosse, les intérêts des villes manufacturières et des classes ouvrières en Angleterre, l'influence de la cour et de l'aristocratie whig, tout a été inutile, tout a échoué devant les électeurs. Ce serait pitié que d'attribuer ce résultat à des manœuvres frauduleuses, à des menées clandestines, à l'intrigue, à la corruption. Sans doute les élections anglaises ne sont pas pures de toute souillure; il y a plus: la conscience publique n'a pas de grandes sévérités en Angleterre pour les péchés électoraux. On dirait qu'aux jours de l'élection certains principes sont suspendus et certains vices affranchis de toute contrainte. Ce sont de vraies saturnales. Ces moyens toutefois n'ont pas, à beaucoup près, toute la puissance qu'on serait tenté de leur attribuer. Ils peuvent venir en aide à quelques personnes, ils ne décident point de l'esprit général des élections. Les électeurs veulent être payés, mais le plus souvent par celui qu'ils choisiraient si l'election était gratuite. D'ailleurs, les tories et les whigs sont également prodigues de leurs promesses, de leurs menaces, de leur protection, de leur argent. Il y a donc compensation, et on peut sans injustice les renvoyer dos à dos. Les radicaux auraient seuls le droit de se plaindre; ils ne corrompent personne, par vertu sans doute et aussi faute d'argent.

Il faut le reconnaître : l'Angleterre s'est rangée sous le drapeau des conservateurs. Pourquoi? Le peuple anglais est-il stupide, abruti, insensible aux grandes vérités que proclament les adversaires des conservateurs, à ces principes d'organisation sociale dont nous sommes en possession? Nullement. Mais il y a tant de liberté en Angleterre, que les inégalités choquent peu des hommes qui reconnaissent la possibilité et se sentent le courage d'aspirer à tout. Les conservateurs triomphent aujourd'hui dans la personne de deux hommes venus du peuple, Peel et Lyndhurst. Les inégalités sociales, en Angleterre, sont un but pour tous; elles ne sont une injure pour personne. S'il y a des seigneurs, il n'y a pas de talons rouges; s'il y a des nobles, il n'y a pas de vilains. Il n'y a que des hommes libres, les uns à la vérité haut placés dans l'échelle sociale et entourés de magnifiques priviléges, les autres se contentant, dans les rangs inférieurs, des bienfaits du droit commun. Mais il est certain que le peuple anglais aime sa puissante aristocratie comme des villageois aiment l'église qu'ils ont élevée à grands frais et dont ils tirent vanité. C'est dire que les principes du monde moderne ne pénétreront dans les idées

et les mœurs des Anglais qu'avec une grande lenteur, et que probablement, au lieu de miner et de renverser d'un coup l'édifice, ils s'infiltreront peu à peu dans le corps social, se mêleront à toute chose, et produiront à la longue une transformation au lieu d'un bouleversement.

En Angleterre, la question politique n'est jamais celle de l'immobilité et du progrès. Aucun parti ne vient dire sérieusement : Je veux que les choses restent éternellement telles qu'elles sont aujourd'hui ; moins encore entendrait-on un homme sérieux affirmer qu'il faut revenir en arrière et s'acheminer vers le passé.

Il n'est jamais d'autre question que celle d'un progrès plus ou moins rapide, d'une conduite plus ou moins sage, plus ou moins habile, d'une expérimentation plus ou moins prudente et mesurée. Ce ne sont pas les idées que l'Angleterre demande avant tout à ses hommes de gouvernement. Les idées, tout le monde les a ou peut se les procurer. Dans tout pays libre, elles circulent avec une telle rapidité, qu'elles deviennent bientôt un bien commun et ne sont plus la propriété exclusive de personne. Lord Palmerston n'a pas inventé l'intervention à main armée, ni lord John Russel la liberté communale. Ce que les Anglais demandent avant tout à leurs hommes d'état, c'est le talent de la mise en œuvre; c'est cette force contenue, cette mesure sans timidité, cette saine appréciation de toutes les circonstances, et, pour tout dire en un mot, ce tact politique qui empêche l'homme d'état de faire trop ou trop peu, qui lui fait découvrir les limites du possible, les justes proportions de toutes choses.

L'Angleterre, nous le croyons, ne voyait pas de mauvais œil la restitution de la Syrie au sultan et l'abaissement de Méhémet-Ali. A tort ou à raison, elle s'effrayait pour les intérêts anglais de la puissance croissante du pacha en Asie. Cependant on se tromperait fort si on croyait que l'Angleterre a su gré à lord Palmerston d'avoir atteint le but en brisant l'alliance anglo-française. Les Anglais, et je les en loue fort, ont trop d'orgueil national pour énoncer en ces matières délicates leur pensée tout entière. A l'endroit des relations extérieures, ils n'hésitent pas à couvrir d'un voile patriotique les fautes de leur gouvernement. Mais à coup sûr ils n'ont pas pardonné à lord Palmerston ses témérités et les conséquences financières qu'elles ont eues pour l'Angleterre elle-même. Ce n'était pas d'un homme d'état que de ne pas prévoir que le traité du 15 juillet aurait rompu l'alliance anglo-française, agité les esprits en France, et forcé notre gouvernement à des armemens considérables. S'il se trouvait chez nous aujourd'hui des hommes qui blâmassent ces mesures, tant pis pour nous. Qui les blâmait dans le temps? Qui aurait osé alors ne pas les prendre? Ces armemens de la France plaçaient l'Angleterre dans la nécessité d'augmenter les siens, et de préparer ainsi le *déficit* qui a suggéré au cabinet anglais ses projets sur le *corn-law*.

De même, nous penchons à croire que des modifications importantes dans le système des douanes, surtout en ce qui concerne l'importation des céréales, seraient accueillies avec faveur par la majorité en Angleterre. Mais ce que

le pays ne voulait pas, c'était un bouleversement soudain, une atteinte trop profonde à des intérêts dignes de ménagemens et de respect; ce qu'il ne voulait pas, c'était un cabinet qui, pour conserver le pouvoir, ne craignait pas d'avoir recours à des moyens presque révolutionnaires.

Ces questions ne sont pas résolues. Le pays est convaincu que les tories, plus habiles dans l'art de gouverner, plus calmes parce qu'ils sont plus forts, et qu'ils n'ont pas besoin de couvrir la faiblesse par la témérité, sauront ménager et concilier les intérêts divers, et obtenir, pour les grandes questions pendantes aujourd'hui, les heureux résultats qu'ils ont obtenus dans des circonstances analogues, et en particulier pour l'émancipation des catholiques. C'est là la conviction de l'Angleterre, et cette conviction générale, il faut le reconnaître, est à la fois la force et la gloire du parti conservateur. On dirait que le pays regarde les whigs comme des explorateurs; à eux la mission de tenter quelque découverte, de sonder le terrain, de s'aventurer dans des régions peu connues. S'agit-il ensuite de les occuper définitivement, de s'y établir, d'organiser quelque chose de sérieux et de durable? ce n'est plus aux whigs que le pays accorde alors sa confiance. L'action habile et mesurée, cette intime conciliation des intérêts opposés qui distingue les conceptions de l'homme d'état, c'est évidemment des conservateurs que l'Angleterre l'attend. C'est là un fait irrécusable; nous ne jugeons pas, nous racontons.

Le règne des tories peut être long. Si effectivement ils parviennent à résoudre quelques-uns des grands problèmes qu'a fait naître la situation toute particulière où se trouve l'Angleterre, s'ils donnent quelque satisfaction aux intérêts en souffrance, leur position sera inexpugnable, malgré tout ce qu'ils rencontreront d'antipathies, d'opposition et de mauvais vouloir dans plus d'un lieu.

L'Irlande leur offrira des difficultés plus difficiles à vaincre que celles qui résultent de la situation économique de l'Angleterre. En Angleterre, si pour combler le *déficit* le ministère propose, ainsi qu'on le dit, une taxe sur le revenu, de manière à ne pas frapper les classes peu fortunées, la mesure sera populaire et honorable pour les conservateurs. C'est sans doute une grande entreprise que l'assiette et la perception d'un impôt de cette nature, d'autant plus qu'on eut soin, dit-on, lors de l'abolition de l'*income-taxe,* de faire disparaître tous les documens, tous les matériaux, qui auraient pu en faciliter le rétablissement. Mais l'action du gouvernement est énergique en Angleterre. Elle se fait sentir moins souvent que chez nous; mais, lorsqu'elle se développe, elle ne rencontre pas de résistance. La loi est chose sacrée pour l'Anglais; l'obéissance à la loi n'est pas seulement un acte de prudence, c'est un devoir senti et qui est entré profondément dans les mœurs. En Angleterre, il n'y a pas aujourd'hui de passions politiques en mouvement. Il n'en est pas de même en Irlande. Les catholiques irlandais n'ont pas le calme, les lumières et les motifs de satisfaction des Anglais, et les orangistes, en Irlande, sont encore moins sages que les catholiques.

Là est le nœud de la question. L'Irlande exige, elle a le droit d'exiger des concessions. Il sera facile au nouveau cabinet d'obtenir des deux chambres ce que les whigs n'auraient point arraché à la chambre des lords; mais si ces concessions sont de nature à satisfaire les catholiques irlandais, on peut être certain qu'elles irriteront profondément les orangistes. D'ailleurs il sera trop difficile à un cabinet tory de ne pas livrer l'administration civile et judiciaire de l'Irlande à ses propres amis, c'est-à-dire aux orangistes qui, passionnés, violens, orgueilleux, oublieront bientôt tous les conseils de modération et de prudence qui leur viendront de Londres. L'administration est de tous les jours, de tous les instans, elle prend pour ainsi dire les hommes corps à corps. De mauvaises lois peuvent être neutralisées par une bonne administration; mais à quoi servent les meilleures lois confiées à une administration partiale, hostile, détestable?

Quant aux affaires étrangères, nous sommes convaincus que le ministère Peel y apportera plus de réserve, plus de mesure et plus de dignité que n'y en mettait le dernier cabinet, ne fût-ce que pour éviter le reproche d'imitation. Dans son dernier discours au parlement, M. Peel vient de s'exprimer d'une manière digne sur la France, sur son importance en Europe, sur les avantages de l'alliance française. Il y a loin de là au discours de lord Palmerston à ses électeurs, à cette déclamation contre notre gouvernement et notre armée d'Afrique, déclamation inconcevable surtout dans la bouche d'un ministre des affaires étrangères. Mais si lord Palmerston a beaucoup de capacité et d'esprit, il a encore plus d'emportement et de passion.

Au surplus, tout en racontant les faits tels qu'ils sont, nous ne sommes pas de ceux qui se félicitent de cela seul que les tories ont repris en Angleterre le maniement des affaires. L'avénement des whigs était je dirais presque le pendant de notre révolution. C'est entre les whigs et la France de juillet qu'une alliance, fondée sur l'analogie des principes, devait être indissoluble. Les whigs l'ont brisée avec une légèreté qu'on ne saurait qualifier, nous n'avons pas de regrets à leur donner; mais, avant de nous féliciter de l'avénement de leurs successeurs, nous devons attendre leurs actes. Leurs premières paroles, nous nous plaisons à le reconnaître, sont convenables. Nous aimons à croire que les faits ne viendront pas les démentir.

Il est des circonstances qui doivent attirer sans retard l'attention des deux gouvernemens, et nous donner la mesure de leurs dispositions réciproques.

Il y avait des négociations pendantes avec lord Palmerston, entre autres une convention relative à la traite des noirs. M. Guizot ne s'est pas empressé de la signer; il a bien fait. Probablement l'affaire va être reprise avec le nouveau cabinet.

La situation de la Syrie est loin d'être régulière. Les troupes anglaises n'ont pas complètement évacué le pays, et d'ailleurs les consuls des puissances européennes qui ont signé le traité du 15 juillet se donnent en Syrie des airs de maîtres, ils se mêlent de l'administration et veulent décider de toutes

choses, au point que le gouverneur turc, dès son arrivée, a fait connaître au divan qu'il lui était impossible de remplir sa mission. Ces faits doivent cesser. S'ils se prolongeaient, ils ne justifieraient que trop les soupçons qu'a fait naître dans plus d'un esprit l'intervention armée de l'Angleterre en Syrie.

Les affaires de la Suisse ne paraissent pas prendre, au sein de la diète fédérale, la tournure que désireraient les amis sincères de ce pays. Le canton d'Argovie tergiverse; la commission de la diète se partage en plusieurs minorités; la diète, tiraillée par les radicaux et les *sarniens*, faiblit et paraît vouloir se proroger sans rien terminer. C'est le plus mauvais de tous les partis. L'intrigue et les passions profiteront seules de ces délais, et l'Europe se croira autorisée de plus en plus à en conclure que la Suisse est hors d'état d'arranger une affaire de quelque gravité. Ce qui manque à la Suisse, c'est une saine appréciation des circonstances générales et des dangers qui peuvent en résulter pour elle-même. Une note de l'Autriche paraît avoir fort indisposé les esprits en Suisse. La note, nous le reconnaissons, n'aurait pas dû être présentée; il est quelque peu ridicule de venir aujourd'hui, à propos de je ne sais quel couvent, mettre en avant les droits de la maison de Hapsbourg. Mais, parce que l'Autriche fait une démarche inopportune, faut-il que la Suisse se laisse détourner du but qu'il est de son intérêt d'atteindre? Parce que l'Autriche expose à la diète des prétentions sans fondement, faut-il que la diète se montre impuissante? Parce que l'Autriche a tort, s'ensuit-il que le canton d'Argovie ait raison? Si la diète eût pris une résolution, une résolution ferme, à une imposante majorité, toutes les chicanes diplomatiques seraient tombées à l'instant même. Voilà ce que la Suisse ne comprend pas assez. C'est la faiblesse, c'est l'hésitation qui provoque les interventions. Les états secondaires ont beau se plaindre, ils peuvent être fondés en droit, ils ne changeront pas le cours des choses. Aujourd'hui, plus que jamais, par des raisons qu'il serait trop long d'énumérer ici, toutes les fois qu'un état de second ordre ne viendra pas à bout de ses affaires, les grands états, un peu plus tôt, un peu plus tard, finiront par s'en mêler, surtout s'il s'agit d'un état important par sa position militaire, surtout, disons-le, s'il s'agit d'une république agitée par des partis extrêmes et violens. Au surplus, ce n'est pas au gouvernement français qu'on peut supposer l'envie de se mêler des affaires de la Suisse. Le ministère a montré dans ses rapports avec la confédération le respect le plus scrupuleux pour l'indépendance helvétique. En témoignant à la Suisse le désir de la voir mettre fin aux différends qui l'agitent, il lui a tenu le langage d'un ami sincère et éclairé.

Les affaires de la Grèce sont encore plus difficiles que celles de la Suisse. Décidément, le roi Othon ne veut ni gouverner ni laisser gouverner. Maurocordato ne peut rien obtenir : ministre impuissant, il ne voudra pas assumer long-temps la responsabilité de tout ce désordre Le roi Othon ne devrait pas oublier qu'il est en Grèce d'hier, et que ce n'est pas par l'inaction qu'un Bavarois peut prendre racine dans la terre de Périclès.

Chez nous, les agitations intérieures s'apaisent, les esprits s'éclairent, les

préjugés se dissipent. Le gouvernement a pris deux mesures qui ne sont pas sans inconvéniens, mais dont cependant les résultats immédiats sont satisfaisans. Il a rassuré les esprits à l'égard des patentes, et appelé les conseils-généraux à délibérer sur la question du recensement.

Les délibérations des conseils ont reconnu en général la légalité et même l'opportunité du recensement tel que le ministère l'avait ordonné. Il n'y a aucune raison de supposer un résultat différent pour les délibérations qu'on ne connaît pas encore. Ces déclarations contribueront sans doute à calmer et à éclairer les esprits. Elles laissent pressentir en même temps le vote des chambres, les conseils généraux étant en grande partie composés de pairs et de députés. Il n'est pas moins vrai que c'est un fait grave que ces délibérations des conseils locaux sur une question d'administration générale. On leur a en quelque sorte déféré l'interprétation de la loi. Cela n'est guère dans les principes de notre gouvernement. Nous devons espérer que ce fait ne sera pas un précédent.

ÉDIFICES DE ROME MODERNE,

PAR P. LETAROUILLY.[1]

On se plaint trop que notre époque n'ait point une architecture qui lui soit propre. Sans doute il y a de la vérité dans le reproche, mais il est injuste de faire tomber tout le blâme sur les artistes. Une architecture originale ne s'invente pas; elle est l'infaillible résultat de mœurs, d'usages, de besoins bien caractérisés, durables surtout. Or, dans le temps où nous vivons, que voyons-nous, sinon une lutte incessante entre de vieilles traditions et des idées nouvelles? L'absence de convictions, l'imprévoyance, l'insouciance de l'avenir, ne sont-elles pas les maladies de notre société? Jamais, il faut l'avouer, époque ne fut moins propre au développement des arts.

On bâtit beaucoup aujourd'hui cependant, et Paris est plein de maisons nouvelles; mais quel est le problème à résoudre? Faire tenir le plus grand nombre de locataires possible dans le plus petit espace possible, et construire assez solidement pour que la maison ne s'écroule pas avant qu'on ait trouvé un acheteur. Voilà pour les constructions particulières ou civiles, comme on dit. Quant aux constructions publiques, aux monumens exécutés par ordre du gouvernement, ils ne se ressentent pas moins de l'incertitude de nos institutions.

Qu'un ministre, ou une chambre des députés, ou bien un conseil municipal, décide la construction d'une église, l'architecte est nommé; le voilà à l'ouvrage, il fait ses plans, on les agrée, les fondations sont posées, les gros murs sont déjà hors de terre. Tout à coup vient un autre ministre, une autre chambre, un autre conseil municipal, ou bien, si les hommes ne changent

(1) Chez Firmin Didot, rue Jacob.

pas, ce sont leurs idées qui changent. Ce n'est plus une église qu'il faut, dira-t-on à l'architecte, c'est un palais que nous vous demandons. Continuez pourtant votre bâtisse, car il ne faut pas que nos fondations soient perdues. — L'économie est une vertu fort prônée maintenant, plus encore qu'elle n'est mise en pratique. — Tout s'arrangera moyennant quelques cloisons, force plâtre et une tablette de marbre où l'on gravera l'étiquette nouvelle de l'édifice. Qui peut affirmer que ce sera la dernière?

Ailleurs, il s'agit de construire un hôpital ou bien une prison. Tels sont, hélas! les monumens de notre civilisation moderne. On nomme une commission de médecins et d'administrateurs (car tout se fait par commission aujourd'hui). La commission, duement instituée, rédige un programme, souvent peu clair; car un programme, c'est l'idée de chaque membre de la commission modifiée par les idées de tous les autres membres. N'importe. Tant de malades, tant de prisonniers, tant de salles, tant de divisions dans le bâtiment. L'architecte tâche de contenter tout le monde; on travaille. Mais voilà que la science *progresse,* comme l'on dit maintenant, et elle progresse plus vite que les maçons ou les tailleurs de pierre. Bientôt on commence à critiquer les dispositions de l'architecte, le programme même qu'on lui a donné. Seconde commission nommée pour le revoir, qui blâme tout ce qu'a ordonné la précédente; second programme qui bouleverse tout. Hâte-toi, pauvre artiste, ou bien une nouvelle théorie scientifique, un nouveau perfectionnement administratif, viendraient encore tout changer.

Voilà la faute de notre temps, et il est évident que les arts doivent en subir les funestes conséquences. Exiger qu'on invente une architecture appropriée à notre époque, c'est exiger que notre époque adopte telles habitudes, telles mœurs, tel gouvernement. En bonne foi, est-ce aux architectes qu'il appartient de régler la société, et, vivant dans un siècle de transition, faut-il leur faire un crime de partager l'indécision générale?

Le manque de croyances, ce malheur que nous déplorons tous sans y trouver un remède, a produit peut-être un seul bon résultat parmi des milliers de conséquences fâcheuses. N'ayant ni un but déterminé, ni un point de vue fixe et immuable, nos artistes, et les architectes surtout, ont mieux étudié les systèmes de leurs devanciers, qui avaient un système, parce qu'ils avaient des croyances. Sans passion, sans préjugés, sceptiques indulgens comme toute notre génération, nos architectes en sont venus à tout admettre, à tout approuver, à tout expliquer. Aujourd'hui personne n'a plus d'admirations passionnées, par conséquent on n'exclut rien. J'en citerai une preuve entre cent. Maintenant l'art byzantin, l'art gothique, ne sont plus l'objet du mépris; on les étudie, on les prône, on est tout près de les imiter, et c'est là le mal; car il faut demander aux anciens des inspirations, mais on ne doit pas les copier servilement. Grace à la libéralité des chambres, grace à ce scepticisme que je signalais tout à l'heure, nous voyons aujourd'hui ce qui ne s'est jamais vu, je pense, et ce dont nous devons certes nous applaudir, des monumens réparés, continués, agrandis, rebâtis même dans le système où ils avaient été conçus il y a six cents ans. Nos artistes sont devenus antiquaires, ou plutôt ils étudient pour le devenir. Sans doute il arrive, et souvent, que l'on confond les styles, qu'en réparant un vieux monument on le dénature; mais la science est toute nouvelle, il y a beaucoup d'écoliers, peu de professeurs, et, parmi les professeurs.... Mais, avec le temps, tout s'arrangera, nous l'espérons.

Cette tendance archéologique que suit l'architecture moderne, promet à nos neveux, non-seulement la conservation de quantité de nobles monumens, mais encore elle donne aux études une base excellente. Il est permis d'espérer que les travaux d'érudition de nos artistes ne seront pas perdus pour l'avenir. En effet, l'étude assidue et impartiale de tous les systèmes et de tous les styles conduit nécessairement à envisager l'art d'un point de vue élevé, à le considérer dans son ensemble, et à reconnaître que des règles immuables ont produit les chefs-d'œuvre de tous les temps et de tous les pays. Enfin, il faudrait se féliciter de l'introduction de l'archéologie dans l'étude de l'architecture, quand même elle n'aurait d'autre effet que de détruire ce qu'il y a d'absolu dans l'enseignement, et de nous débarrasser de ces monumens dépourvus de caractère, qui reproduisent toujours des types convenus et faux, dont nous avons sous les yeux tant de tristes exemples.

Parmi les nombreuses études sur l'antiquité que l'on doit à la jeune école française, il en est peu qui méritent plus d'intérêt que les *Édifices de Rome moderne,* dessinés, expliqués et publiés par M. Letarouilly. L'admirable exécution des dessins, l'exactitude scrupuleuse des mesures, les soins extraordinaires apportés à toutes les parties de ce vaste ouvrage, le feront rechercher également par les gens du monde et par les artistes. C'est un travail bon à consulter, meilleur à étudier. Une anecdote bien connue de quiconque a vécu à Rome dans le monde des artistes, donnera une idée de la recherche consciencieuse que M. Letarouilly a mise dans sa publication. Après cinq années passées à Rome, mesurant tous les jours, dessinant, relevant les moindres détails, il revint à Paris avec d'immenses portefeuilles. Déjà il se disposait à commencer l'impression, lorsqu'il s'aperçut que, par suite d'une de ces erreurs impossibles à éviter, un de ses plans présentait avec la coupe correspondante une fort légère différence. Dans des cas semblables, il est d'usage de rectifier l'erreur au juger; M. Letarouilly prit un parti plus sûr : il retourna à Rome, et reconnut qu'il s'était trompé de deux millimètres.

Un pareil scrupule, bien rare à l'époque où nous vivons, en même temps qu'il donne une idée honorable du caractère de l'auteur des *Édifices de Rome moderne,* pourra paraître, aux yeux de quelques personnes, une exagération de conscience approchant du ridicule. Ce n'est cependant que par cette précision rigoureuse dans les mesures que l'on parvient à connaître les caractères de l'architecture au point de pouvoir, en les comparant, tirer des conclusions positives et en recomposer un système. Cette exactitude est nouvelle dans l'art, et pendant bien long-temps on a raisonné sur l'architecture antique sans la connaître en aucune façon. C'est pour s'être contenté d'à peu près, qu'on professait encore il y a quelques années, et que peut-être on professe encore dans plusieurs ateliers une architecture imaginaire qu'on appelait classique, et à laquelle les monumens de l'antiquité donnaient un démenti éclatant. Certes, les maîtres qui enseignaient gravement que la colonne dorique doit avoir invariablement huit diamètres, n'avaient mesuré ni le Parthénon ni les temples de Pœstum. Ils calomniaient l'art grec en lui attribuant un absolutisme qu'il a toujours repoussé. Au contraire, les artistes qui se sont avisés un beau jour de décrire exactement ces admirables édifices, ont mis en lumière cette vérité que les Grecs n'ont posé aucun principe contraire à la liberté, et qu'ils ont su toujours subordonner leurs proportions aux effets qu'ils voulaient produire et au caractère qu'ils avaient à exprimer.

On s'étonnera peut-être que M. Letarouilly, entouré de tant de nobles vestiges de l'antiquité, ait pris l'architecture moderne de l'Italie pour objet principal de ses études, et qu'il n'en ait pas même écarté l'époque où le mauvais goût avait déjà fait des progrès rapides. Nous laisserons M. Letarouilly justifier lui-même son choix.

« Les monumens de la renaissance, dit-il dans son introduction, enfans d'un âge plus rapproché du nôtre, étaient destinés à satisfaire à des usages et à des besoins plus conformes à ceux de notre époque; leur application devenait plus directe et plus facile. D'après ces motifs, notre choix a dû se fixer de préférence sur l'architecture des XVe, XVIe et XVIIe siècles. Une considération déterminante pour nous était non-seulement d'offrir des monumens d'un grand intérêt, mais de présenter des objets qui déjà eux-mêmes étaient l'application d'un système antérieur. On donnait ainsi la mesure de ce qu'il faut entendre par imitation, en montrant de quelle manière des hommes de génie ont su imiter sans être plagiaires, et comment ils sont parvenus à faire passer dans leurs œuvres et à s'approprier les beautés de l'antique, de telle sorte qu'on n'y trouve plus l'ouvrage, mais l'esprit des anciens. »

Les monumens de la renaissance offrent en effet d'excellens modèles à imiter (j'emploie ce mot dans le même sens que M. Letarouilly), parce que ce style se prête merveilleusement aux proportions restreintes de nos constructions civiles. La renaissance italienne surtout est féconde en utiles enseignemens qu'on aurait plus de peine à trouver dans notre pays à la même époque. Il est vrai que, pendant la première moitié du XVIe siècle, quantité de constructions charmantes se sont élevées dans toutes nos provinces, mais rarement on y voit la grandeur s'y allier à la grace. Nous avons une foule de caprices délicieux, de bijoux en pierre, si je puis m'exprimer ainsi : on dirait que chez nous les sculpteurs ont usurpé les fonctions d'architectes. En Italie, au contraire, on voit dans toutes les constructions plus de noblesse et de sévérité, et dans le moindre *casin* on observe souvent des dispositions grandioses, de même que dans un tableau de chevalet de Raphaël on reconnaît le peintre de la Transfiguration.

Nous nous garderons donc bien de critiquer le choix de M. Letarouilly, surtout en présence de cette foule de beaux dessins qu'il met sous nos yeux; je lui demanderais seulement de comprendre dans son cadre une autre renaissance que celle du XVe siècle. L'époque bysantine, dont Rome a conservé tant d'admirables monumens, peut fournir aussi des exemples qui ne sont pas à dédaigner. A part une certaine barbarie dans quelques détails, qui n'est nullement dangereuse, car elle ne tient pas au fond du système, l'architecture des premiers siècles du christianisme se recommande par ses belles dispositions, par une certaine majesté qui s'unit avec la simplicité la plus sévère, comme avec la richesse la plus prodigue d'ornementation. Je la crois encore éminemment appropriée à nos usages religieux. Enfin, j'en pourrais faire un éloge qui, aux yeux de bien des gens, résumerait tous les autres : — on peut l'exécuter à bon marché. Si donc M. Letarouilly, qui va si facilement de Paris à Rome, voulait entreprendre un nouveau voyage, nous le supplierions de nous retracer Saint-Clément, Sainte-Praxède, Saint-Étienne-le-Rond, et tant d'autres beaux édifices dignes d'exercer son habile crayon. Dans un moment où le dédain déplorable qu'on a eu pendant si long-temps pour le moyen-âge fait place à un enthousiasme qui tient un peu de la mode, il est à désirer que le goût

public se forme, et qu'on apprenne non pas à admirer tel ou tel système, mais à chercher le beau dans tous les systèmes et dans tous les styles. Nous nous applaudissions tout à l'heure de voir les architectes devenir antiquaires; tout serait pour le mieux si les antiquaires devenaient artistes.

Nous ne pouvons que signaler à nos lecteurs les planches nombreuses qui accompagnent l'ouvrage de M. Letarouilly. L'examen de ces planches fera mieux connaître que nous ne pourrions y parvenir par les plus longues descriptions, la parfaite exécution, la fidélité des mesures, l'exactitude des moindres détails. Au milieu de tant de belles et consciencieuses études, nous recommanderons à l'attention des artistes, d'abord le grand plan de Rome, — un travail très étendu sur le palais de la Chancellerie du Bramante, — le cloître de Sainte-Marie della Pace, du même architecte, et son temple de Saint-Pierre-in-Montorio, cette miniature grandiose, que Palladio a comprise au nombre des monumens antiques, — le magnifique palais Sacchetti de San-Gallo, — le palais Linotte, de Balthazar Peruzzi, enfin la Farnésine, ce ravissant édifice que Vasari a si heureusement caractérisé en disant qu'il semblait non pas bâti, mais venu spontanément : *Non murato, mà veramente nato.*

Ces planches sont accompagnées d'explications plus ou moins étendues qui appellent l'attention sur les parties des édifices qui méritent ou l'éloge ou la critique, et souvent, à ces observations purement techniques, l'auteur a joint de courtes notices fort intéressantes sur les différens architectes dont il passe en revue les ouvrages. Il y a, dans toutes les remarques de M. Letarouilly sur les maîtres, une convenance parfaite et un ton de bonne compagnie trop rare aujourd'hui pour qu'on le passe sous silence. Tout en louant la timidité respectueuse avec laquelle il présente ses opinions sur les œuvres des maîtres, on pourra parfois lui reprocher un peu d'indécision dans sa critique, où l'absence d'un système se fait sentir de temps en temps. Les artistes de la nouvelle école surtout préféreraient, je crois, à cet éclectisme qui préside à tous ses jugemens, un choix passionné et « *des haines vigoureuses.* » En suivant une autre méthode plus modeste et moins contestable, M. Letarouilly a peut-être rendu son ouvrage plus réellement utile pour l'enseignement. Son but n'a point été de régenter l'art. Il s'est borné à présenter des exemples avec impartialité, laissant ensuite aux bons esprits à se prononcer librement sur une question suffisamment éclairée. Dans la situation actuelle de l'art, cette méthode a de grands avantages, et jamais nous ne blâmerons ceux qui, au lieu de formuler un système *à priori*, rassemblent des faits nombreux et les soumettent à une critique impartiale.

En analysant le livre de M. Letarouilly, nous n'avons pas suivi l'ordre qu'il a adopté. Les explications dont nous venons de parler sont précédées par plusieurs mémoires réunis sous le titre de renseignemens divers. C'est comme une série de petits traités archéologiques ou historiques dont quelques-uns se rattachent d'assez loin à son sujet principal, mais qui renferment tous des notions utiles. Les voyageurs et les artistes trouveront là des renseignemens précieux et d'excellens résumés d'une foule d'ouvrages que peu de personnes ont le temps ou la patience de consulter. Nous signalerons particulièrement aux lecteurs de toutes les classes une description topographique de Rome, un excellent mémoire sur la constitution physique du sol et sur les matériaux

employés à différentes époques dans la construction des édifices, enfin une notice sur les aqueducs anciens et modernes. Nous regrettons que les bornes de cet article ne nous permettent pas de donner ici quelques extraits de ce travail rempli d'intérêt.

M. Letarouilly nous paraît avoir été moins heureux lorsqu'il a voulu faire une incursion dans le domaine de l'archéologie pure. Dans la notice sur la population de Rome, en reproduisant la méthode critique que M. Dureau de la Malle avait appliquée si ingénieusement à l'examen de la même question, il arrive à des conclusions un peu différentes; mais il nous a semblé que les bases de son travail sont plus contestables que celles qu'avait posées le savant académicien; et jusqu'à ce que des découvertes imprévues viennent jeter un jour nouveau sur cette question difficile, nous pensons que c'est ici le cas de se rappeler que le mieux est quelquefois l'ennemi du bien, et nous nous en tiendrons aux conclusions de M. Dureau de la Malle.

Je parlais, en commençant cet article, de la tendance archéologique que suit l'architecture moderne. Cette tendance a conduit naturellement les artistes à écrire, et c'est un grand bien. Pendant long-temps la critique des arts a été abandonnée aux gens de lettres, juges souvent incompétens et en général très légers et très superficiels. Appelés à s'expliquer devant le public, les artistes rectifieront l'opinion et parviendront peut-être à populariser chez nous les principes de la critique en matière d'art, principes fort différens de ceux d'après lesquels procèdent la plupart des gens de lettres. Au XVI[e] siècle, les grands maîtres italiens écrivaient peu, il est vrai, mais ils exerçaient une immense influence sur le goût public par leur enseignement oral et par leurs relations constantes avec toutes les classes de la société. La presse offre à nos artistes un moyen d'action puissant qu'ils ne doivent pas négliger. M. Letarouilly donne la preuve dans son ouvrage que les questions même techniques peuvent offrir de l'intérêt à tous les lecteurs lorsqu'elles sont clairement présentées, comme il sait le faire, et qu'elles se rattachent à des considérations générales. C'est, ce nous semble, la véritable manière, la seule manière d'écrire sur les arts que de se rendre intelligible pour tous, et nous louerons pleinement M. Letarouilly d'avoir soigneusement évité ce jargon d'atelier qui n'est bon qu'à déguiser l'absence d'idées. La clarté seule est un immense mérite, il y joint une élégance remarquable. Tout son livre est écrit avec une pureté académique, et l'on pourrait croire que M. Letarouilly s'est occupé uniquement d'études littéraires, si une foule d'observations pratiques et positives ne témoignaient d'une expérience approfondie dans son art. P. Mérimée.

V. de Mars.

